

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

KINESITHERAPIE

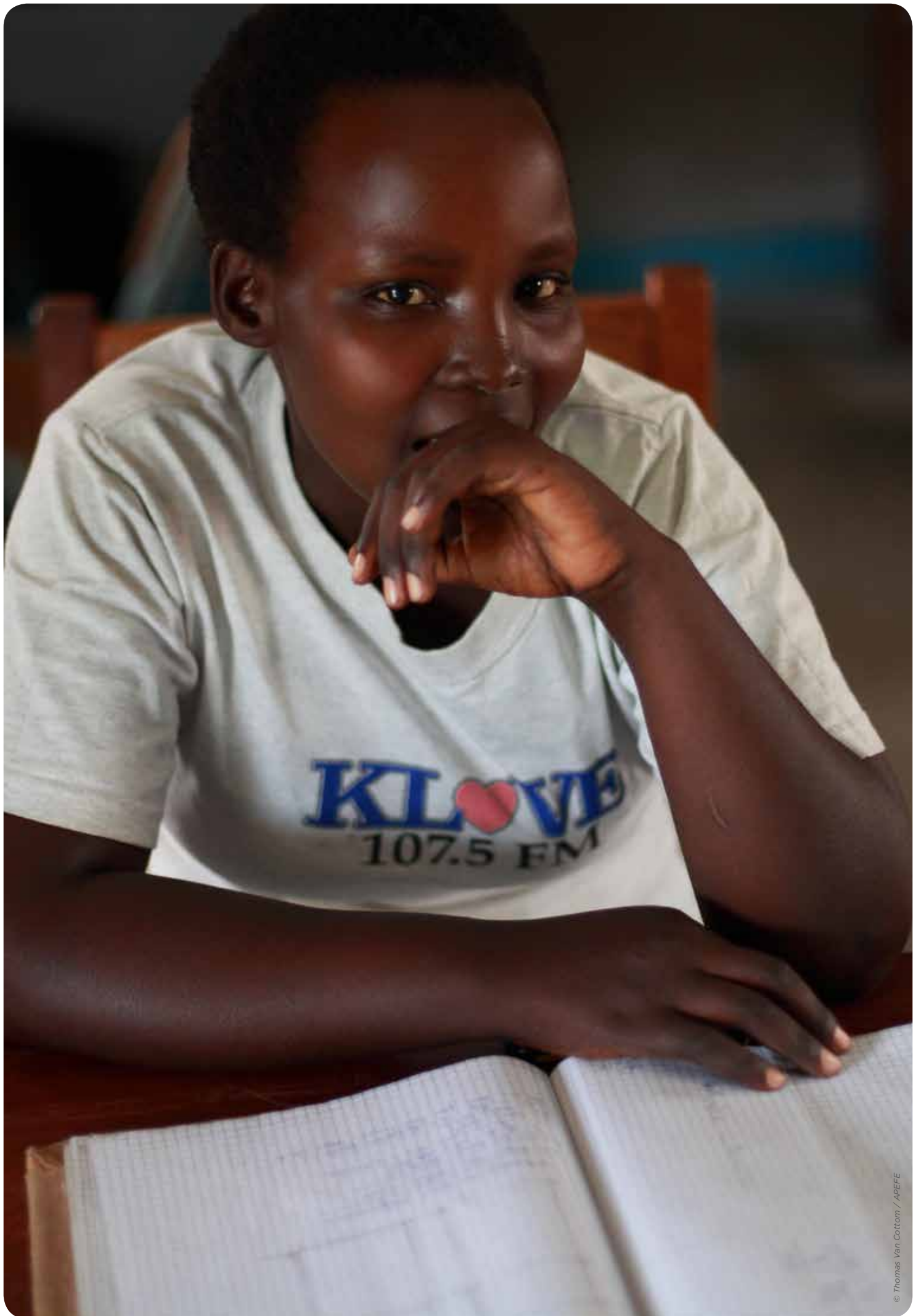
APEFE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

APEFE





Sommaire

| | |
|----|---|
| 5 | AVANT-PROPOS |
| 6 | ENTRETIEN AVEC PHILIPPE SUINEN |
| 10 | L'APEFE DANS LE MONDE / 2011-2013 |
| 13 | RÉSEAUX |
| 14 | Réseau Nord |
| 18 | Réseau Sud |
| 23 | APERÇU DES ACTIVITÉS |
| 24 | Santé |
| 37 | Éducation |
| 43 | Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) |
| 63 | Agriculture |
| 74 | Environnement |
| 81 | Gouvernement et société civile |
| 85 | ORGANISATION |
| 86 | Management |
| 90 | Bilan financier |
| 94 | Perspectives 2014-2016 |



APEFE



AVANT-PROPOS

Avec ce rapport l'APEFE présente notamment les résultats obtenus au terme du deuxième programme pluriannuel (2011-2013) financé par l'Etat fédéral.

Des résultats significatifs ont été engrangés partout comme en Haïti, où un solide partenariat a été mis en place avec la Secrétairerie d'Etat à la Formation Professionnelle ou au Maroc, où un programme ambitieux de renforcement des capacités des femmes entrepreneurs a démarré en 2013. En parcourant les pages qui suivent vous découvrirez aussi les belles réalisations obtenues avec les partenaires du Bénin, du Burkina Faso, de Bolivie, du Sénégal, de la RDC, du Burundi, du Rwanda, du Cambodge, du Laos et du Vietnam sans oublier la Palestine.

Sur ce programme et au terme du triennum, le taux d'exécution du budget s'élève à 92 %. Niveau très honorable quand on sait que tous les programmes sont menés en parfaite cogestion dans des contextes parfois rendu difficile par les catastrophes naturelles (Haïti) ou les modifications institutionnelles qui induisent des repositionnements des partenariats.

A côté de cette activité principale l'APEFE a aussi mis en œuvre plusieurs projets à la demande de Wallonie-Bruxelles International, tous en parfaite synergie ou complémentarité avec ce qui précède.

Soulignons aussi le projet de sécurité alimentaire mené aux bénéfices des communautés de pêcheurs vivant dans le bassin du lac Maï Ndombé au nord-est de Kinshasa.

En 2013, une bonne partie de l'emploi du temps a aussi été consacrée à la formulation du nouveau programme soumis en septembre à l'appréciation de la DGD, avant d'être approuvé par le Ministre Labille.

Enfin l'APEFE s'est attachée à partager son expérience avec les étudiantes et les étudiants accueillis pour des stages de courtes, de moyenne et de longue durée. Ce ne sont pas moins d'une trentaine de jeunes provenant des Universités, Hautes Ecoles et Ecoles secondaires des quatre coins du pays qui ont expérimenté le champ professionnel de la coopération.

Bonne lecture.

STEPHAN PLUMAT
Directeur



Je crois qu'il y a un véritable rôle à jouer pour l'Apefe.

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE SUINEN

A la tête des relations internationales de la Région wallonne depuis 1998, Philippe Suinen est également le Directeur général de l'AWEX et l'administrateur délégué de l'APEFE. En tant qu'administrateur général de Wallonie-Bruxelles International (WBI), il pilote depuis 2009 la politique internationale menée par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Au terme d'un mandat qui aura duré 16 ans, il livre quelques-unes de ses réflexions sur la coopération.

UNE RÈGLE D'OR : NE PAS SE DISPERSER

Ma principale préoccupation a toujours été de concrétiser la solidarité internationale comme une valeur politique fondamentale tant pour WBI que l'APEFE. Autrement dit avoir une empathie active envers les populations des pays dits du Sud. La question, c'est comment avoir des interventions efficaces. Prendre en compte les communautés, les partenaires avec qui on a un bon niveau de connaissance, de compréhension, de connivence et se donner des objectifs précis, avec des coefficients et des indicateurs de réalisation. Et je trouve que depuis 1998 il y a eu une sérieuse amélioration dans la démarche. Elle est devenue de plus en plus professionnelle.

En effet, l'APEFE n'est plus aujourd'hui une association qui envoyait des professeurs de français à l'étranger. Elle est devenue plus professionnelle et s'est technocratisée, dans le bon sens du terme, pour s'adapter aux procédures parfois assez lourdes de la coopération au développement. Du coup, il y a un vrai défi à relever pour humaniser et vulgariser positivement l'action de soutien au développement. Et cela demande de plus en plus de force administrative consacrée au fonctionnement et la préparation de documents.

WBI ET L'APEFE : UN KALÉIDOSCOPE DE PARTENARIATS

L'APEFE, en tant que centre d'expertise de WBI pour le développement, a aujourd'hui acquis un niveau qui lui permet de se porter candidate à d'autres sources de financements comme ceux de l'Union Européenne. En diversifiant les sources de financements, une forme d'assurance se crée. Face aux réductions budgétaires, il est en effet essentiel de moderniser nos procédures et de faire preuve

de dynamisme. En ce sens, il n'y a pas de sacrilège à y impliquer les entreprises et à trouver d'autres sources de financements.

Mais les partenariats avec les entreprises doivent être équilibrés. Des principes éthiques doivent impérativement être respectés, notamment en matière de la non-spoliation des ressources naturelles.

Avec le temps, la relation avec le pouvoir fédéral s'est améliorée, aujourd'hui on est en confiance sur le terrain. Je fais référence aux projets de l'APEFE, qui ont connu une très bonne réalisation et ont pu atteindre les résultats fixés comme au **Sénégal** en technologie alimentaire, avec la création d'un institut spécialisé au **Burkina Faso**, en gestion de l'eau pour l'agriculture, un de nos secteurs prioritaires.

Au **Bénin**, la belle histoire de l'enseignement de la kinésithérapie, rayonne au Burundi et fait des émules au Burkina Faso.

En **République Démocratique du Congo**, notre grand partenaire depuis toujours, on a eu la bonne idée de constituer des centres d'excellence documentaire et scientifique.

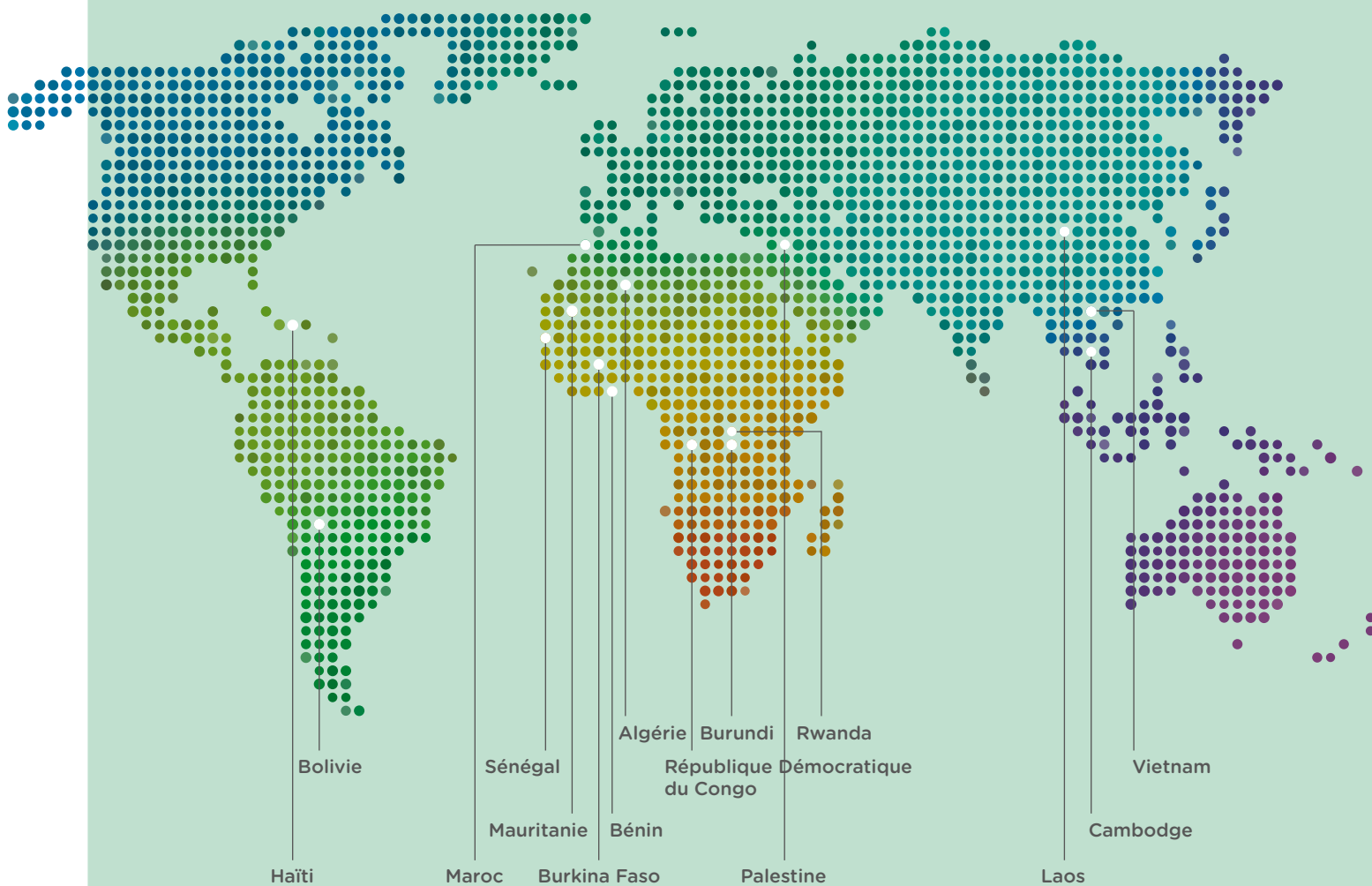
Au **Burundi**, un pays ayant souffert comme le Rwanda de situations humaines dramatiques, la constitution d'une chaire Unesco pour la prévention des conflits et la gestion de la complexité, a donné lieu à la création d'un Centre d'Etude et de Formation à la Paix (CERFOPAX) qui a réussi à dépasser l'académisme universitaire, pour devenir un centre d'animation non élitiste.

Au **Vietnam**, on a aussi ce très bel élargissement tout récent, avec un programme tri-national au **Laos** et au **Cambodge**, en formation professionnelle répondant de manière efficace aux besoins des entreprises, grâce à une collaboration avec l'OIF.

En **Bolivie**, on a également une belle prise en compte de la diversité culturelle et un programme transposable - avec aménagement - d'éducation interculturelle bilingue des maîtres en langues vernaculaires indiennes et espagnole.

Avec le temps, la relation avec le fédéral s'est améliorée, aujourd'hui on est en confiance.

*Favoriser la libre circulation,
non seulement des marchandises
mais aussi des hommes et des idées.*



En **Palestine**, dans cette cicatrice vivante, cette honte au niveau du statut et de la situation, on a réussi à formuler des programmes concrets avec un bon partenaire : la Bethléem Arab Society for Rehabilitation.

Avec nos partenaires non institutionnels, on s'est attaché en **Mauritanie**, à un seul créneau : le développement de la ceinture verte autour de Nouakchott, en partenariat avec la FAO. Un projet bien suivi jusqu'à aujourd'hui, notamment grâce aux contributions financières de l'AWEX, rétribuées à l'APEFE sous forme de « compensation carbone » pour les kilomètres parcourus en avion par ses agents.

Finalement, au **Maroc**, après un beau projet d'insertion socio-professionnelle des détenus, on s'est orienté vers l'entrepreneuriat féminin, comme une sorte d'appel à une meilleure prise en compte de l'entreprise dans le processus de développement. C'est en effet pour nous et pour l'AWEX, l'occasion de mieux cibler les besoins du Maroc en matière d'entrepreneuriat et de professionnalisation de l'entrepreneuriat, mais également de valorisation en terme d'exportation.

En effet, si les pays du Sud ont un génie qui leur est propre, notamment en transformation agroalimentaire, ils sont encore souvent confrontés aux réglementations d'hygiène et aux standards d'exportation internationaux. Je crois qu'il y a là un véritable rôle à jouer pour l'APEFE.

VERS PLUS DE COMPLÉMENTARITÉ

On évolue vers une professionnalisation à l'extrême de la coopération au développement et je ne peux pas nier, qu'en terme de politique de l'emploi, les métiers du développement constituent une filière intéressante. Cependant, cette évolution marque aussi la montée d'une certaine compétition entre





















les bailleurs de fonds. Or je crois que l'essentiel n'est pas là. L'essentiel c'est de pouvoir garantir l'efficacité de ses actions de façon à ce que la population et le citoyen en bénéficie véritablement. La nouvelle loi belge sur la coopération tend heureusement vers plus de cohérence des politiques de développement pour éviter au maximum, le risque - apparemment théorique, pourtant bien réel - d'auto-blocage au niveau de chaque pouvoir. Le Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale est d'ailleurs là pour évaluer les actions et la politique que nous menons. De cette façon, chacun sait plus ou moins ce que l'autre fait et on peut aussi imaginer une certaine complémentarité, sans qu'il y ait pour autant une tutelle exercée par une partie sur une autre. Chacun a sa touche, nous avons la nôtre, et je crois qu'il faut vraiment mettre l'accent dessus. Notre touche, c'est la dimension humaine, l'émancipation de l'individu par la formation professionnelle, par la culture, la démocratisation des médias etc. C'est un ensemble.

CONCRÉTISER PLUS DE DIGNITÉ HUMAINE

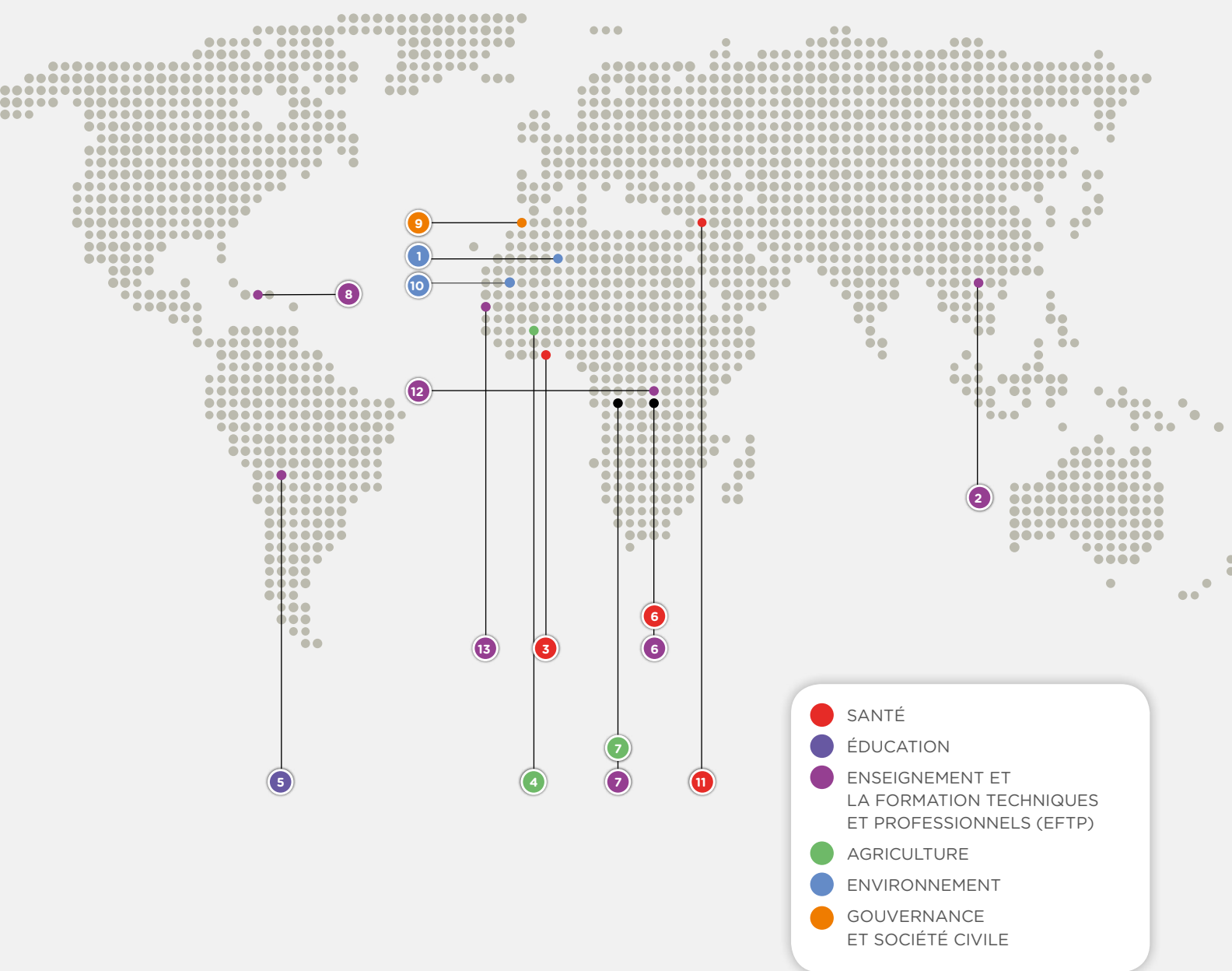
Pourquoi investit-on dans le développement ? Par solidarité internationale. Mais aussi parce que le monde a besoin de partenariats. L'idéal serait de tout décroiser, de favoriser la libre circulation, non seulement des marchandises mais aussi des hommes et des idées. Le concept de développement est selon moi, une valeur morale, et d'une certaine manière le moteur de l'action. Si on prend en compte des préoccupations de type économique pour concrétiser plus de dignité humaine, est-ce qu'on doit avoir des réactions effarouchées par rapport à cela ? Je crois qu'on a droit à un certain cynisme, mais un cynisme respectueux.

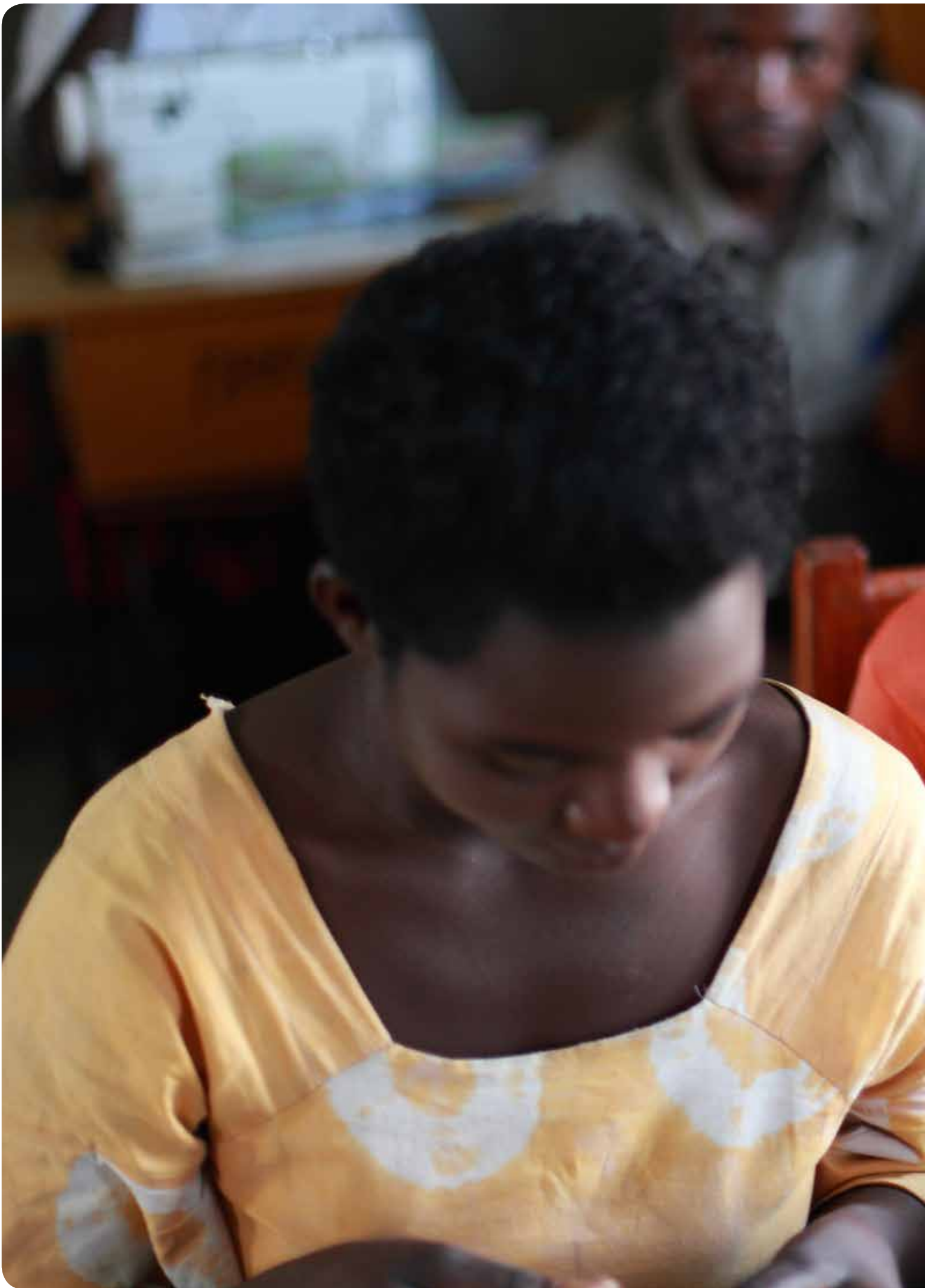
L'essentiel c'est de pouvoir garantir l'efficacité de ses actions envers les citoyens bénéficiaires.

L'APEFE DANS LE MONDE / 2011-2013

| N° | Pays | Secteur | Programme 2011-2013 | Frais opérationnel | Bailleurs principaux | Page |
|----|----------------------------------|---|--|--------------------|----------------------|------|
| 1 | Algérie |  | Appui à la gestion adaptative et informatisée des forêts algériennes | 76.000 € | WBI | 79 |
| 2 | Asie du Sud-Est |  | Amélioration de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes | 1 334 000 € | DGD | 61 |
| 3 | Bénin |  | Amélioration des compétences des infirmiers et des sages-femmes | 631 000 € | DGD | 32 |
| | |  | Renforcement des compétences des agents de la rééducation | 734 000 € | DGD | 33 |
| 4 | Burkina Faso |  | Appui au Développement de l'Irrigation | 1 761 000 € | DGD | 71 |
| 5 | Bolivie |  | Renforcement des instances techniques intermédiaires du Ministère de l'Education | 1 308 000 € | DGD | 41 |
| 6 | Burundi |  | Développement de la kinésithérapie et de la réadaptation médicale | 734 000 € | DGD | 34 |
| | |  | Mise en œuvre de la Politique Sectorielle de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle | 961 000 € | DGD | 59 |
| | |  | Amélioration de la gestion et de la régulation de la politique nationale en matière de formation technique | 1 333 000 € | DGD | 58 |
| 7 | République Démocratique du Congo |  | Appui à l'Initiative pour la formation de maîtres à distance (IFADEM) | 768 000 € | APEFE / AUF / OIF | 42 |
| | |  | Amélioration de la qualité de la formation professionnelle | 2 864 121 € | DGD / WBI | 56 |
| | |  | Appui à la production agroalimentaire et à l'organisation communautaire | 1 963 418 € | DGD | 72 |
| | |  | Appui à l'amélioration de la cogestion des ressources halieutiques | 2 058 000 € | UE / DGD | 73 |
| 8 | Haiti |  | Amélioration de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de la qualité de la formation professionnelle | 748 000 € | DGD | 60 |
| 9 | Maroc |  | Amélioration de l'entreprenariat féminin (Min Ajliki) | 628 000 € | DGD | 84 |
| 10 | Mauritanie |  | Appui à la lutte contre la désertification, fixation de dunes et gestion des boisements | 290 000 € | AWEX / WBI | 80 |
| 11 | Palestine |  | Appui au programme d'amélioration des soins infirmiers | 361 000 € | DGD | 35 |
| | |  | Appui à l'accessibilité des groupes vulnérables à des services communautaires | 744 000 € | DGD | 36 |
| 12 | Rwanda |  | Appui à la Formation Professionnelle (PAFP) | 3 119 000 € | DGD | 57 |
| 13 | Sénégal |  | Amélioration de la qualité et du rendement de la formation des formateurs de la Formation Professionnelle et Technique (FPT) | 1 135 000 € | DGD | 62 |

“ Les frais opérationnels représentent 85% du budget total affecté à chaque pays. Ils sont directement affectés à l'exécution des activités programmées sur le terrain. ”





RÉSEAUX

tsi
The Spirit of Innovation



RÉSEAU NORD

L'EXPERTISE WALLONNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Outre le financement pluriannuel octroyé par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD) du Service Public Fédéral des Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement, l'APEFE développe des synergies entre les acteurs belges de la coopération internationale afin d'apporter son appui à l'amélioration continue de l'impact des actions menées au Nord comme Sud. Par la mise en réseau des acteurs francophones du monde de l'éducation, l'APEFE agit comme un centre d'expertise au service des institutions à vocation internationale.

A travers l'organisation de stages et de missions internationales, les collaborations de l'APEFE avec le réseau des universités et des hautes écoles belges, contribuent à valoriser l'expertise wallonne



à l'étranger et à professionnaliser l'approche en coopération au développement, au siège comme sur le terrain. Dans la même dynamique, la création de la plateforme Educaid.be en 2010, avec la VVOB, vise l'échange de bonnes pratiques entre acteurs belges de l'éducation en coopération au développement. L'APEFE est également membre de l'association Cité Internationale de Wallonie-Bruxelles (CIWB) et offre un appui administratif à la Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne (CASIW). Enfin, l'APEFE apporte son soutien à l'organisation du Forum Mondial de Langue Française, qui pour sa deuxième édition en 2015, se tiendra à Liège.



Voyage d'étude en Wallonie pour le développement des activités du programme de l'APEFE en Asie du Sud-Est



© Plateforme EDUCAID.be

DÉVELOPPER LES SYNERGIES BELGES POUR LES PROJETS D'ÉDUCATION DU SUD

Mener des projets d'éducation simultanément dans un même pays nécessite une collaboration pas toujours évidente. Sans se connaître, ni collaborer, on risque fort de gaspiller son énergie. Pour y remédier, la plateforme Educaid.be retisse les liens entre les acteurs, et fait entendre leur voix auprès des décideurs politiques. Fondée en 2010, la plateforme rassemble les opérateurs belges impliqués dans des projets d'éducation et de formation dans les pays du Sud. Lieu de partage de connaissances et d'expériences, ses membres poursuivent un objectif commun : renforcer l'expertise et amplifier la complémentarité des actions. L'organisation, en décembre 2013, d'une troisième conférence internationale réunissant 170 participants et 13 orateurs, venus des quatre coins du monde, a permis de croiser des expériences très diverses, et surtout très concrètes. Financée par l'état fédéral belge, Educaid.be est cogérée par l'APEFE et son alter ego néerlandophone, la VVOB. Elle est composée aujourd'hui d'une quarantaine d'organisations représentatives du secteur, parmi lesquelles la CTB, des organisations non gouvernementales, des associations belges et les réseaux universitaires, et cherche à s'ouvrir de plus en plus au « quatrième pilier ».



© Thomas Van Coillom / APEFE



DES ORATEURS VENUS DES 4 COINS DU MONDE

Lors de la conférence du 5 décembre Pascal Montois, Docteur en Sciences de l'Education et coopérant pour l'APEFE en Bolivie depuis plus de 6 ans, a partagé avec l'assemblée, son expérience et les résultats engrangés par l'éducation interculturelle équitable dans les terres basses de Bolivie. Stefaan Vande Walle, coordinateur VVOB au Cambodge, s'est quant à lui focalisé sur les approches innovantes dans ce pays encore marqué par l'époque des Khmers rouges. D'autres interventions ont porté sur l'enseignement à distance, sur la promotion des filles dans les filières scientifiques et technologiques en Afrique, ou encore sur l'interaction entre l'école et les dynamiques communautaires, à la recherche des bonnes pratiques pour favoriser l'équité dans l'accessibilité de l'éducation.



© Doris Schyns / Educaid.be

Conférence annuelle de la plateforme Educaid.be le 5 décembre 2013.

OUVRIR LE CHAMP PROFESSIONNEL DE LA COOPÉRATION

La coopération internationale pour le développement constitue un domaine très spécifique qui de plus en plus nécessite des compétences professionnelles pointues et multidisciplinaires. Celles-ci, comme tous les métiers, ne peuvent être construites et développées que dans la pratique. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'APEFE ouvre ses portes aux étudiants qui désirent orienter leur carrière vers le développement.

En 2013, 13 étudiants ont été accueillis au siège, tandis que 8 étaient encadrés sur le terrain au Vietnam, Burundi, Bolivie, Sénégal, Palestine et Maroc. Chaque stagiaire a pu ainsi appréhender de manière concrète et pratique la réalité d'un programme de coopération, dans son domaine de prédilection. Pour l'APEFE, cette ouverture est fondamentale à l'heure où la coopération est de plus en plus questionnée sur son efficacité, ses méthodes et ses outils. Il s'agit pour elle de contribuer au vivier qui demain fournira l'expertise dont les acteurs de la coopération auront besoin.



© Violaine Delhayé / APEFE

Durant 3 semaines, une série d'intervenants se succèdent devant les étudiants au siège de Bruxelles.

PROVOQUER LE DÉCLIC

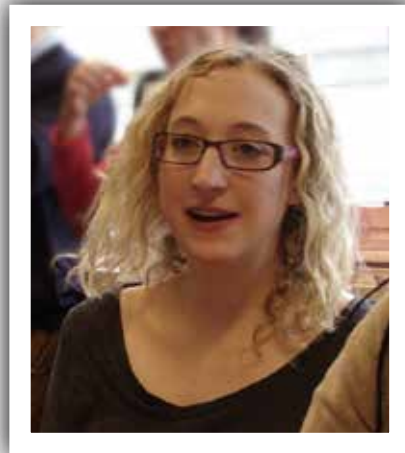
« **Hadiza Saley** : « L'APEFE m'a permis de me plonger dans l'action internationale de la Belgique et de prendre conscience de toute la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre de programmes au Sud. J'ai eu le temps d'apprécier les synergies développées dans les programmes conduits par l'APEFE au Sénégal et au Maroc. Travailler sur les dossiers d'appui à l'entrepreneuriat dans ces deux pays, m'a donné un nouveau déclic dans ma façon de travailler avec les femmes au niveau de mon pays, le Niger. La formation en genre et la facilitation dans les rencontres avec des personnes et structures internationales, m'ont donné confiance et permis de voir claire dans ce que je fais au niveau de mon pays. »



Hadiza Saley : Directrice de la Maison de la Femme Nigérienne à Niamey. Experte Ingénieure en Développement local. En stage à l'APEFE dans le cadre de la formation « Le Genre comme Condition du Développement Durable » organisée en Belgique par l'ONG « le Monde selon les femmes »

© Doris Schyns / Educard.be

« **Julie Renson** : « C'était très enrichissant, j'ai découvert le milieu de travail dans le secteur public et ai eu droit à des formations qui m'ont permis de mieux appréhender les programmes de développement et la gestion de projet. »



Julie Renson : Stagiaire à l'ambassade de Belgique à Buenos Aires en Argentine. En stage à l'APEFE dans le cadre du Master en Sciences de la population et du développement à l'Université Libre de Bruxelles.

« **Fédérico Rosetti** : « J'ai de très bons souvenirs de mon stage, liés principalement au personnel de l'APEFE, à leur disponibilité et à leur chaleur humaine. J'ai aussi une très haute considération du travail de l'APEFE, de sa philosophie d'appui à long terme et du professionnalisme de son personnel. »



© Violaine Delhaye / APEFE



Une équipe locale est chargée d'assurer la logistique des programmes, en synergie avec les délégations de Wallonie-Bruxelles International.

RÉSEAU SUD

Déployées dans 10 pays et une région - constituée du Cambodge, du Laos et du Vietnam, les activités de l'APEFE ont mobilisé en moyenne, une centaine de personnes à temps plein par an, dont 50 mises à disposition par les institutions partenaires. Cette implication croissante des institutions partenaires démontre la qualité d'un partenariat basé sur la confiance et sur un dialogue institutionnel, instauré parfois depuis plus d'une dizaine d'années. Par ailleurs, le recours ponctuel à l'expertise technique locale et internationale, pour des renforcements ciblés, garantit la flexibilité et l'adéquation de l'appui de l'APEFE, aux besoins exprimés par ses partenaires.



Évolution de l'assistance technique

Les ressources humaines mobilisées au Sud par les programmes de l'APEFE n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Cette évolution traduit une mutation du rôle de l'assistance technique et une nouvelle approche de la coopération internationale, en application des principes découlant des déclarations pour l'efficacité de l'aide de Paris (2005), d'Accra (2008) et de Busan (2011).

Recrutées directement sur le terrain, les assistants techniques de l'APEFE accompagnent les agents détachés par les partenaires (**RH Partenaires**) dans l'exécution des activités et l'atteinte des résultats, à travers des prestations ponctuelles (**RH Prestataires**) ou durant toute la durée du programme (**RH Programmes**).

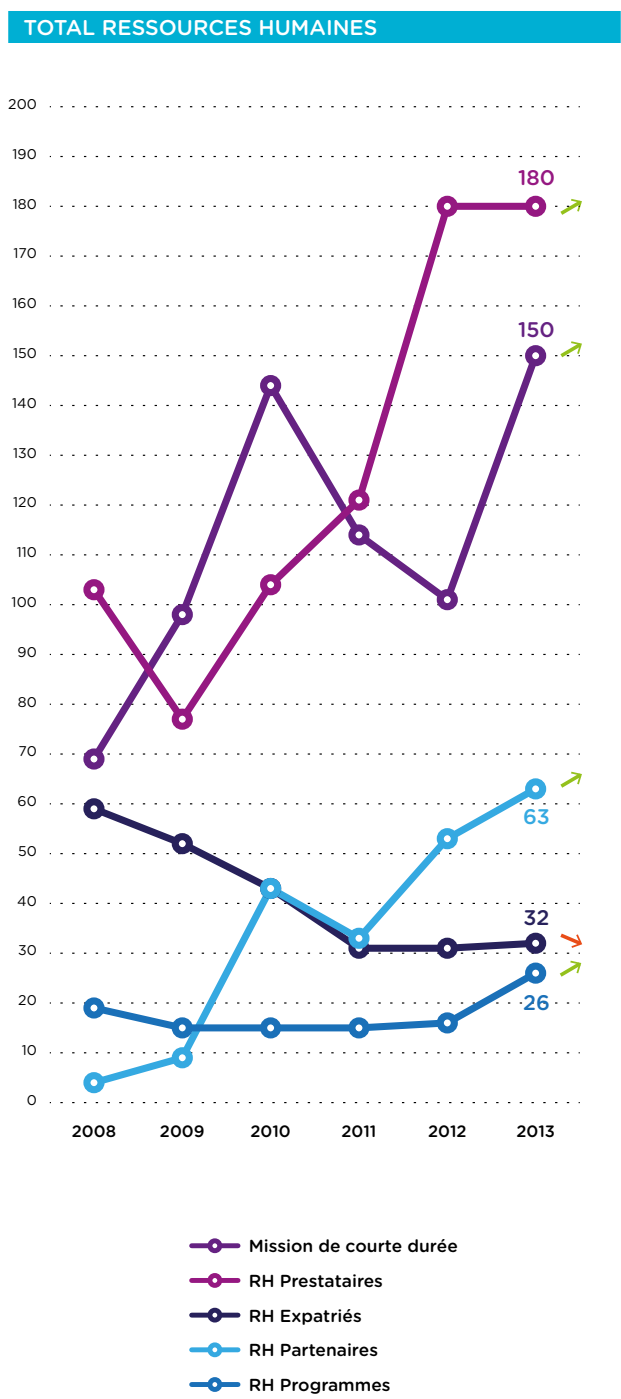
Depuis 2008, de moins en moins d'experts internationaux (**RH expatriée**) sont mobilisés à long terme. L'APEFE favorise en effet le renforcement des capacités locales à travers un recours ponctuel à l'expertise internationale, mobilisée pour des missions de courte durée (**MCD**).

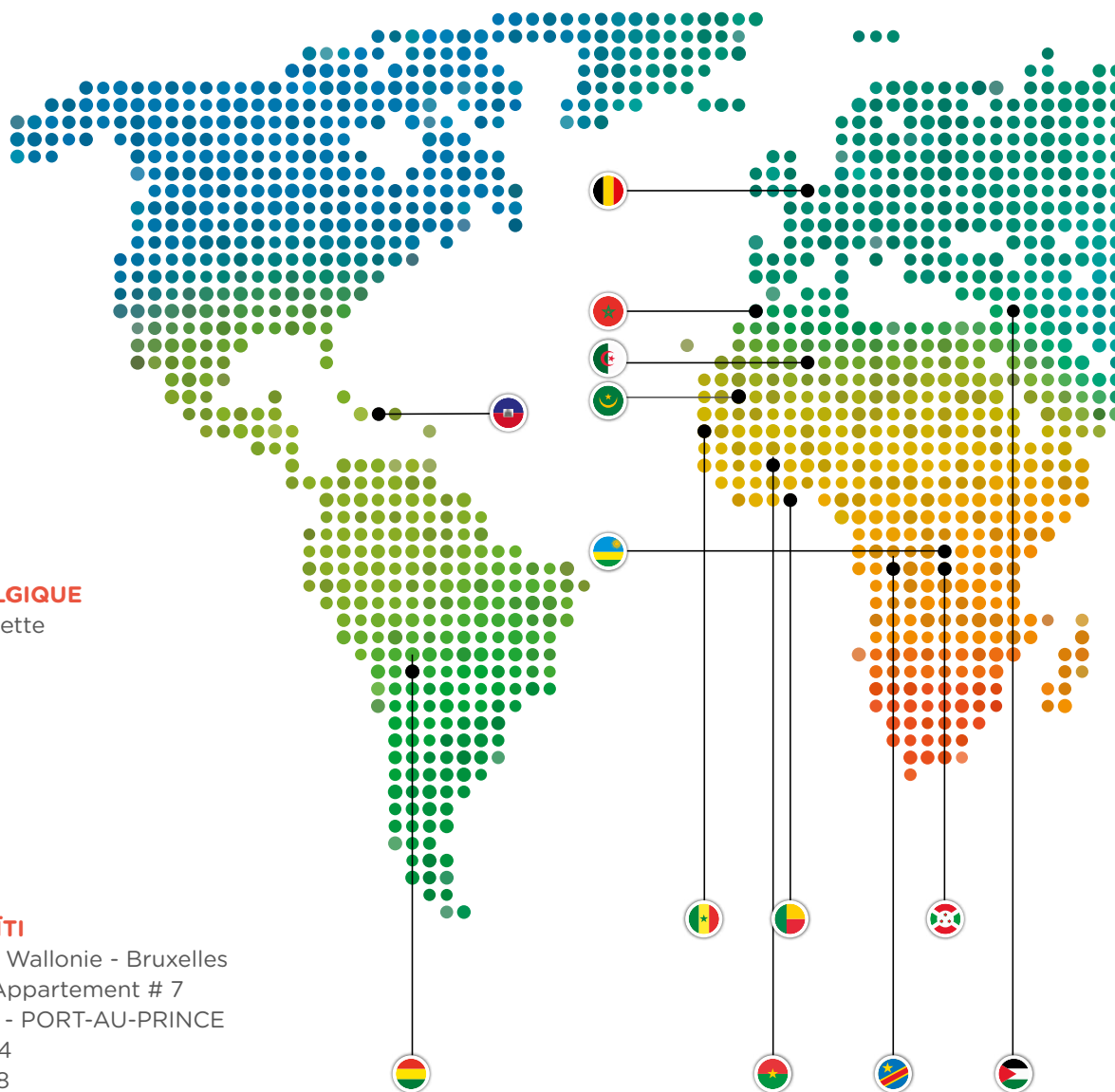
L'APEFE mobilise en outre une équipe locale chargée d'assurer la logistique des programmes.

Cette dynamique résolument axée sur l'autonomie à long terme permettra aux acteurs du développement de disposer d'une main d'oeuvre de qualité, pour assurer la continuité des réformes engagées.



L'APEFE valorise systématiquement l'expertise locale à travers la mise en œuvre de ses programmes.





 **L'APEFE EN BELGIQUE**

2, Place Saintelette
1080 - BRUXELLES
Tél. : + 32 2 421 83 83
Fax : + 32 2 421 83 86

Stephan Plumat
Directeur

 **L'APEFE EN HAÏTI**

Bureau APEFE - Wallonie - Bruxelles
Complexe Lafayette, Appartement # 7
1, Delmas 71, rue Serin - PORT-AU-PRINCE
Tél. : + 509 3 491 84 34
Tél. : + 509 4 273 01 58

Simon Lusulusa
Administrateur de Programme

 **L'APEFE EN BOLIVIE**

Bureau APEFE - Wallonie - Bruxelles
Edificio Monroy Vélez Piso 5a, Oficina n° 3,
Calle 21, n° 8350 San Miguël - LA PAZ
Tél. : + 591 221 46 050
Fax : + 591 221 21 316

Pascal Montois
Administrateur de Programme

 **L'APEFE AU MAROC**

s/c Délégation Wallonie - Bruxelles
4, Rue Jaâfar Assadiq
Agdal - RABAT
Tél. : + 212 537 67 41 15
Fax : + 212 537 67 40 94

Benoît Stiévenart
Administrateur de Programme

 **L'APEFE EN ALGÉRIE**

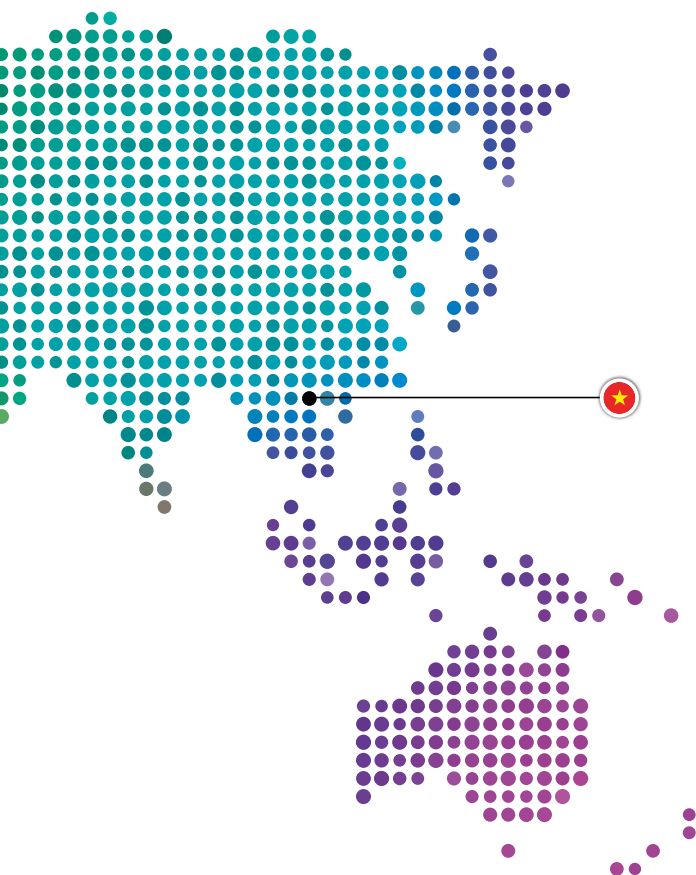
s/c Délégation Wallonie - Bruxelles
Rue Djemaa Khider, 24
16 306 - BEN AKNOUN
Tél : + 213 21 79 68 39
Fax : + 213 21 79 68 37

Sigrid De Meester
Responsable Géographique

 **L'APEFE EN MAURITANIE**

s/c Ministère de l'Environnement
& du Développement Durable -
Direction de la Protection de la Nature
B.P. 170 - NOUAKCHOTT
Tél. : + 222 41 07 93 30
Tél. : + 222 27 05 91 64

Eddy De Laethauwer
Administrateur de Programme



L'APEFE AU SÉNÉGAL

s/c Délégation Wallonie - Bruxelles
14, avenue des Jambaars
B.P. 6279 - DAKAR
Tél : + 221 33 8 49 29 70
Fax : + 221 33 8 21 75 15

Sophie Holliday

Administratrice de Programme



L'APEFE AU BURKINA FASO

Bureau APEFE - Wallonie - Bruxelles
01 BP 6625 - OUAGADOUGOU 01
Tél. /Fax : + 226 50 36 36 97

Didier Woirin

Administrateur de Programme



L'APEFE AU CONGO (RD)

s/c Délégation Wallonie - Bruxelles
206, avenue de la Nation
Gombe - KINSHASA
Tél. : + 243 82 191 20 48

David Gaquerre

Coordonnateur de Programme



L'APEFE AU BÉNIN

Bureau APEFE - Wallonie - Bruxelles
01 BP 3589 - COTONOU
Tél. : + 229 21 30 73 35
Fax : + 229 21 30 42 71

Brigitte Siebertz

Administratrice de Programme



L'APEFE AU RWANDA

1, Boulevard de l'Umuganda Kacyiru
KIGALI
Tél. / Fax : + 250 5 71 808

Aline Filiot

Administratrice de Programme



L'APEFE AU BURUNDI

Route Rumonge - BUJUMBURA
Tél. : + 257 22 24 67 10

Kiyayila Ntema

Administrateur de Programme



L'APEFE EN PALESTINE

s/c Bethlehem Arab Society for
Rehabilitation (BASR)
P.O. Box 100 - BETHLEHEM
Tél. : + 970 2 274 4050
Fax : + 970 2 274 4053

Elie Shehadeh

Gestionnaire Local



L'APEFE AU VIETNAM

Représentation régionale
pour l'Asie du Sud-Est
s/c Délégation Wallonie - Bruxelles
Centre Daeha - 5^e étage (505)
360, Kim Ma - Quartier Ba Dinh - HANOI
Tél. : + 844 77 16 251
Fax : + 844 77 16 253

Luc Moitroux

Administrateur de Programme



APERÇU DES ACTIVITÉS





© Brigitte Siebertz / APEFE

SANTÉ

« Les personnels de santé sont la pierre angulaire et l'élément moteur des systèmes de santé. La pénurie d'agents de santé est unanimement reconnue comme l'un des principaux obstacles qui empêchent d'assurer des interventions vitales comme la vaccination de l'enfant, les services néonataux et obstétricaux garantissant une grossesse et un accouchement sans risque, et le traitement du sida, de la tuberculose et du paludisme. »

Déclaration De Kampala, Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS (2008).

DES RESSOURCES HUMAINES POUR LA SANTÉ

Face à une pénurie chronique de personnel de santé (déficit estimé par l'OMS à 4,2 millions dont 1,5 million pour l'Afrique uniquement), l'APEFE soutient les institutions chargées de la formation du personnel médical au Bénin, au Burundi et dans les Territoires palestiniens. A travers le renforcement des compétences locales et l'appui à la mise en œuvre de réformes institutionnelles pérennes et durables, les programmes mis en œuvre par l'APEFE mettent à profit l'expertise technique et scientifique de la Belgique en matière de création de dispositif de santé, pour l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des soins au plus grand nombre. L'APEFE développe ainsi les synergies institutionnelles au sein de ses programmes et contribue à accélérer les progrès vers une Couverture Universelle en Santé.

UNE STRATÉGIE DE RÉADAPTATION À L'ÉCHELLE AFRICAINE

Conséquence de l'urbanisation et de l'évolution des modes de vie, le continent africain est de plus en plus confronté aux besoins des personnes handicapées ou en état d'incapacité. Parmi les nombreux pays qui se mobilisent pour le développement de capacités de soins en kinésithérapie et en réadaptation médicale, le Bénin et le Burundi font figure de pionniers. Ayant acquis une grande expérience dans la mise en place de centres de soins et d'écoles de formation, l'APEFE et WBI appuient les Ministères partenaires dans le développement de l'accessibilité et de la qualité de ces soins au Bénin (2000), au Burundi (2011) et lors d'une prochaine phase, au Burkina Faso.

ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES

Les nombreux échanges et congrès internationaux auxquels participent les acteurs des programmes appuyés par l'APEFE témoignent de l'accroissement des initiatives africaines pour le renforcement des compétences et la diffusion des bonnes pratiques en matière de Santé. Ces échanges permettent de développer des axes de collaboration Sud-Sud et de disséminer les acquis pour l'amélioration de la qualité et l'accessibilité des soins dans toute la sous-région.



JANVIER 2013

BURUNDI / NÉPAL :

Invitation de Handicap International au séminaire organisé sur le thème « les défis de la pérennité du secteur de la réadaptation physique », à Katmandou.



JUIN

BÉNIN / SÉNÉGAL :

Mission d'études pédagogique pour l'amélioration de la formation des agents de santé des formateurs de l'INMeS à l'ENDSS, à Dakar.



SEPTEMBRE

BÉNIN / BURUNDI / CÔTE D'IVOIRE :

Participation au 7^e Congrès International de la Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes (FATO), à Yamoussoukro.



NOVEMBRE

BURUNDI / BÉNIN :

Échange d'expériences entre partenaires de l'APEFE engagés dans des programmes similaires pour le développement de la réadaptation médicale et de la kinésithérapie, à Cotonou.



NOVEMBRE

BÉNIN / BRÉSIL :

Participation au 3^e Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé organisé par l'Alliance, à Recife.



© Brigitte Siebertz / APEFE

L'APPROCHE « GENRE » CONTRE LA DISCRIMINATION

Les différences sociales entre hommes et femmes évoluent et varient en fonction du temps et des cultures. L'intégration de cette dimension à tous les niveaux de la coopération au développement relève de la défense des droits de l'homme dans une dynamique globale visant à attirer l'attention sur ces différences et à lutter contre la discrimination. En matière de soins de santé, les programmes de l'APEFE bénéficient à toute la communauté tout en répondant aux besoins spécifiques des femmes, notamment à travers l'amélioration des compétences des sages-femmes (santé reproductive) et des infirmiers (transfusion sanguine) et le développement de la kinésithérapie (soins post-accouchement, rééducation périnéale).



© Olivier Jadin / APEFE

Bénin

UNE PLATEFORME DE FORMATION INTERNATIONALE POUR LES INFIRMIERS ET LES SAGES-FEMMES

Aujourd'hui en voie de devenir le pôle de référence en matière de formation en soins de santé en Afrique de l'Ouest, l'Institut National Médico-Sanitaire (INMeS) de Cotonou pourra prochainement accueillir les étudiants de toute l'Afrique subsaharienne. Formés aux techniques les plus pointues, la nouvelle vague d'infirmiers et de sages-femmes d'Etat qui en sortira, contribuera à augmenter la qualité et l'accessibilité des soins prodigués à la mère et à l'enfant.

Depuis 2008, deux programmes consécutifs d'appui à l'INMeS ont réussi à développer les conditions optimales pour le redémarrage des formations en soins infirmiers et obstétricaux en septembre 2011. La remise des diplômes de la 1^{re} promotion en décembre 2013, couronnait ainsi six ans d'appui de l'APEFE à la réforme des sciences médicosociales au Bénin, faisant de ce pays un des premiers de l'Afrique subsaharienne à mettre en place le système LMD (Licence-Master-Doctorat), garantissant la correspondance des diplômes et encourageant la mobilité internationale de ses étudiants.

La reformulation des curricula des agents de santé selon l'approche par compétences garantit une formation et une certification en adéquation optimale avec les compétences nécessaires sur le terrain.



© Brigitte Siebertz / APEFE



© Brigitte Siebertz / APEFE

L'acquisition d'équipements pédagogiques supporte les travaux pratiques et la recherche scientifique des étudiants.

INMES : LES INGRÉDIENTS DE LA RÉFORME (2008-2013)

- > La **promulgation des décrets** portant création de l'INMeS et relevant les formations au niveau de la Licence (équivalent Bac +3)
- > L'élaboration et mise en œuvre d'un **plan de formation continue** des enseignants permanents grâce à des bourses d'études, en collaboration avec WBI et la CTB.
- > Le **renforcement des compétences** des enseignants et des encadreurs de stage à travers des modules de formation continue.
- > La **construction des curricula, basés sur l'approche par compétence** et l'exigence d'adéquation entre la formation de base et les tâches attendues sur le terrain.
- > L'**élaboration des référentiels** de métier, de compétence, de formations et d'évaluation
- > L'**organisation des stages** en collaboration avec le secteur privé
- > La **réhabilitation des infrastructures**
- > L'**acquisition d'équipements pédagogiques** pour les travaux pratiques et la mise en place d'une salle informatique pour la recherche documentaire



© Jean-Louis Thomard / APEFE

Les kinésithérapeutes formés à l'ESK sont recrutés à travers tout le pays.

L'ESK VERS LA MAÎTRISE ACADÉMIQUE

Si l'Ecole Supérieure de Kinésithérapie (ESK) est la seule institution de formation pour kinésithérapeutes du Bénin, elle est aussi la seule école universitaire en Afrique francophone subsaharienne. Appuyée par l'APEFE depuis le début des années 2000, l'établissement entend proposer d'ici septembre 2015 un Master en kinésithérapie conforme aux standards européens LMD (Licence-Master-Doctorat), grâce à des synergies avec l'Université Catholique de Louvain (UCL) et Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Dans cette dynamique, le renforcement des capacités du Ministère de la Santé pour le suivi et la mise en œuvre du Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC) finalisera en 2014, l'appui au développement et à l'implémentation de cette stratégie novatrice de réadaptation, visant à favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées, au sein de leur communauté. Complément indispensable à la réadaptation médicale, la RBC est vraisemblablement appelée à se développer, dans une prochaine phase, au Burundi.



La kinésithérapie soulage les maux dus aux traumatismes de la route, du travail et des conflits armés, aux accidents vasculaires cérébraux, aux hémiplésies et aux maux de dos.

© Olivier Jadin / APEFE



© Olivier Jadin / APEFE



Burundi

UN CENTRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE POUR RELAYER LE SAVOIR

Démarrée en juin 2013, la construction du Centre National de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation médicale (CNRKR) au Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) à Bujumbura précède de quelques années la mise en place d'un Institut Universitaire en Kinésithérapie et Réadaptation (IUKR), dont il sera le lieu de stage principal. Centre de soins et de formation continue, le CNRKR est pourvu de tous les équipements d'un service de kiné moderne, notamment d'une piscine à gradins permettant grâce à la pesanteur réduite, de mobiliser certains patients dans des couloirs sécurisés, par des barres parallèles immergées.

Animé par 12 kinésithérapeutes formés à l'Ecole Supérieure de Kinésithérapie (ESK) de Cotonou, le CNRKR aura pour mission de développer et de transmettre un savoir-faire exemplaire en kinésithérapie et en réadaptation médicale. D'ici fin 2016, deux autres centres de kinésithérapie et de réadaptation médicale, situés dans les provinces du Nord (Ngozi) et du Sud (Makamba), auront été renforcés pour relayer le savoir au niveau régional.



Les kinésithérapeutes burundais à la fin de leur formation à Cotonou au Bénin.



© Olivier Jadin / APEFE

Le CNRKR est pourvu de tous les équipements d'un service de kiné moderne, notamment d'une piscine à gradins. Ces équipements sont en grande partie fabriqués sur place grâce à la formation des menuisiers locaux.

© APEFE



”

Aujourd'hui les médecins burundais ne sont pas encore assez conscients des bénéfices de la kinésithérapie dans le traitement de certaines pathologies. Dès que le centre de référence sera agréé, nous effectuerons des rencontres pour les sensibiliser à ce que nous faisons.

(Malaïka Douce Tanea - Kinésithérapeute au CNRKR provisoire)



4 kinésithérapeutes de très bon niveau formés au Bénin animent le Centre provisoire de Référence en Kinésithérapie et Réadaptation médicale (CNRKR) installé non loin du CHU de Bujumbura.

© APEFE



”

La kinésithérapie ne requiert pas d'équipements très sophistiqués. Ce qu'il faut surtout c'est de l'espace de travail (pour le mouvement) et d'excellentes ressources humaines. Les 12 étudiants burundais formés au Bénin sont aujourd'hui de très bons kinés. Ils constituent l'atout principal de ce centre.

(Olivier Jadin - Administrateur de Programme APEFE)



© Thomas Van Cottom / APEFE



Le terrain, mis à disposition par le Gouvernement Burundais est situé à côté du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge afin d'accueillir en stage les étudiants du futur Institut Universitaire en Kinésithérapie et Réadaptation (IUKR).

Palestine

DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES EN MILIEU HOSPITALIER

Partie prenante du programme d'appui de l'APEFE à l'amélioration des soins infirmiers, la BASR a organisé en décembre 2013 plusieurs formations en hygiène hospitalière, en partenariat avec la Haute Ecole Provinciale Hainaut Condorcet (HEPH-C). Destinée aux infirmiers et aux bénévoles, cette session fait partie d'un ensemble de formations, proposées au personnel de la BASR afin d'améliorer leurs compétences. Des cours de français sont également offerts afin de préparer l'obtention de bourses de formation spécialisée en Belgique, grâce à l'appui de WBI. Outre l'offre de bourses et la formation continue du personnel médical de la BASR, l'APEFE apporte également son soutien à l'université d'Hébron pour le développement en Palestine de formations modulaires, spécialisées en Soins Intensifs et Aide Médicale d'Urgence (SIAMU).



© Sigrîd De Meester / APEFE



Grâce aux équipements et aux formations dispensés, un nombre croissant de patients bénéficie de traitements adaptés dans sa communauté. Une deuxième équipe mobile sera bientôt mise sur pied.

LA BASR À LA RENCONTRE DES PLUS VULNÉRABLES

Du fait de l'occupation et de l'encerclement par Israël, l'accès aux soins de santé et de réadaptation médicale est difficile pour une bonne partie de la population palestinienne. Pour parer à cette situation, l'Hopital de la Bethlehem Arab Society for Rehabilitation (BASR) et l'APEFE appuient un réseau de centres communautaires proposant localement des activités éducatives et des services sociaux aux personnes handicapées et aux enfants en âge d'être scolarisés. Constituée de kinésithérapeutes, de logopèdes, d'ergothérapeutes et de spécialistes des troubles visuels et auditifs, l'équipe paramédicale de la BASR a réalisé en trois ans un nombre impressionnant de consultations dans les centres communautaires, les écoles ou au domicile des patients isolés. Grâce aux équipements et aux formations dispensés, une deuxième équipe sera bientôt opérationnelle (2014) afin d'étendre la couverture de soins à plus de bénéficiaires.



L'appui au centres communautaires permet de soutenir les activités adaptées, les animations, les dépistages et les consultations organisées pour les personnes vulnérables dans leurs communautés.



© Sigrid De Meester / APEFE



PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES DES INFIRMIERS ET DES SAGES-FEMMES

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|-----------|---|----------|-----------|---|---------------|
| 629.081 € | 2011-2013 | DGD | 100% | 631.017 € | 0 | 1 |
| Description détaillée du projet : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Ce renforcement de l'INMeS vise l'accroissement de la disponibilité des infirmiers et des sages-femmes compétents et l'augmentation de la qualité des soins dispensés aux populations béninoises par les 536 structures sanitaires que compte le Bénin (*).</p> <p>Après la réouverture de l'établissement et la validation des curricula de la première promotion dans les deux filières selon l'APC, il s'agit à présent de créer des passerelles vers le Master, nécessaires pour garantir la qualité et la durabilité de la réforme pédagogique de la formation initiale en sciences infirmières et obstétricales, afin que d'ici fin 2016, minimum 95 % des infirmiers et sages-femmes réussissent en 1ère année et que 95 % des diplômés soient affectés dans les dispensaires et maternités, et respectent les bonnes pratiques en matière de soins.</p> <p>Pour ce faire, l'APEFE appuiera l'INMeS au niveau de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'actualisation des référentiels en cours d'exécution afin que le personnel pédagogique soit à terme, capable de réviser les référentiels de chaque filière de manière autonome ; • l'appui à la recherche en soins infirmiers et obstétricaux pour la préparation des mémoires de licence ; • l'opérationnalisation d'un dispositif d'aide à la réussite ; • l'élaboration d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des enseignements et des enseignants afin que tous les enseignants permanents de l'INMeS respectent l'ensemble des critères de compétences en pédagogie active. • le renforcement en ressources matérielles. <p>(*). Un des volets de cette programmation concernait jusqu'en 2013 la mise en place de modules de formation continue en transfusion sanguine certifiées par le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS).</p> | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Appui / Assistance technique • Service de consultation technique • Renforcement institutionnel • Renforcement des capacités • Mise en place d'une coopération régionale • Formation de formateurs • Formation continue • Mise à disposition de personnel • Fourniture de matériel et de technologie | |
| Partenaires au Sud : | | Ministère de la Santé (MS) / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) / Ecole Supérieure des Infirmiers et Infirmières d'Etat (ESIIE) / Ecole Supérieure des Sages-Femmes d'Etat (ESSFE) | | | | |
| Partenaires au Nord : | | Wallonie Bruxelles International (WBI) / Haute Ecole Provinciale Hainaut Condorcet (HEPH-C) | | | | |



PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS
DE LA RÉÉDUCATION (KINÉSITHÉRAPEUTES)

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|--|--------|----------|-----------|---|---------------|
| 753.251 € | 2011-2013 | DGD | 97% | 734.366 € | 0 | 2 |
| Description détaillée du projet : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le programme a pour objectif d'améliorer qualitativement et quantitativement les capacités de réadaptation des personnes handicapées ou en état d'incapacité au Bénin par le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Santé (MS), de la formation initiale des kinésithérapeutes (niveau Licence) et le lancement du Master (septembre 2015) à l'École Supérieure de Kinésithérapie de Cotonou (ESK) visant fin 2016, un taux de réussite supérieur à 90 % des lauréats de l'ESK en 1ère année Master (*).</p> <p>Pour atteindre ces résultats le programme d'intervention s'articulera autour de 2 axes d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement du cadre institutionnel de la Direction de la Réadaptation Médicale (DRM) au sein du MS : réorganisation, fonctionnalisation de la DRM, renforcement du code de déontologie du kinésithérapeute, réactualisation de la stratégie de développement de la réadaptation médicale au Bénin. • la construction et l'équipement des locaux nécessaires ainsi que l'opérationnalisation du Master en Kinésithérapie par l'envoi du personnel enseignant en formation à l'UCL de manière à ce que d'ici fin 2016 il y ait 2 enseignants béninois au niveau master et 2 autres au niveau doctorat ; <p>(*) Un des volets de cette programmation concernait jusqu'en 2013 l'appui à la mise en œuvre du PNRBC et la formation à travers tout le Bénin d'agents spécialisés en Réadaptation à Base Communautaire.</p> | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Appui / Assistance technique • Service de consultation technique • Renforcement institutionnel • Renforcement de capacités • Mise en place d'une coopération régionale • Formation des formateurs • Formation continue • Mise à disposition de personnel • Fourniture de matériel et de technologie | |
| Partenaires au Sud : | Ministère de la Santé (MS) / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) | | | | | |
| Partenaires au Nord : | Wallonie-Bruxelles International (WBI) / Université Catholique de Louvain (UCL) | | | | | |
| Site internet : | www.readaptationbenin.org | | | | | |



Burundi

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA KINÉSITHÉRAPIE ET DE LA RÉADAPTATION MÉDICALE

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|-----------|--|----------|-----------|---|---------------|
| 582.848 € | 2011-2013 | DGD | 126% | 734.100 € | 0 | 1 |
| Description détaillée du projet : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le Programme de renforcement des capacités des soins en kinésithérapie et en réadaptation médicale vise le développement qualitatif et quantitatif de ces soins par le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Santé Publique (MSPLS), des structures de santé du pays et du dispositif de formation des kinésithérapeutes, afin de délivrer fin 2016 au moins 250 prises en charge quotidienne assorties d'un taux de 85 % de satisfaction auprès des patients. Outre la création d'un Centre National de Référence en Kinésithérapie et en Réadaptation médicale (CNRKR), le programme appuiera le renforcement de deux centres de référence régionale et la construction avant fin 2016 d'un Institut Universitaire en Kinésithérapie et Réadaptation (IUKR).</p> <p>Pour ce faire, 3 axes principaux sont envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement institutionnel du MSPLS pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique de développement de la kinésithérapie 2015-2020 en concertation avec l'ensemble des acteurs de la réadaptation et adoption d'un cadre légal, pour que d'ici 2016, 3 partenariats public-privé soient conclus entre le MSPLS et les centres de soins en kinésithérapie-réadaptation médicale actifs au Burundi, pour la mise en œuvre de normes de qualité de soins et l'amélioration de l'accessibilité économique des soins. • l'achèvement de la formation d'un noyau de ressources humaines de qualité : 15 kinés niveau Bachelor et un médecin spécialiste en réadaptation au Bénin ; 2 kinés formés au niveau Master en Belgique. Ces experts animeront à terme le CNRKR à Bujumbura et assureront le recyclage / formation continue des kinésithérapeutes en activité dans les autres centres du Burundi. • le renforcement de capacités des centres de kinésithérapie et réadaptation médicale existants (équipements et RH) et amélioration de l'accès financier aux soins dans ces centres, avec un accent particulier sur le CNRKR et au moins deux autres services qui devront acquérir un rôle de référence régionale à l'intérieur du pays. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de matériel et de technologie. • Formation des formateurs. • Service de consultation technique • Renforcement institutionnel • Mise en place d'une coopération régionale | |
| Partenaires au Sud : | | Ministère de la Santé Publique | | | | |
| Partenaires au Nord : | | Coopération Technique Belge (CTB) / Université Catholique de Louvain (UCL) | | | | |



Palestine

PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DES SOINS INFIRMIERS

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|--|--------|----------|-----------|--|---------------|
| 489.060 € | 2011-2013 | DGD | 74% | 360.911 € | 1 | 0 |
| Description détaillée du projet : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le Programme d'appui à l'amélioration des soins infirmiers dans les régions de Bethléem et d'Hébron vise à renforcer la qualité des soins infirmiers dans deux hôpitaux (BASR, El Alhali) de la région de Bethléem et Hébron par l'amélioration des compétences du personnel soignant et l'institutionnalisation d'un système de formation continue en collaboration avec les deux universités du Gouvernorats d'Hébron et de Bethleem. Suite aux formations menées en 2011, les deux hôpitaux sont aujourd'hui des organisations apprenantes qui disposent d'infirmiers aptes à apporter une plus grande qualité de soins à leurs patients.</p> <p>Ces compétences seront améliorées d'ici fin 2016 selon 4 axes d'intervention stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration de la qualification du personnel des structures hospitalières ciblées par la formation longue durée (12 mois) en Belgique d'au moins 9 infirmiers professionnels palestiniens; • l'installation d'une formation spécialisée d'une année à l'université d'Hébron et de Bethléem et des formations modulaires, de courte durée afin que fin 2016 au moins 12 infirmiers référents certifiés en pratiques avancées. • la création des spécialisations SIAMU et salle d'opération au sein des universités locales afin de garantir à long terme ces spécialisations en Palestine ainsi qu'un service SIAMU et une salle d'opération dans chaque hôpital appuyé, grâce à la création d'un curriculum et d'un pool de formateurs qualifiés, interne ou externe, respectivement pour le SIAMU et la salle d'opération. • l'institutionnalisation d'un système de formation continue efficace au sein des hôpitaux par la création d'une cellule de formation et la mise en œuvre d'un programme de formation commun | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Formation de formateurs • Développement de curriculum • Formation continue • Appui / Assistance technique • Renforcement des capacités | |
| Partenaires au Sud : | Bethlehem Arab Rehabilitation Society (BASR) | | | | | |
| Partenaires au Nord : | Haute Ecole Provinciale Hainaut Condorcet (HEPH-C) | | | | | |
| Site internet : | www.basr.org | | | | | |



Palestine

PROGRAMME D'APPUI À L'ACCESSIBILITÉ DES GROUPES VULNÉRABLES À DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|--|--------|----------|-----------|--|---------------|
| 814.479 € | 2011-2013 | DGD | 91% | 744.210 € | 0 | 0 |
| Description détaillée du projet : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le Programme d'accessibilité des groupes vulnérables à des services communautaires vise la mise à disposition de services adéquats d'assistance sanitaire, éducative et sociale, mais aussi l'inclusion sociale d'environ 14.000 enfants et leur famille dans les régions de Bethléem et d'Hébron. Fort des résultats atteints lors de la phase précédente, ce programme élargi sa couverture régionale afin d'atteindre d'ici 2016 au moins 9.000 consultations spécialisées par an auprès des groupes de personnes handicapées et plus vulnérables vivant dans leur communauté. Le programme sensibilisera également à la reconnaissance et à la prise en charge des personnes handicapées, par la mise en œuvre d'une approche intégrée : la réhabilitation à base communautaire (RBC).</p> <p>Pour ce faire 3 axes d'interventions sont envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau de l'équipe mobile : le renforcement de la première équipe mobile pluridisciplinaire de la BASR (composée de kinésithérapeutes, logopèdes, ergothérapeutes, spécialistes des troubles visuels et auditifs) devrait permettre d'élargir la couverture régionale par le recrutement du personnel supplémentaire, des formations continues en collaboration avec la HEPH-C et l'achat d'équipements, ainsi que la création d'une deuxième équipe mobile plus légère (4 spécialités) et l'achat d'une voiture pour les déplacements ainsi que de l'équipement et matériel à utiliser en déplacement. • Au niveau des Centres Communautaires : l'extension de l'appui à 5 nouveaux centres (Yatta, de Taffuh, de Surief, de Darhiya et de Hussan), l'achat d'équipements, des travaux de rénovation structurelle, l'organisation et fonctionnement des ateliers/AGR, des formations ainsi que le recrutement de personnel supplémentaire devrait permettre d'ici 2016 la scolarisation de 575 enfants vulnérables (enfants handicapés, orphelins, etc.) et l'insertion professionnelle d'au moins 40 personnes handicapées d'ici 2016. • Au niveau de l'inclusion des personnes handicapées : le renforcement de l'équipe actuelle du programme CBR (Community Based Rehabilitation) et la création d'une équipe additionnelle basée à Hébron permettra de continuer à identifier les personnes handicapées vulnérables et leurs besoins dans leur propre communauté. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation communautaire à la personne handicapée et aux groupes vulnérables (enfants) • Recrutement du personnel supplémentaire • Formations continues • Achat d'équipement • Travaux de rénovation structurelle | |
| Partenaires au Sud : | Bethlehem Arab Rehabilitation Society (BASR) | | | | | |
| Partenaires au Nord : | Haute Ecole Provinciale Hainaut Condorcet (HEPH-C) | | | | | |
| Site internet : | www.basr.org | | | | | |



© Pascal Montois / APEFE

ÉDUCATION

Un système éducatif ne vaut que ce que valent ses enseignants. Valoriser leur potentiel est donc essentiel pour améliorer la qualité de l'apprentissage.

Irina Bokova Directrice générale de l'UNESCO

FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES GRÂCE À UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

La mauvaise qualité de l'enseignement reste une entrave à l'apprentissage pour encore un tiers des enfants en âge d'être scolarisés dans le monde. Pour atteindre l'objectif du millénaire de l'apprentissage pour tous, l'UNESCO recommande fermement que les stratégies nationales en matière d'éducation intègre la gestion et la qualité du corps enseignant, notamment à travers l'amélioration des programmes de formation et la formation continue des formateurs. Grâce à l'actualisation des connaissances et au renforcement pédagogique des corps enseignants, les programmes d'appui aux réformes éducatives de l'APEFE en Bolivie et en République démocratique du Congo (RDC) consolident les bases d'un système scolaire plus inclusif, où chaque élève a sa chance.



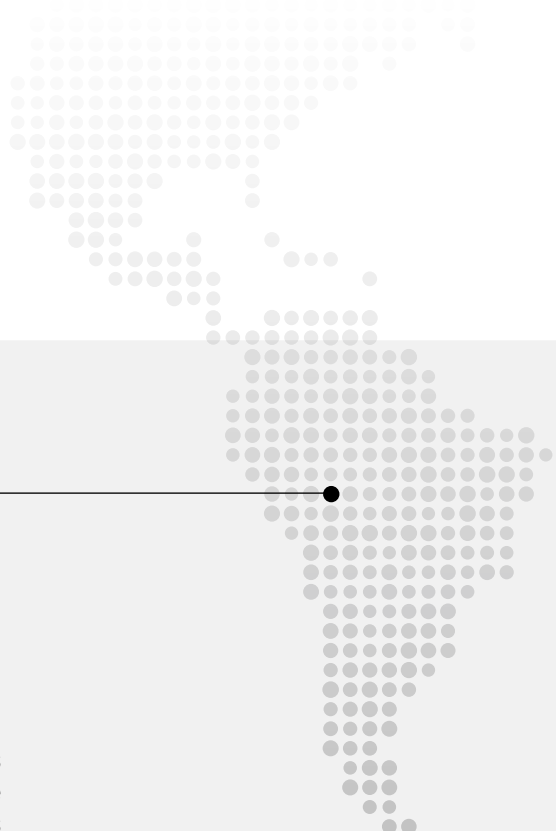
© Clément Tshibangu / IFADEM

Deux espaces numériques installés par IFADEM en RDC permettent aux instituteurs congolais d'effectuer des recherches en lignes et suivre des formations continues.



© Pascal Montois / APEFE

Depuis 2010, les instituteurs des Terres Basses doivent apprendre à intégrer les cultures locales au contenus enseignés dans leurs communautés.



Bolivie

SOUTENIR LES PROJETS DES COMMUNAUTÉS BOLIVIENNES

Les politiques ne sont efficaces que lorsque ceux qui sont chargés de les mettre en oeuvre participent à leur élaboration. Dans l'État plurinational de Bolivie, l'implication des syndicats et représentants des communautés a permis d'améliorer les politiques de soutien aux groupes défavorisés et d'obtenir que les droits des autochtones soient garantis par la constitution, impliquant une reformulation complète de la politique d'éducation nationale. Pour assurer la mise en oeuvre de la nouvelle politique éducative (adoptée fin 2010), le ministère de l'éducation a décidé de lancer un programme de formation complémentaire pour les instituteurs en service (PROFOCOM) obligatoire pour tous les enseignants, et sanctionné par un diplôme de licence.

Avec son programme d'amélioration de l'adéquation de l'éducation à l'approche intraculturelle, interculturelle et plurilingue (IIP), l'APEFE a apporté son soutien à cette initiative, en renforçant les compétences des instituteurs en formation à l'Université Mariscal Sucre, ainsi qu'au sein des communautés, aux gestionnaires d'Education. Ces gestionnaires sont des parents et des représentants d'organisations sociales, impliqués dans leur communauté pour amélioration de l'enseignement. Depuis 2011, l'APEFE les accompagne pas à pas afin qu'ils soient capables de parler et d'agir dans le domaine de l'éducation et qu'ils puissent participer activement à l'élaboration des stratégies visant à surmonter les déficits d'apprentissage et à permettre de construire une école et une éducation communautaires.



Atelier de revitalisation linguistique organisés pour les responsables des Instituts de Langues et Cultures représentant 8 des 37 ethnies des terres basses.



© Pascal Montois / APEFE

Le but n'est pas seulement de former des ressources humaines mais bien de provoquer des transformations sur le terrain. Ces formations « action » visent à ce que les participants mettent en place des stratégies concrètes en collaboration avec l'école et obtiennent des changements éducatifs, particulièrement dans le domaine culturel / linguistique. En effet, le nouveau modèle éducatif souligne l'importance de concevoir les pratiques éducatives depuis, avec et pour la communauté. Cela implique un important travail intraculturel et la prise en compte des savoirs et savoir-faire locaux, notamment les aspects liés aux langues locales.

Créé fin 2012, l'Institut Plurinational d'Etudes Linguistiques et Culturelles (IPELC) est aujourd'hui en charge des domaines culturel et linguistique, et a pour mission de créer des Instituts de Langues et Cultures (ILC) pour chacune des 37 nations boliviennes afin de pouvoir développer une éducation IIP. Les 80 techniciens de l'IPELC formés par l'APEFE, formeront à leur tour les représentants des 37 communautés que comptent les Terres Basses. Cette collaboration avec l'IPELC a permis de mutualiser les savoir-faire et de revitaliser de nombreuses langues en danger pour permettre l'appropriation d'une série de concepts et d'outils nécessaires à la gestion éducative interculturelle et la mise en œuvre de projets éducatifs communautaires et productifs.

Ce programme a bénéficié d'appuis complémentaires de Wallonie Bruxelles International qui ont renforcés l'impact des activités de l'APEFE pour la formation des gestionnaires d'éducation communautaires à travers le financement direct de l'IPELC, de formations dans le Béni, d'activités de recherche éducative et de traduction.

L'APEFE soutient l'accès à une éducation intra-culturelle, interculturelle et plurilingue pour tous par le renforcement des institutions chargées du processus de formation permanente des instituteurs à La Paz, dans les Terres Basses et les Terres Hautes.



Ateliers de formation des instituteurs et des représentants communautaires





République Démocratique du Congo

DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES POUR LES INSTITUTEURS KATANGAIS

A travers la révision des contenus de 7 livrets de formation de formateurs et la mise en œuvre d'un dispositif de formation en partie à distance de 27 tuteurs (inspecteurs du primaire) et de 20 animateurs des regroupements d'enseignants (diplômés universitaires en pédagogie du français), l'IFADEM vise la formation de 1200 enseignants du dernier cycle de l'enseignement primaire des provinces éducationnelles de Kolwezi, Likasi, Kamina et Kalemie. Chacun des livrets propose des activités qui permettent aux instituteurs de faire leur propre bilan de compétences et de développer une démarche pédagogique efficace en classe. La formation des formateurs (animateurs de regroupements, tuteurs) a commencé en décembre 2012. Sur les 581 enseignants (dont 83 femmes) du premier regroupement, 426 ont réussi leur évaluation finale. Outre la maîtrise des contenus des livrets, le parcours comprenait une initiation à l'informatique et Internet. Publiés selon les termes de la licence « creative commons », les livrets sont téléchargeables en ligne gratuitement sur le site de l'IFADEM : www.ifadem.org.

La construction, en 2013, de deux espaces numériques pourvus de tout le nécessaire multimédia et surtout d'une connexion internet par satellite, a permis aux élèves et aux enseignant(e)s de l'Institut M'Saada (Likasi) et du Complexe scolaire Elimu (Kolwezi) d'accéder à des ressources numériques et d'améliorer la communication interne des services, grâce à l'utilisation de supports électroniques. Des supports écrits (dictionnaires, encyclopédies, livres de grammaire française, livrets IFADEM, et autres ouvrages spécialisés dans le domaine de la pédagogie) ont également complété l'équipement de 3 centres de ressources dans les provinces éducationnelles du Katanga. En collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Agence Universitaire de la Francophonie.



IFADEM met en œuvre des formations continues à destinations des enseignants du dernier cycle du primaire basées sur l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE).



Les regroupements périodiques des instituteurs permettent le partage des expériences pratiques sur l'utilisation des livrets.



Lancement de la formation des formateurs et inauguration de l'Espace numérique à Likasi par le Ministre National de l'EPSP et le Ministre provincial de l'éducation du Katanga.

© Clément Tshibangu / IFADEM



Bolivie

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INSTANCES TECHNIQUES INTERMÉDIAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|---|--------|----------|-------------|---|---------------|
| 1.384.297 € | 2011-2013 | DGD | 91 % | 1 262 826 € | 10 | 1 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le programme a pour objectif d'améliorer les compétences éducationnelles et institutionnelles des CEPO et des Universités publiques dans les départements de Santa Cruz, du Béni et du Pando, dans le cadre du projet national de réforme pour l'application d'un enseignement basé sur l'approche intra-culturelle, interculturelle et plurilingue (EIIP) dans 104 écoles à travers 3 axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le renforcement des capacités pédagogiques des universités publiques pour l'implantation de la licence en EIIP par l'organisation de la formation et d'un processus de suivi / évaluation permanent, afin que fin 2013, 340 enseignants soient formés en EIIP, des séminaires organisés et les travaux de recherche les plus pertinents, publiés. > Le renforcement des capacités des SEDUCA's et Districts par la formation de techniciens en éducation (DDE) afin qu'ils soient capables fin 2013, d'accompagner 130 écoles pour l'implantation de la nouvelle politique éducative. > Le renforcement des ressources humaines des CEPOs dans l'élaboration de propositions éducatives communautaires et l'implantation de la nouvelle politique éducative par l'élaboration de plans d'études, l'organisation de formation et d'un colloque international amazonien d'EIIP. Ces initiatives aboutiront, fin 2013, à la conception autonome de 12 propositions éducatives élaborées dans le cadre de la nouvelle politique. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Formation des formateurs (Instituteurs et cadres intermédiaires des CEPOS) • Renforcement Institutionnel (DDE ; CEPOS ; Ministère de l'Éducation). • Service de consultation technique à tous les niveaux du programme. | |
| Partenaire au Sud : | Ministère de l'Éducation / Conseils Educatifs des Peuples Indigènes / SEDUCAs : Services Départementaux du Ministère de l'Éducation | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Wallonie-Bruxelles International (WBI) | | | | | |



République Démocratique du Congo

PROGRAMME D'APPUI À L'INITIATIVE POUR LA FORMATION DE MAÎTRES À DISTANCE (IFADEM)

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|--|-------------------|----------|-----------|--|---------------|
| 774.000 € | 2011-2013 | APEFE / OIF / AUF | 99 % | 786.218 € | 1 | 0 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>L'APEFE associée en RDC avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) appuie un programme intitulé l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM). La phase actuelle du programme vise la consolidation et le déploiement afin de capitaliser les réalisations de la première phase. IFADEM a démarré en 2010 avec pour objectif principal l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants du primaire notamment sur la maîtrise du français comme langue d'enseignement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> > La formation à distance (semi présentielle) adaptée aux besoins des enseignants et l'amélioration des curriculums de formation à travers la révision des contenus de 6 livrets de formation et la mise en œuvre d'un dispositif de formation en partie à distance de 100 tuteurs et animateurs des regroupements afin qu'ils puissent à leur tour former les 1200 enseignants du dernier cycle de l'enseignement primaire des provinces éducationnelles de Kolwezi , Likasi, Kamina et Kalemie et leur permettre d'effectuer un saut qualitatif dans leur pratique de classe. > L'amélioration des compétences professionnelles de 600 enseignants titulaires du primaire, de 5^e et 6^e années, en service dans l'enseignement public, autour de Likasi et Kolwezi, dans leur enseignement du et en français et de les sensibiliser à l'usage des technologies de l'information et de la communication > Le développement des contenus pédagogiques en didactique du et en français et en technologies de l'information et de la communication pour la formation continue des enseignants du primaire. > L'appui au Ministère de l'EPSP à tester et valider une stratégie de formation continue des enseignants par l'intermédiaire d'un dispositif de formation en partie à distance. > La création de 2 espaces numériques à l'institut Msaada et au Complexe scolaire Elimu, et le renforcement de l'équipement des 3 centres de ressources mis en place par le MEPSP dans les provinces éducationnelles de Katanga 1 et Katanga 4 ainsi qu'au MEPSP. > La formation de 50 concepteurs et formateurs de formateurs destinés à produire les modules de formation, animer et encadrer un dispositif de formation en partie à distance. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de personnel • Réhabilitation des infrastructures • Fourniture de matériel et de technologies • Formation d'enseignant du primaire • Formation de formateur | |
| Partenaire au Sud : | Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel (MEPSP) | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Organisation Internationale de la Francophonie / Agence Universitaire de la Francophonie | | | | | |
| Site internet : | www.ifadem.org | | | | | |



ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS (EFTP)

L'EFTP doit être la cheville ouvrière permettant de réduire la pauvreté, promouvoir la paix, préserver l'environnement, assurer à tous une meilleure qualité de vie et conduire à un développement durable.

Déclaration de Bonn, 2004

DES SOLUTIONS EFFICACES POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

Face aux effets de la crise financière mondiale, aux conséquences du changement climatique, aux évolutions démographiques et à la prolifération de l'économie informelle, les pays du Sud sont à la recherche de solutions efficaces pour améliorer la qualité de leurs processus d'enseignement et d'apprentissage. Englobant les apprentissages formel, non-formel et informel destinés au monde du travail, l'EFTP a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le chômage et le sous-emploi. Particulièrement en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, où ce phénomène touche plus de 50 millions de jeunes, non scolarisés ou peu qualifiés. Spécialisée dans le renforcement de capacités et le développement de dispositif de formation, l'APEFE accompagne les réformes engagées par ses partenaires dans le secteur de l'EFTP, afin qu'elles englobent l'ensemble

des compétences exigées par le monde du travail et améliorent les conditions de vie des populations au Sénégal, en République Démocratique du Congo, au Burundi, au Rwanda, au Vietnam, au Laos et au Cambodge, mais aussi en Haïti.



Axe 1 : Appui au renforcement des capacités



OBTENIR L'ENGAGEMENT DE TOUS

C'est à partir des pratiques des enseignants que l'avenir et le devenir d'une réforme pédagogique se joue. Pour les impliquer et les faire participer, l'APEFE améliore non seulement les conditions d'enseignement des formateurs, en mettant à disposition des outils appropriés et réellement utilisés dans le secteur privé, mais crée également une dynamique de réflexion sur l'adéquation des formations au marché de l'emploi, à travers la reformulation de leurs curricula selon les principes de l'Approche par Compétences (APC). La mise en œuvre de processus d'évaluation et de suivi complète le dispositif et permet aux acteurs de se situer par rapport à leurs objectifs de départ.

DES PROCESSUS DE GESTION AMÉLIORÉS

Appuyés par des experts internationaux spécialisés dans l'implantation de dispositifs éducatifs, les institutions partenaires de l'APEFE mobilisent et valorisent leurs ressources humaines, grâce à des formations ciblées sur le développement de leurs capacités à concevoir, implémenter, évaluer et adapter les différents outils de la réforme. Des directeurs d'écoles aux enseignants, des conseillers pédagogiques aux inspecteurs, les programmes de l'APEFE, accompagnent leurs partenaires à tous les niveaux et renforcent leur autonomie à long terme.



Formation des cadres nationaux et régionaux à l'évaluation des systèmes, aux systèmes d'audit (gestion de la qualité) et de soutien à la mise en place de dispositif de suivi-évaluation interne.

ASIE DU SUD EST

DYNAMISER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN ASIE DU SUD-EST

Présente depuis une vingtaine d'années au Vietnam, l'APEFE a décidé d'étendre son appui en 2011 au Cambodge et au Laos, afin de mieux répondre aux exigences galopantes du développement économique de la région, aux ambitions calquées sur le modèle européen. A travers l'organisation de séminaires internationaux et la formation des cadres gestionnaires (en approche sectorielle) et des formateurs de formateurs (en ingénierie de la formation) le programme de renforcement des capacités de l'APEFE en Asie du Sud Est soutient la formulation et la gestion des politiques de l'EFTP dans trois pays partenaires. Des regroupements régionaux des directeurs d'écoles et des cadres ministériels, renforcent les capacités au niveau régional pour la régulation des systèmes FTP et la mise en place d'un modèle partagé de gestion de la qualité dans les établissements de formation sélectionnés.



© Adrien Paris / APEFE

Le Laos a opté pour la filière mécanique agricole. Le Cambodge a choisi le profil de frigoriste. Au Vietnam, c'est le secteur de l'automobile ainsi que la gestion des stocks et des supermarchés qui correspondait le mieux aux besoins du marché.

Dans chacun des trois pays, les ministères concernés ont identifié les priorités afin de répondre au mieux aux spécificités du marché local. L'expérimentation et l'évaluation des nouveaux programmes de formation formulés selon l'APC ont été systématiquement opérés en cohérence avec les deux pays voisins, sur base des mêmes référentiels de formation. Grâce à cette collaboration, la confiance et les relations entre les trois Etats se sont raffermies et les 300 jeunes formés attendus en 2017 pourront profiter de bien plus d'opportunités d'emploi qu'à l'échelle nationale.



© IC Productions

Pour les trois années à venir, la responsabilité sociale des entreprises figure au centre des programmes de formation, de même que la question du genre.

SÉNÉGAL

RENFORCER LES EFFECTIFS SÉNÉGALAIS

Le programme de l'APEFE au Sénégal a bénéficié d'un partenariat exceptionnel qui a permis de renforcer la qualité de la formation dispensée par les trois structures nationales de formation de formateurs dans le secteur de la formation technique et professionnelle. Mobilisées durant 6 ans par la reformulation de 17 curricula de l'EFTP, les unités de gestion des programmes maîtrisent aujourd'hui l'ensemble du processus de reformulation de l'approche par compétences, appliqués aux filières de formation en sciences et techniques industrielles, en l'économie familiale et sociale, en enseignement technique féminin, ainsi qu'aux corps de contrôle pédagogique.

Actuellement en cours d'implémentation, ces curricula seront évalués et réadaptés dans un processus d'amélioration continue de la formation, conformément aux exigences changeantes du marché de l'emploi. Les 800 certifications attendues annuellement d'ici 2016 dans les rangs des formateurs de l'EFTP, des inspecteurs de spécialité, du personnel de direction et des psychologues et conseillers pédagogiques, viendront renforcer les effectifs et hausseront la qualité d'un système de formation en adéquation avec son temps. Un processus de suivi et d'évaluation des jeunes formateurs devrait garantir l'application concrète des principes de la pédagogie active, et augmenter les chances d'insertion professionnelle des lauréats. La mise en place d'une unité d'apprentissage au Centre National de Kaffrine complète le dispositif d'appui de l'APEFE, par la formation des maîtres de l'EFTP.



© Sophie Pham / APEFE



© Françoise Daxhelet / APEFE

L'application des principes de la pédagogie active devrait augmenter la qualité de l'enseignement et les chances d'insertion professionnelle des lauréats.

La pertinence et l'efficacité des modalités de cogestion mises en place (unités de gestion des projets) au sein du programme de l'APEFE garantissent un partenariat de qualité et la pérennité de la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'EFTP au Sénégal



CONCRÉTISER LES PRINCIPES DE LA PÉDAGOGIE ACTIVE

Focalisée sur la façon dont le savoir est transmis, la pédagogie active permet à l'élève de construire son apprentissage en « faisant ». Opposée au schéma classique de mémorisation et de répétition, l'apprentissage est construit en séquences qui confronte l'apprenant à des situations problématiques les plus proches possible du réel pour stimuler l'autoformation à travers la recherche de solutions. En recentrant les contenus sur les besoins de l'apprenant, cette méthode favorise une approche non-élitiste de l'enseignement particulièrement bien adaptée au secteur de la formation technique et professionnelle. Dans le cadre de la formation technique et professionnelle, les enseignants ont un rôle tout à fait spécifique à jouer : ils doivent non seulement être expert dans leur domaine, mais également disposer d'outils pédagogiques adéquats pour permettre aux jeunes de devenir autonome dans l'exercice de leur futur métier. Au lieu d'être le détenteur autoritaire d'un savoir préétabli, le formateur devient un facilitateur, orientant l'apprenant au fil de ses recherches et de ses expériences. L'évaluation et le suivi pédagogique deviennent dès lors des outils indispensables pour permettre au formé de se situer par rapport à ses objectifs initiaux, et au formateur de mesurer les résultats de son action et d'éventuellement adapter ses méthodes.



© Sophie Pham / APEFE

Un voyage d'études organisé en Belgique en octobre 2013 visait à illustrer concrètement les principes de l'approche par compétences et de la pédagogie active, par la visite des instituts de formation wallons, proposant des filières similaires à celles envisagées par les partenaires sénégalais.

Axe 2 : Appui méthodologique et didactique



L'APC AU CŒUR DES RÉFORMES DE L'EFTP

Orientées vers la diminution des redoublements, la réduction des inégalités sociales par l'école, le développement d'un plus grand intérêt des élèves pour la chose scolaire et d'une plus grande proximité entre des programmes scolaires et des exigences du monde du travail, les réformes curriculaires selon l'APC se sont généralisées dans de nombreux pays d'Afrique et en Asie du Sud Est.

Afin de faire exister des situations d'apprentissage coopératives, développant l'esprit critique, et de rendre possible des procédures d'autoévaluation, l'APEFE renforce systématiquement les compétences de ses partenaires pour l'amélioration de l'adéquation des programmes d'études et de formation aux exigences du marché de l'emploi. L'APEFE crée ainsi à tous les niveaux de ses programmes d'appui dans le secteur de l'EFTP, des cadres de concertation entre les acteurs concernés par la production des nouveaux outils pédagogiques et la reformulation des curricula existants : représentants des entreprises, les travailleurs, les apprenants et de la société civile, ainsi que les jeunes.



INSTAURER UNE CULTURE DU CHANGEMENT AVEC L'APC

L'acquisition des compétences a une incidence majeure sur la réduction de la pauvreté, le redressement économique et le développement durable, dans le sens où elle permet d'agir et/ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier en mobilisant diverses capacités de manière intégrée. En ce sens, l'approche par les compétences (APC) vise à faire acquérir aux élèves des savoirs, savoir-faire et savoir-être intégrés, finalisés et contextualisés, produisant des individus capables de s'insérer dans les sociétés actuelles d'un monde dit moderne.

En effet, l'APC permet de répondre à des problématiques complexes par l'adaptation des curricula de formation aux exigences changeantes du marché du travail. Basée sur l'acquisition de connaissances et la mise en situation de l'apprenant, l'APC favorise l'action, l'adaptabilité et un apprentissage ouvert sur les disciplines transversales. Après une phase d'expérimentation, les processus sont évalués, adaptés et validés de manière concertée. Ce faisant, l'APEFE met en valeur les compétences renforcées dans un processus continu d'expérimentation, développant l'autonomie des acteurs formés par une approche orientée vers l'autoformation.



La formation continues des enseignants aux principes de l'APC améliore la formation technique et professionnelle dispensées aux apprenants burundais dans les filières prioritaires sélectionnées en fonction des besoins du marché.

BURUNDI

DES CONSEILLERS AVISÉS
POUR LES ENSEIGNANTS BURUNDAIS

En 2011-2013, une partie de l'appui de l'APEFE au Burundi visait l'amélioration des compétences du Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique (BEET) en matière de gestion des ressources humaines, d'administration, de pédagogie appliquée et de gestion de matériel scolaire. Responsables du développement et de l'accompagnement des nouveaux programmes d'études formulés selon l'APC, les conseillers pédagogiques du BEET ont été renforcés par des formations ciblées afin d'être en mesure d'élaborer de manière autonome de nouveaux curricula selon l'APC, d'accompagner leur implémentation et de superviser leur exécution effective par les enseignants. Ils sont aujourd'hui en mesure d'organiser les formations continues des enseignants, de produire les documents didactiques nécessaires (guides des travaux pratiques et syllabus des cours) en adéquation avec le monde de l'emploi, dans les filières technologiques et agro / sylvo-pastorales propices à l'emploi pour les 4700 apprenants des 20 établissements appuyés à travers tout le pays. Dans ce cadre, la mission d'étude en Belgique en février 2013 de Madame Bajinyura et de Monsieur Micomibi, deux hauts responsables du BEET, visait à illustrer concrètement l'application des principes de l'Approche Par Compétences (APC) dans les filières techniques et professionnelles des pôles de compétences wallons.



© Thomas Van Cottom / APEFE

L'EFTP offre des opportunités concrètes d'emploi aux jeunes grâce à la prise en compte des besoins du secteur privé dans les programmes de formation.



© APEFE

Monsieur Micomibi, Conseiller à la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques :
« Les équipements sont performants en Wallonie et il y en a beaucoup. C'est très différent de chez nous, où il y a peu de matériel et énormément d'élèves. Nos écoles ne datent pas non plus de la même époque. »



© Violaine Delhaye / APEFE

Madame Bajinyura - Directrice Générale des Bureaux pédagogiques :
« Les apprenants en hôtellerie mettent directement en pratique ce qu'ils ont appris, grâce au restaurant de l'école ».

Axe 3 : Appui à l'insertion socio-professionnelle



SE FAMILIARISER AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

L'insertion socioprofessionnelle des stagiaires et diplômés sur le marché du travail est la finalité principale des programmes mis en œuvre par l'APEFE, dans le secteur de l'EFTP. La participation des entreprises, à l'élaboration des référentiels de formation, d'évaluation des stages et de certification, assure une meilleure adéquation de la formation aux exigences du marché de l'emploi. La mise en place d'incubateurs d'entreprises renforce cette dynamique d'entreprenariat. Le principal défi réside dès lors dans la participation du secteur privé et dans l'enseignement de cette nouvelle approche, basée non plus sur la rédaction de plan d'affaire, mais sur la conscientisation des stagiaires à leurs propres compétences et à leur potentiel entrepreneurial.



© PAFP RWANDA / APEFE

Formulées selon l'APC les stages en entreprises dynamisent l'insertion socio-professionnelle des jeunes lauréats



© PAFP RWANDA / APEFE

L'organisation de stages en entreprises permettent aux stagiaires de se familiariser avec le secteur privé et d'adapter leurs niveau de compétence aux exigences du marché de l'emploi.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

AUGMENTER L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES CONGOLAIS

En concertation avec WBI, l'APEFE a construit en RD Congo, 4 incubateurs pour accueillir durant un an, les activités des projets d'entreprises portés par les lauréats des filières appuyées au sein des 4 centres de formation par apprentissage (CFP) désignés par le Ministère congolais en charge de l'EFTP. Au total, 80 encadreurs – dont 14 femmes – ont été formés au coaching entrepreneurial, pour stimuler l'émergence d'idées innovantes, l'analyse des opportunités du marché et la rédaction de plan d'entreprise parmi les finalistes des CFP appuyés. Sélectionnés par un jury de professionnels, 29 projets d'entreprise ont bénéficié en 2013 d'un accompagnement en incubateur, incluant des formations, un prêt de lancement, et toute une série de méthodes adaptées au contexte de l'auto-emploi en RD Congo.



© David Louis / APEFE

Les activités de l'APEFE dans le secteur de l'EFTP en RD Congo ont concouru à augmenter de 20% le taux d'employabilité en entreprises ou en auto-emploi des certifiés dans les 4 CFP appuyés (Mvuzi, Bandalungwa, Mangobo et Katuba) et dans les filières bénéficiant d'un nouveau programme de formation, formulé selon l'APC.

RWANDA

CULTIVER L'ESPRIT D'ENTREPRISE
AU RWANDA

A travers l'application des standards de l'approche par compétences (APC), le programme d'appui à la formation professionnelle (PAFP) de l'APEFE au Rwanda vise l'amélioration de l'insertion socio-professionnelle des jeunes, notamment par la formation de formateurs, le développement des stages en entreprise et la validation des compétences acquises par le secteur privé. La révision en 2013 des cahiers de stage et de leur grille d'évaluation selon l'APC impliquait l'ensemble des acteurs concernés : les directeurs d'écoles et les personnes chargés des stages, ainsi que l'unité de développement des curricula et l'unité partenariat de l'institution déléguée à la mise en œuvre de la dynamique par le Ministère en charge. Testés en 2013, ces cahiers seront diffusés en 2014 dans tous les centres de formation technique et professionnelle du pays.

Avec 4% d'employés officiels dans le secteur privé, le PFAA a également mis l'accent sur la promotion de l'auto-emploi. Réalisée en collaboration avec l'ONG Akazi Kanoze, la formation de 50 formateurs aux techniques de l'entrepreneuriat a également nécessité l'élaboration de matériels pédagogiques (manuels de formation du professeur et cahiers des élèves) afin qu'ils prennent en compte les réalités du contexte rwandais. En effet, la route à l'auto-emploi commence avec l'enseignement de l'entrepreneuriat. Il se poursuit avec la participation à des clubs d'entrepreneuriat, et peut-être finalement renforcé par la participation à un centre d'incubation d'entreprises (BIC). L'objectif des BIC est d'améliorer les chances de croissance et le taux de survie des entreprises, en leur offrant un bâtiment modulaire avec des installations communes ainsi qu'un soutien de gestion et des services de back-up. Autrement dit les candidats qui ont une idée d'entreprise, peuvent utiliser le matériel disponible dans le centre de formation, et bénéficier de services de coaching d'affaires.



© PAFP RWANDA

Commun à la CTB et le VVOB, le programme d'appui de l'APEFE à la formation professionnelle au Rwanda (PAFP) vise depuis 2010 à faciliter l'accès à un système de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins du marché du travail, en particulier dans la province du Sud.

HAÏTI

BRISER L'ISOLEMENT PROFESSIONNEL DES JEUNES HAÏTIENS

Menées à titre expérimental de juillet à décembre 2013 dans les localités qui ne disposent pas d'infrastructures de formation, les formations mobiles organisées par le Programme d'Orientations, de Formation et d'Insertion Professionnelles (POFIP) pour les jeunes entre 17 et 25 ans vivant dans les zones défavorisées des départements du Nord et du Nord-Ouest d'Haïti, ont rencontré un vif succès. Formulées selon l'Approche Par Compétences, ces sessions courtes de trois semaines de formation proposent aux jeunes désœuvrés et sans formation, un apprentissage gratuit, certifié et adapté directement sur chantier, ainsi qu'une pédagogie individualisée.

L'accessibilité géographique, la proximité relationnelle, les horaires flexibles adaptés aux réalités des groupes, et la délivrance d'un repas chaud journalier ont assuré la réussite de ce programme auprès de 125 jeunes, formés à Borgne et à Mare Rouge en « maçonnerie gros œuvre » et en « techniques agricoles ». Après une première évaluation, les formations seront adaptées et reconduites, en maçonnerie, plomberie, réparation de motocyclettes, réparation et entretien de panneaux solaires, techniques agricoles, techniques de transformation et de conservation des aliments dans 7 villes prioritaires des départements du Nord, Nord-Ouest et Centre. A la fin de la formation, les participants reçoivent de l'INFP et l'APEFE une attestation d'aptitudes professionnelles (AAP) indiquant les compétences acquises et le nombre d'heures de formation.



125 jeunes des zones défavorisées ont été formés et certifiés selon l'APC à Borgne et à Mare Rouge grâce à des formations mobiles délocalisées dans les zones défavorisées ne disposant pas de centre de formation.

Le POFIP vise à améliorer l'insertion socio-professionnelle des jeunes et à renforcer la qualité de la formation professionnelle en Haïti, par l'appui à la gestion des centres de formation professionnelle et le renforcement de la stratégie pédagogique nationale.

Axe 4 : Appui à l'équipement et au renforcement des infrastructures



DES CONDITIONS DE BASES POUR ENSEIGNER

Sans infrastructures fonctionnelles, sans supports pédagogiques ou sans outillages adaptés, les réformes des systèmes éducatifs seraient vouées à l'échec, surtout si elles visent l'implémentation de principes tels que l'approche par compétences qui suppose une modification profonde des habitudes des enseignants et une concertation entre tous les acteurs du secteur. Pour soutenir la mise en œuvre

de ses interventions au Burundi, au Rwanda, en Haïti et en RD Congo, l'APEFE apporte son appui à la réhabilitation ou à la construction d'infrastructures scolaires afin de permettre à un maximum d'élèves, de profiter des nouvelles formations formulées selon l'APC. La formation des gestionnaires d'établissement et de leur équipes en gestion des ressources – humaines, matérielles, patrimoniales – complète cet appui, orienté à terme vers l'autofinancement partiel des centres de formation grâce à la création d'activités génératrices de revenus.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RENFORCER L'AUTONOMIE ET LA PRODUCTIVITÉ

En République démocratique du Congo, le programme de l'APEFE dans le secteur de l'EFTP a permis d'équiper et de réhabiliter les infrastructures des 4 centres de formation par apprentissage désignés par le Ministère congolais en charge de l'EFTP : le CPF Mvuzi basé à Matadi (Bas-Congo); le CPF Katuba à Lubumbashi (Katanga) ; le CFP Mangombo à Kisangani (Province-Orientale) et le CFP Bandalungwa à Kinshasa. Ces investissements consolident les précédents appuis de l'APEFE, tout en donnant l'occasion aux apprenants d'expérimenter directement leurs nouvelles compétences, à travers la réalisation des meubles, des murs, etc. Grâce à ces nouveaux équipements, les unités techniques des filières appuyées au sein des CFP, ont

également pu développer des activités génératrices de revenus, jusqu'à atteindre 9% d'autofinancement en 2013. Ces activités devraient garantir, du moins en partie, la capacité des centres à effectuer la maintenance des infrastructures et une relative autonomie de fonctionnement. Des formations en gestion des ressources humaines et matérielles complètent le dispositif d'appui, en pérennisant les compétences au sein des équipes pédagogiques.

En concertation avec Wallonie-Bruxelles International 4 espaces destinés à l'incubation des projets d'entreprises ont été construits à Lubumbashi, Kisangani, Matadi et Kinshasa, pour accueillir les lauréats candidats à l'entrepreneuriat dans ces pôles régionaux propices au développement de nouvelles entreprises. Finalement, l'acquisition des matériels didactiques et informatiques ainsi que des formations en gestion complète le dispositif d'appui.



© David Louis / APEFE



© Thierry Lippens / APEFE

Selon une approche intégrée, le programme d'appui à la formation professionnelle et technique en RDC intervient pour la réhabilitation des infrastructures scolaires, le renforcement des compétences des éducateurs, formateurs et gestionnaires des CFP pilotes, ainsi que dans la création d'Activités Génératrices de Revenus.

BURUNDI

AMÉLIORER LA GESTION
DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Afin de répondre à la demande du marché de l'emploi et à l'augmentation du nombre d'apprenants dans le secteur de la formation technique et professionnelle, le gouvernement burundais a décidé de réformer le secteur de l'EFTP et d'augmenter non seulement la qualité de l'offre de formation mais également la capacité d'accueil des Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) et Centres de Formation Professionnelle (CFP) que compte le pays. En effet, près de la moitié des communes burundaises n'ont pas de centre de formation pour les jeunes candidats au marché de l'emploi. La réhabilitation légère des



Inauguration du Centre d'Enseignement des Métiers de Muramvya en octobre 2013 en présence de Rudy Demotte, de la Ministre burundaise de l'enseignement, du deuxième Vice-Président et du Gouverneur.



La construction du CFP à Muramvya permettra à 180 élèves par an d'accéder à des formations techniques certifiées en soudure, menuiserie, maçonnerie, couture, plomberie et l'hôtellerie.

infrastructures et la fourniture des équipements nécessaires à la mission pédagogique et aux activités créatrices de revenus de 14 CEM - entre autres par la création d'unités d'appui pédagogique - ont permis d'accueillir un nombre croissant d'étudiants burundais et de délivrer un certificat de formation, afin de valider leurs compétences et de faciliter leur insertion dans le secteur formel. La construction d'un CEM à Muramvya sur un terrain mis à disposition par la province, permet également, depuis fin 2013 d'améliorer l'accès à l'enseignement des métiers, dans une province qui ne disposait pas de centre de formation. Deux écoles - pôles de compétences - ont par ailleurs été ciblées au Nord-Est et à l'Ouest du pays dans les filières agro-sylvo-pastorales (ITAB Karuzi) et industrielles (ETS Kamenge) et une nouvelle filière « tourisme et hôtellerie » a pu ouvrir ses portes.



Remise de matériels didactiques destinés à la filière hôtellerie du Lycée Technique Notre Dame du Sourire (LTNDS) dans la province de Muramvya



La fourniture des équipements nécessaires à la mission pédagogique et aux activités créatrices de revenus de 14 CEM - entre autres par la création d'unités d'appui pédagogique - ont permis d'accueillir de plus en plus d'étudiants.



République Démocratique du Congo

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|---|--------|----------|-------------|---|---------------|
| 2.883.879 € | 2011-2013 | DGD | 99% | 2.864.121 € | 8 | 3 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Ce programme vise à renforcer les compétences professionnelles des jeunes par l'amélioration du microsystème de formation professionnelle, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi, dans 4 CFP (Mvuzi, Bandalungwa, Mangobo et Katuba) du secteur non formel des provinces de Kinshasa, Bas-Congo, Katanga, Orientale. L'ensemble des activités ont concouru à augmenter globalement de 20 % le taux d'employabilité en entreprises ou en auto-emploi des certifiés issus de ces 4 CFP dans les filières bénéficiant d'un nouveau programme.</p> <p>Pour ce faire, le programme a mis en œuvre des activités pour réaliser 3 résultats principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le renforcement des ressources patrimoniales, matérielles, humaines, administratives et financières et des capacités de gestion des 4 CFP afin que 80% des infrastructures soient réhabilitées et équipées, 75% des gestionnaires formés en principe de base, 80% des principes de gestion appliqués, et que le taux d'autofinancement atteigne 10 % grâce aux activités génératrices de revenus. > L'application des contenus et des méthodes d'enseignement-apprentissage centrées sur l'apprenant par 75% des formateurs de toutes les filières ciblées et la supervision des bonnes pratiques pédagogiques par 75% des directeurs. > Le développement de mesures d'insertion socioprofessionnelles des apprenants afin que 60% des apprenants des CFP / CPS appuyés bénéficient d'un stage conventionné dans le milieu professionnel ; qu'un référentiel d'évaluation de compétences - négocié dans la convention de stage entre le CFP et les entreprises - serve de base à l'évaluation à 60% des stages et au fonctionnement de 9 types d'outils dans les 4 CFP ; et que 30 entreprises soient fondées par des lauréats. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Assistance technique (production des documents pédagogiques, structuration des services, suivi et évaluation) • Formation continue en gestion • Formation à l'accompagnement pédagogique et technique des formateurs des centres par les services d'inspection scolaire • Formation des formateurs de formateurs en pédagogie et en gestion scolaire et ressources humaines, en technique par filière • Formation des encadreurs des centres en méthodologie, didactique selon l'approche par compétences (pédagogie de l'intégration) • Réhabilitation des infrastructures immobilières et équipement des centres en matériel didactiques et manuels scolaires, kits informatiques et petites fournitures de bureau et en mobiliers | |
| Partenaire au Sud : | Ministère de la Jeunesse et des Sports | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Wallonie-Bruxelles International (WBI) | | | | | |
| Site internet : | http://lewebpedagogique.com/apefe/ | | | | | |



Rwanda

PROGRAMME D'APPUI À LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (PAFP)

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|---|--------|----------|-------------|---|---------------|
| 3.140.187 € | 2010-2013 | DGD | 99% | 3.119.346 € | 3 | 8 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Ce programme commun est mis en œuvre par la CTB, le VVOB et l'APEFE afin de faciliter l'accès à un système de formation professionnelle de qualité, adapté aux besoins du marché du travail, au Rwanda et en particulier dans la province du Sud, pour que d'ici fin 2015, les 10 centres de formation pilotes en EFTP - situés autour de 3 bassins d'emploi de Huye, Nyanza et Muhanga - atteignent les standards de l'Approche par Compétence (APC) et qu'un plan d'action en cours d'implémentation dans minimum 10 centres supplémentaires. Concrètement, il s'agit d'améliorer de 50% le taux d'insertion socio-professionnelle des lauréats dans les filières prioritaires (agriculture, construction, hôtellerie/tourisme), pour atteindre fin 2015 un taux de 70% d'apprenants en stage en entreprise. Pour atteindre cet objectif global, le programme met en œuvre des activités selon 4 axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le renforcement des capacités des unités du WDA à faciliter l'implémentation des nouveaux programmes d'enseignement APC pour répondre aux opportunités et à la demande du marché du travail grâce à une collecte d'information systématique sur l'expérimentation dans les écoles pilotes et le réajustement des standards d'accréditation des centres, des programmes et des formateurs. > Le renforcement des compétences de plusieurs unités du WDA, dans le développement, la validation et l'adaptation complète et conforme selon l'APC de curricula et la diffusion d'outils pédagogiques. > Le renforcement des capacités de l'IPRC-Sud à appuyer et à assurer le pilotage une FPT pertinente, de qualité, fondée sur l'APC dans la province du Sud par la mise en place des mécanismes d'appui et de coordination (système de formation de formateurs, centres d'incubation, services d'orientation, suivi et évaluation de l'implémentation des curriculums), l'opérationnalisation du centre de formation de formateurs et la formation des 84 directeurs d'établissements EFTP à la prise en compte de l'aspect genre, le VIH, l'environnement et les populations vulnérables. > Le renforcement des capacités des 72 institutions EFTP de la province du Sud à offrir des formations pertinentes, de qualité dans les secteurs professionnels en adéquation avec les opportunités et besoins du marché du travail par la formation et la certification de tous les formateurs des écoles pilotes dans les filières prioritaires ; l'amélioration de la qualité des équipements et des infrastructures dans les 10 écoles pilotes ; l'opérationnalisation de systèmes d'amélioration de l'insertion-socio-professionnelle adaptés à l'APC, y compris un fonds de formation ; et l'amélioration de la compréhension des principes de l'APC et des instruments de la réforme par le personnel des 72 centres, les 5000 élèves qui les fréquentent, leurs parents et le secteur privé. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Appui / Assistance technique • Formation continue • Formation de formateurs • Formation technique et professionnelle • Fourniture de matériel et de technologie. • Mise à disposition de personnel • Réhabilitation des infrastructures immobilières • Renforcement de capacités • Renforcement institutionnel • Service de Consultation technique | |
| Partenaire au Sud : | Workforce Development Authority (WDA) / Integrated Polytechnical Regional Center-South | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische Bijstand (VVOB) / Coopération Technique Belge (CTB) | | | | | |
| Site internet : | www.pafp.rw | | | | | |



Burundi

AMÉLIORATION DE LA GESTION ET LA RÉGULATION DE LA POLITIQUE NATIONALE EN MATIÈRE DE FORMATION TECHNIQUE

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|--|--------|----------|-------------|--|---------------|
| 1.250.409 € | 2011-2013 | DGD | 107% | 1.333.471 € | 0 | 3 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Ce programme de renforcement du Bureau d'Etudes de l'Enseignement Technique (BEET) avait pour objectif de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique des écoles secondaires techniques au travers du renforcement des capacités de 14 Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) appuyés par le programme et des services du Ministère de l'Enseignement des Métiers de la Formation Professionnelle par :</p> <p>> Le renforcement du Bureau d'Etude de l'Enseignement Technique (BEET) en matière de gestion des ressources humaines, d'administration, de pédagogie appliquée et en gestion de matériel scolaire afin que fin 2013, 37 conseillers du BEET supervisent chacun 2 encadrements pédagogiques par trimestre, organisent chacun 4 formations continues par an dans des domaines pédagogiques et techniques à destination des enseignants, et aient produit 40 documents didactiques (guides des travaux pratiques et syllabus des cours) ; 12 curricula des filières technologiques et agro/sylvo-pastorales soient actualisés en adéquation avec le monde de l'emploi ; 75% des tâches administratives et de gestion du BEET soient vérifiées ; 90% des bonnes procédures dans la gestion du matériel appliquées correctement.</p> <p>> La mise en place de deux pôles d'excellence de formation dans les filières industrielles, agronomiques et de transformation alimentaire afin que pour fin 2013, 10 formations techniques et/ou pédagogiques soient organisées dans chaque pôle d'excellence pour le recyclage des conseillers techniques et que 90% des procédures de gestion des équipements soient en application.</p> | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de matériel et de technologies • Formation des formateurs • Service de consultation technique à tous les niveaux du programme | |
| Partenaire au Sud : | Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Wallonie-Bruxelles International (WBI) | | | | | |



Burundi

PROGRAMME D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DE L'ENSEIGNEMENT DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|---|--------|----------|-----------|--|---------------|
| 1.409.125 € | 2011-2013 | DGD | 68% | 961.188 € | 2 | 3 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Afin d'appuyer la stratégie de mise en valeur l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle du gouvernement burundais, le programme a pour objectif d'améliorer la qualité des formations dispensées par les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) et plus spécifiquement 14 CEM.</p> <p>Les axes d'intervention principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> > L'amélioration de la qualité de la formation des 14 CEM par la formation des formateurs et la production d'outils pédagogiques afin que d'ici fin 2013, 50% des formateurs (soit environ 60 formateurs) satisfassent aux critères de qualité définis par le Département de l'Enseignement des Métiers et que les curricula, les fiches et les manuels de 7 filières (couture, menuiserie, maçonnerie, soudure, électricité, plomberie et hôtellerie) soient validés d'ici fin 2013 dans les 14 CEM appuyés. > L'appui à l'insertion des lauréats afin de garantir dans au moins 4 CEM un taux de 80% d'insertion socio-économique des finissants. > L'appui à la gestion efficace des CEM par la formation aux outils de gestion, la création et la formation d'une unité d'appui pédagogique, de sorte que d'ici fin 2013 le taux de fréquentation des CEM appuyés atteigne 70% de leurs capacités et que les activités génératrices de revenus développées par les unités de production contribuent à 25% des frais de fonctionnement. > Renforcer les capacités des différents services du MEMFPA et des coordinations provinciales en matière d'organisation des CEM par la formation de cadres et de coordinateurs aux outils de planification, coordination, inspection, certification et harmonisation des interventions, pour que fin 2013, ils soient capables de collecter, dans leurs inspections, 70% de l'information demandée par le MEMFPA. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de matériel et de technologies • Formation de formateurs et de gestionnaires • Service de consultation technique à tous les niveaux du programme • Renforcement des capacités organisationnelles et d'évaluation des institutions étatiques et locales concernées par le programme • Construction / Réhabilitation des infrastructures immobilières | |
| Partenaire au Sud : | Ministère de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation (MEMFPA) | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Wallonie-Bruxelles International (WBI) | | | | | |



Haiti

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|---|--------|----------|-----------|---|---------------|
| 1.320.200 € | 2011-2013 | DGD | 55% | 727.756 € | 0 | 1 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>En raison du séisme de 2010, ce programme a été reformulé et n'a effectivement débuté qu'en janvier 2013 dans le secteur de la formation professionnelle. Afin de scolariser les jeunes haïtiens défavorisés dans les filières professionnelles et de leur offrir rapidement plus d'opportunités d'insertion professionnelle, ce programme vise à renforcer les performances de 12 centres de formation professionnelle, décentralisés à travers tout le pays au niveau de la qualité et de la quantité de l'offre de formation, du placement des finissants et de l'accompagnement à la création d'entreprise. Pour les localités qui ne disposent pas d'infrastructures de formation, le programme prévoit la création d'une unité de formation mobile. Plus concrètement il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> > d'accompagner la révision, l'élaboration, l'harmonisation et la mise en œuvre de 15 curricula de formation professionnelle par les 12 centres partenaires dans les filières les plus porteuses d'emploi, en ce compris un module de création et de gestion d'entreprise. > de renforcer les compétences du personnel des centres en matière de politiques, procédures, méthodes et outils pédagogiques, techniques et de gestion. > de fournir les équipements, outillages et matériels techniques et pédagogiques nécessaires à une formation de qualité. > d'opérationnaliser un partenariat opérationnel avec l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP) les centres partenaires et les autres partenaires sectoriels. > de mettre sur pied un système de bourses d'études (action WBI) pour permettre d'ici 2016 à 145 jeunes défavorisés d'accéder aux formations. > de mettre en place un système d'orientation professionnelle et de placement en entreprise (stages et emploi) dans chaque centre partenaire (action WBI) afin d'accompagner un minimum de 5000 jeunes dans leur insertion professionnelle ou la création de leur entreprise d'ici fin 2016. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Achat des équipements nécessaires. • Appui / Assistance technique • Formation • Formation continue • Formation technique et professionnelle • Fourniture de matériel et de technologie. • Mise à disposition de personnel • Renforcement de capacités • Renforcement structurel | |
| Partenaire au Sud : | Institut National de Formation Professionnelle (INFP) | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Wallonie-Bruxelles International (WBI) | | | | | |
| Site internet : | http://bsefp-infp-apefe.weebly.com | | | | | |



Cambodge / Laos / Vietnam

AMÉLIORATION DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|---|--------|----------|-------------|--|---------------|
| 1.462.885 € | 2011-2013 | DGD | 91% | 1.333.900 € | 5 | 1 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le programme vise à améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi au Cambodge, Laos et au Vietnam par la constitution de réseaux d'échanges et d'assistance entre les personnes responsables de la mise en œuvre des systèmes de formation technique et professionnelle (FTP) dans les trois pays, afin qu'ils utilisent un ensemble d'outils partagés de collaboration et de documentation et que fin 2016, un cursus complet suivant l'APC soit implanté dans 18 écoles pilotes : 10 au Vietnam, 4 au Laos et 4 en Cambodge dans 5 filières sélectionnées par les partenaires : gestionnaire de grande surface (MEF), gestionnaire de stock (MEF), technicien en mécanique automobile (MOLISA), technicien en froid commercial (MTF), technicien en mécanique agricole (MEN). En 2016, les résultats attendus comprennent un taux annuel de 80% d'insertion professionnelle des lauréats en-dehors 3 ou 6 mois - soit 2087 lauréats sur 3407 ayant suivi la formation - dans les nouvelles filières APC et 90% de satisfaction des employeurs quant aux compétences des stagiaires - pendant les stages et au travail - ainsi que 5% de création d'entreprise par les lauréats et par an.</p> <p>Sur base d'un partenariat et d'une coopération efficace entre les partenaires, 3 axes d'interventions sont mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le renforcement des capacités de formulation et de gestion des politiques de la FTP à travers l'organisation de séminaires internationaux et la formation des cadres gestionnaires (approche sectorielle) et des formateurs de formateurs (ingénierie de la formation) de façon à ce qu'il existe fin 2016 : 24 dispositifs de formation validés par les ministères et mis en œuvre dans les 3 pays ; 6 analyses sectorielles débouchant sur la mise en place ou l'adaptation d'un métier (suivant l'APC) dans les systèmes FPT des 3 pays ; ainsi que 10 conventions emploi/formation avec les entreprises, les associations professionnelles, etc. > Le renforcement des capacités de régulation en matière de suivi-évaluation des systèmes FTP au travers des regroupements régionaux des cadres des institutions partenaires (directeurs des écoles pilotes, cadres ministériels) pour la mise en place d'un modèle régional de gestion de la qualité des centres de FPT, mais également la formation des cadres nationaux et régionaux à l'évaluation et à la gestion de la qualité, ainsi que le soutien à la mise en place de dispositif de suivi-évaluation interne de l'efficacité des établissements, de façon à recueillir fin 2016, la plus grande satisfaction des utilisateurs, des directions d'école et des Ministères quant à l'efficacité des systèmes de « gestion de la qualité » mis en place dans les écoles pilotes des 3 pays (1 par pays). > La mise en place l'expérimentation et l'évaluation des programmes et des contenus de FTP selon l'APC dans les (20) établissements pilotes dans les filières sélectionnées par les partenaires et le renforcer les compétences pédagogiques et techniques des formateurs et des gestionnaires éducatifs, suivant l'Approche par Compétence. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de matériel et de technologie. • Formation des formateurs. • Consultance technique et méthodologique à tous les niveaux du programme. • Appui à la mise en place d'un partenariat durable au travers de l'organisation de missions internationales et d'une action continue de médiation et problem solving. | |
| Partenaires au Sud : | Cambodge : Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle (MTPF) / Laos : Ministère de l'Education et des sports (MEN) / Vietnam : Ministère de l'Education et de la Formation (MEF) ; Ministère du Travail, des Invalides de Guerre et des Affaires Sociales (MOLISA) | | | | | |
| Partenaires au Nord : | Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) / Wallonie-Bruxelles International (WBI) | | | | | |



Sénégal

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DU RENDEMENT DE LA FORMATION DES FORMATEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE (FPT)

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|-----------|---|----------|-------------|--|---------------|
| 1.241.716 € | 2011-2013 | DGD | 91% | 1.134.850 € | 3 | 4 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Ce programme vise à renforcer le système de Formation Professionnelle et Technique (FPT) au travers d'un appui structurel au ministère de tutelle et ses instituts de formation de formateurs : l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP), l'Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale (ENFEFS) et le Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique et Professionnel (CNFMETP) de Kaffrine.</p> <p>L'objectif est d'améliorer la qualité et le rendement de la formation des formateurs du secteur de la FPT à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> > L'écriture et la réécriture des curricula selon l'APC de façon à ce que à l'issue de l'appui global de l'APEFE en 2016, au moins 641 formateurs en FTP, 61 Inspecteurs de spécialité, 30 personnels de direction et 47 psychologues-conseillers pédagogiques soient certifiés annuellement par les structures nationales de formation de formateurs de la FPT et qu'ils soient tous à même de maîtriser les principes de l'Approche par compétences (APC). > Le renforcement des capacités et la formation continue des formateurs de tous les départements à l'APC de façon à ce que fin 2016 tous les formateurs de formateurs en FPT, les formateurs des corps de contrôle, ceux des psychologues-conseillers et du personnel de direction maîtrisent et mettent en œuvre les modalités d'évaluation selon l'APC. > La formation en planification et suivi-évaluation des agents des directions et services du niveau central afin qu'ils élaborent les outils adéquats de suivi-évaluation > La formation en management des cadres des structures nationales de formation de formateurs afin qu'ils appliquent de façon efficiente les outils et techniques de management dans leurs structures afin que fin 2016, une démarche qualité soit systématiquement appliquée au sein de la coordination, du pilotage et de la gestion des structures nationales de formation de formateurs. De plus, les bonnes pratiques empreintes de la démarche qualité seront capitalisées dans les 3 structures de formation de formateurs à travers l'utilisation d'outils reconnus et centralisés au niveau institutionnel. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Formation de formateurs • Mise en place des dispositifs appropriés de coordination des structures nationales de formation de formateurs • Développement des compétences des ressources humaines en pilotage et gestion des structures nationales de formation de formateurs • Adaptation des curricula suivant l'approche par compétences • Organisation d'ateliers, séminaires, congrès, forum et assimilés | |
| Partenaire au Sud : | | Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) | | | | |



© Kodjo Mawuli Atchaglo / APEFE

AGRICULTURE

Lorsque l'agriculture stimule la croissance en Afrique, cette croissance est deux fois aussi efficace dans la réduction de la pauvreté que la croissance tirée par d'autres secteurs.

Groupe de la Banque Africaine du Développement,
Stratégie du secteur de l'agriculture 2010 - 2014, Janvier 2010

AUGMENTER LE RENDEMENT DURABLEMENT

L'agriculture joue un rôle capital dans la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la création d'emplois. Principale source de revenus dans les zones rurales, où vivent la plupart de ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim dans le monde, la production agricole englobe également la foresterie, la pêche et l'élevage. Malgré son immense potentiel, le développement agricole sur le continent africain reste un défi de taille. La diversité des zones agro-écologiques, si elle constitue un énorme atout, nécessite la mise en œuvre d'interventions spécifiques, adaptées aux ressources de chaque pays. Soumises à une forte pression démographique, les populations rurales africaines ont en effet étendu leurs zones de culture et

de pêche aux dépens des autres ressources naturelles. L'absence de dispositions réglementaires appropriées et, lorsqu'elles existent, leur mauvaise application, compromettent sérieusement les chances de reconstitution des réserves naturelles.

En améliorant la gestion durable de l'eau et de la terre, l'accès aux marchés, la diffusion de nouvelles technologies appropriées et la productivité des petits exploitants en République Démocratique du Congo et au Burkina Faso, l'APEFE facilite leur participation à la prise de décision, sécurise leurs droits, les aide à s'organiser et leur permet d'évoluer progressivement vers une agriculture rationnelle et diversifiée, leur assurant des revenus stables toute l'année. En collaboration avec la Région Wallonne et Wallonie-Bruxelles International (WBI).



Burkina Faso



Le secteur rural burkinabé joue un rôle prépondérant dans l'économie nationale en occupant plus de 80 % de la population active et en contribuant à près de 30 % du PIB. La croissance rapide de la population et les sécheresses récurrentes, ces dernières années, ont poussé les autorités à initier plusieurs programmes pour le développement de l'agriculture irriguée, avec l'appui de l'APEFE et de la communauté internationale - notamment du G8 - à travers l'Initiative d'Aquila (2009) et la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition au Burkina Faso. Désormais en mesure de cultiver et de produire toute l'année, les producteurs locaux peuvent assurer leurs revenus et l'approvisionnement des marchés, tout en préservant les ressources disponibles en eau. Cependant, des efforts restent à faire pour exploiter le grand potentiel de terres irrigables et de bas-fonds facilement aménageables au Burkina Faso.

Aujourd'hui, intégré au Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2011-2015 du Gouvernement burkinabé, le Programme d'Appui au Développement de l'Irrigation (PADI) est appuyé par l'APEFE et WBI, afin de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI). Par le développement d'outils opérationnels et le renforcement des compétences des cadres de la Direction Générale des Aménagements Agricoles et du Développement de l'Irrigation (DGADI), de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) et des 13 Directions Régionales de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (DRASA), le PADI soutient l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire de plus de 400.000 producteurs irrigants par la promotion d'approches innovantes et la gestion intégrée des ressources naturelles.



Pour accompagner l'augmentation des utilisateurs sur les systèmes d'irrigation, l'APEFE accompagne les cadres de la DGADI dans la mise en oeuvre de la SNDDAI et dans leur mission d'appui aux comités d'irrigants de la vallée du Kou.



© Didier Wolriri / APEFE

DES REVENUS TOUTE L'ANNÉE GRÂCE À LA GIFSC

La pratique de l'irrigation au Burkina Faso permet la réalisation d'au moins deux cycles de culture par an sur la même parcelle ; un cycle en saison sèche, un cycle en saison des pluies. Cette intensification de la production accélère la diminution de la fertilité des sols surtout si des mesures appropriées ne sont pas prises et mises en œuvre. Etant donné l'importance de cette problématique, le programme de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et des Cultures (GIFSC) a été inclus dans la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée du Burkina Faso. Lors de l'élaboration du programme de travail 2011-2013 du PADI, le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (MAH) a demandé à l'APEFE et à WBI d'intégrer cette problématique.



UNE COLLABORATION AVEC LE BUREAU NATIONAL DES SOLS (BUNASOLS)

Pour la mise en œuvre de cette activité, un protocole d'accord a été signé entre le PADI et le BUNASOLS, structure du MAH ayant pour rôle l'étude des sols. Six périmètres irrigués ont été identifiés sur le tracé de l'Initiative pour la Grande Muraille Verte pour le Sahel et le Sahara (IMGVSS). Sur ces périmètres, le BUNASOLS a réalisé un diagnostic de la fertilité des sols et remis des recommandations.



LES PRODUCTEURS FONT PASSER LE MESSAGE

Sur chacun des périmètres évalués par BUNASOLS, 4 producteurs démonstrateurs acceptèrent de faire une démonstration : chacun installait 3 parcelles de culture au choix. L'une entretenue de façon habituelle, l'autre uniquement de fumure organique et la dernière, avec de la fumure organique et minérale, en suivant les recommandations du BUNASOLS. En mars 2013, des visites commentées ont été organisées sur les périmètres irrigués avec les producteurs du site et des périmètres voisins, les autorités administratives communales, provinciales et régionales, les autorités coutumières, les agents d'appui conseil ainsi que d'autres projets, ONG ou associations. Au total plus de 500 producteurs ont été sensibilisés à la GIFSC.



© Dieter Wolin / APEFE

 Burkina Faso



AquaCrop, un modèle de simulation de croissance des cultures, a été calibré et validé pour augmenter la productivité des parcelles.



© Joost Wellens / APEFE

Installation de la station hydrologique afin de quantifier les flux liquides et solides et d'optimiser la gestion du système d'irrigation.

**DES OUTILS FIABLES
POUR UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE**

Malgré l'abondance et l'accessibilité des sources d'approvisionnement, les pénuries d'eau sont fréquentes dans la vallée du Kou. Pour améliorer l'efficacité des systèmes d'irrigation et gérer l'augmentation des utilisateurs, les acteurs locaux ont initié avec l'appui de l'APEFE et de Wallonie-Bruxelles International la mise en place d'outils d'aide à la décision pour l'irrigation. Adaptés aux moyens techniques et financiers disponibles localement, ces outils ont permis d'identifier, d'évaluer et de suivre les ressources en eau disponibles et leur utilisation pour améliorer leur gestion, à tous les niveaux (spatial et d'utilisateur).

Dans un premier temps, des *cartes d'occupation des sols* ont été établies à partir d'images satellites et aériennes. Combinées aux données du réseau hydrométrique, elles ont permis de dessiner des cartes régionales pour la consommation de l'eau et d'identifier les régions les moins performantes en termes d'irrigation. Sur base de ces informations, le logiciel *Scheme Irrigation Management Information System* (SIMIS) a permis de proposer des « tours d'eau » fiables et équitables, améliorant in fine, le rendement du périmètre irrigué. Finalement, le logiciel *AquaCrop*, un modèle de simulation de croissance des cultures, a été calibré et validé pour augmenter la productivité des parcelles. Simple et rigoureux, ce logiciel permet aux agents de terrain d'évaluer l'utilisation de l'eau et d'élaborer des calendriers d'irrigation plus productifs et efficaces. Nécessitant un nombre limité de données, chaque outil est performant à son niveau et contribue à une gestion intégrée des ressources en eau pour l'agriculture irriguée.

Implémentés dans le cadre du projet APEFE de renforcement des capacités de conception et de mise en œuvre d'outils opérationnels de gestion de l'eau à usage agricole, ces outils ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques et d'une thèse de Doctorat¹ diffusée sur le site internet www.ge-eau.org. Avec l'appui de Wallonie-Bruxelles International et du Département « Sciences et Gestion de l'Environnement » de l'Université de Liège à Arlon.

(1) Wellens, J., 2014. *A framework for the use of decision-support tools at various spatial scales for the management of irrigated agriculture in semi-arid West-Africa*. Ph.D. dissertation. Université de Liège, Liège, Belgium. 106 p.



République Démocratique du Congo

POUR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLE

Avec 80 % de Congolais vivant en milieu rural, l'agriculture est le principal secteur de l'économie en République Démocratique du Congo. Pour contribuer à faire émerger durablement cette population du seuil de grande pauvreté et améliorer l'accès à la sécurité alimentaire, l'APEFE appuie depuis 2011 l'exécution de deux plans d'actions prioritaires du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINAGRIDER) pour soutenir la production agroalimentaire et les organisations communautaires des micro-exploitants agricoles, avicoles et apicoles au Bas-Congo et à Kinshasa.

Formés et équipés par l'APEFE, 500 apiculteurs, 189 maraîchers et 165 éleveurs de canards regroupés au sein de 31 associations ont réussi à assurer leur sécurité alimentaire et à augmenter jusqu'à 5 fois leurs revenus, grâce à des techniques de production améliorées. L'APEFE a également soutenu ces associations afin qu'elles soient reconnues juridiquement et perdurent dans le temps.



Après avoir assuré leur auto-subsistance, tous les petits producteurs ont réussi à dégager des marges bénéficiaires grâce aux techniques de production améliorées.

MINAGRIDER

3 organisations
faitières

31 associations

850 petits
producteurs



© Kodjo Mawuli Atchoglo / APEFE

République Démocratique du Congo



L'équipement et les nouvelles technologies sont rendus accessibles pour permettre aux associations de producteurs de s'émanciper progressivement.



© Kodjo Mawuli Atchoglo / APEFE

5 COMPOSANTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES MICRO-EXPLOITATIONS

- > **Un engagement politique institutionnel ferme** : par l'appui à la reconnaissance judiciaire et la structuration des organisations de petits producteurs, l'APEFE assure la prise en compte de leurs besoins et la mise en place d'un dialogue politique constructif les autorités compétentes.
- > **L'accès aux ressources naturelles** : en renforçant la structure des dynamiques associatives et en mettant à leur disposition des terres cultivables, ainsi que des moyens de production adéquats, l'APEFE pérennise les activités des associations de micro-exploitants dans le temps.
- > **Le respect de l'environnement** : par la collecte et à l'analyse de données, l'APEFE participe à l'évolution des perceptions des responsables institutionnels pour la formulation de stratégies sectorielles durables et responsables. L'aménagement d'infrastructures d'irrigation et de collecte des eaux de pluies, ainsi que des formations en gestion intégrée des ressources naturelles, encourage la diffusion de techniques respectueuses de l'environnement au sein des micro-exploitations.
- > **Une dynamique communautaire** : en dotant les organisations d'un cadre légal et en redynamisant leur encadrement à travers la structuration de plateformes représentatives et la formation technique de référents communautaires, l'APEFE soutient les communautés de petits producteurs dans la mise en place de dynamiques sociales pérennes.
- > **Développer l'accessibilité** : par la fourniture de matériel et de technologies adaptées, l'APEFE contribue à la diversification et à l'amélioration de la qualité des produits agroalimentaires, mais aussi à leur écoulement sur les marchés, en améliorant le stockage et les techniques de transformation, en organisant la promotion et en valorisant les produits dans les foires commerciales.

DÉVELOPPER LES BASES DU COMMERCE ÉQUITABLE

Sur les berges du Mai Ndombe, pourtant réputé poissonneux, les familles de pêcheurs peinent à se sustenter. Surexploitées, les réserves de poissons s'amenuisent, menaçant l'équilibre déjà précaire de leur quotidien. Les marchés sont trop éloignés, les clients rares et les transports hasardeux, causant beaucoup de pertes et un manque à gagner énorme pour ces communautés isolées. Pour assurer la sécurité alimentaire des pêcheurs artisanaux et développer la rentabilité de leur activité, le projet FOOD de l'Union Européenne et de l'APEFE développe depuis 2011, un dispositif complet d'évacuation et de commercialisation des produits agroalimentaires locaux, vers les marchés de la capitale. Le dispositif permet également de proposer localement à bas prix, du matériel et des produits de première nécessité.

Seul acheteur permanent dans la zone, l'ONG congolaise AGROFOOD a commencé ses activités en janvier 2012, dans les Territoires de Mushie, Kutu et Inongo. Soutenue par l'APEFE, AGROFOOD a aujourd'hui acquis son autonomie financière et matérielle en créant un marché stable, durable et avantageux pour les producteurs locaux. Le programme FOOD soutient également les dynamiques communautaires au sein de villages par l'appui-conseil et la formation à de nouvelles techniques de pêche, plus responsables et plus durables. L'APEFE appuie également le Ministère provincial de l'agriculture dans l'implémentation d'un cadre légal et d'un système de cogestion efficace, apte à gérer l'effort de pêche et à produire les stratégies sectorielles nécessaires au développement commercial des activités locales.



© Marie Del Marmol / APEFE

Soutenir les dynamiques communautaires et les acteurs commerciaux pour améliorer durablement la sécurité alimentaire des populations locales.



Sensibiliser les générations futures à la gestion durable des ressources naturelles pour soutenir le développement.

PROMOUVOIR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Encadrées par les techniciens locaux et des collaborateurs d'Agrofood, les formations s'adressent aux référents communautaires des organisations représentatives des communautés de pêcheurs afin de mettre à jour leurs connaissances notamment concernant les normes de qualité, d'hygiène et les nouvelles réglementations. Les modules introduisent également de nouvelles pratiques plus efficaces et respectueuses de l'environnement. Finalement, les modules de formation abordent le développement commercial de l'activité avec des modules dédiés à l'entrepreneuriat, la législation commerciale, le développement et la gestion des ressources tant humaines que matérielles. A leur retour, les référents transmettront leurs nouveaux acquis au sein de leurs communautés respectives.

République Démocratique du Congo



Des pratiques innovantes et durables sont introduites grâce à la formation des représentants des associations de pêcheurs.



© Marie Del Marmol / APEFE

Grâce aux nouvelles technologies, le poisson est mieux conservé avec moins de ressources et vendu plus cher sur les marchés.

AGROFOOD

Activités Commerciales

- > achat des produits dans les communautés villageoises par une équipe de 4 commerciaux, équipés de motos et de bateaux à coque motorisés
- > évacuation des produits vers les marchés de la capitale grâce à 8 entrepôts - dont un point de vente final à Kinshasa, deux baleinières de 60 tonnes et deux camions
- > offre de toute une gamme d'intrants pour le développement des activités commerciales (filets, hameçons, vélos, pièces de rechanges, etc.) et de produits de première nécessité à des prix subventionnés.

Activités de soutien aux associations villageoises

- > promotion de la dynamique associative dans les villages, création et structuration d'organisations paysannes, accompagnement et suivi-conseil pour leur fonctionnement
- > accompagnement à l'innovation pour l'amélioration de la pêche, de la transformation et la conservation des produits halieutiques (vulgarisation du séchoir amélioré, du four amélioré, du four chorkor, de la tente solaire)
- > formation, accompagnement et suivi-conseil pour l'amélioration de l'agriculture vivrière (maïs, manioc, arachide) et les cultures pérennes (palmiers à huile, cacao).

Activités de renforcement institutionnel

- > rédaction d'un projet d'arrêté ministériel et mise en place de mécanismes de cogestion avec le ministère provincial de l'agriculture
- > récolte des statistiques de pêche pour améliorer la gestion de l'effort de pêche et le développement de stratégies sectorielles.





Burkina Faso

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|---|--------|----------|-------------|--|---------------|
| 1.867.000 € | 2011-2013 | DGD | 94 % | 1.761.000 € | 1 | 3 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Ce programme vise l'amélioration des capacités organisationnelles et techniques des structures impliquées dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée (SNDDAI) par le développement d'outils opérationnels et le renforcement des compétences des cadres de la Direction Générale des Aménagements Agricoles et du Développement de l'Irrigation (DGADI), de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) et des 13 Directions Régionales de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (DRASA) que compte le pays. La SNDDAI concerne ainsi environ 408.000 producteurs irrigants à travers tout le Burkina Faso.</p> <p>Deux axes d'intervention sont envisagés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La formation des acteurs institutionnels responsables de la mise en œuvre de la SNDDAI. 2. La recherche-développement afin de permettre l'opérationnalisation et la diffusion à grande échelle des outils développés lors de la programmation précédente. <p>Concrètement le programme vise à terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'au moins 5 outils de gestion de l'eau à usage agricole, dont 2 issus de la télédétection. • La mise au point de 2 outils de gestion des eaux souterraines pour l'agriculture irriguée. • La mise à disposition de 3 plans d'aménagement des bassins versants et d'au moins 2 outils opérationnels d'aide à la décision pour la protection des retenues d'eau d'irrigation. • L'adoption des recommandations en matière de gestion intégrée de la fertilité des sols par minimum 60 producteurs irrigants et le renseignement annuel de 100 % des indicateurs de suivi-évaluation pour la mise en œuvre de la SNDDAI. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de matériel et de technologie. • Formation de formateurs • Formation technique • Mise à disposition de personnel • Renforcement structurel • Renforcement de capacités • Renforcement institutionnel • Service de consultation technique | |
| Partenaires au Sud : | MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire / DGADI : Direction Générale des Aménagements Agricoles et du Développement de l'Irrigation / DRASA : Directrice Régionale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire | | | | | |
| Partenaires au Nord : | Wallonie -Bruxelles International (WBI) / Université de Liège (ULg) / Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement de la région wallonne (DGARNE) | | | | | |
| Site internet : | www.ge-eau.org | | | | | |



République Démocratique du Congo

PROGRAMME D' APPUI À LA PRODUCTION AGROALIMENTAIRE ET À L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|-----------|---|----------|-------------|--|---------------|
| 2.121.000 € | 2011-2013 | DGD | 93 % | 1.963.000 € | 0 | 1 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le programme vise à renforcer les capacités opérationnelles du MINAGRIDER dans l'exécution de deux Programmes d'Actions Prioritaires au Bas Congo et à Kinshasa afin d'augmenter la production moyenne et d'améliorer les revenus des micro-exploitants regroupés en organisations communautaires ou en coopératives, dans les secteurs de l'aviculture, de l'apiculture et du maraîchage. Le programme vise également l'appui à ces associations dans leur démarche légales et la redynamisation de leur encadrement technique notamment à travers :</p> <p>1. Le renforcement des exploitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en techniques de production et de transformation pour améliorer la quantité et la qualité des produits par secteur en passant à 50 têtes de canards par éleveur ; 100 litres de miel par apiculteur ; 300 kg de légumes par saison et par maraîcher ; - en organisation, gestion d'exploitation et commercialisation des produits pour maîtriser les coûts de production/vente et soutenir la viabilité des exploitations ; - en équipement et fonds de roulement pour soutenir la croissance des exploitations. <p>2. L'appui aux organisations communautaires et coopératives afin de les doter d'un cadre légal et de redynamiser leur encadrement.</p> <p>3. Le renforcement des opérateurs locaux privés et publics pour l'encadrement et des techniciens locaux pour l'amélioration de l'assistance technique au secteur.</p> | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de matériel et de technologie. • Formation technique • Mise à disposition de personnel • Renforcement structurel • Renforcement des capacités • Renforcement institutionnel • Service de consultation technique | |
| Partenaires au Sud : | | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINAGRIDER) | | | | |



République Démocratique du Congo

PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE LA COGESTION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|---|--------|----------|-------------|---|---------------|
| 2.599.000 € | 2011-2014 | UE/DGD | 79 % | 2.058.000 € | 0 | 1 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>L'appui à l'amélioration de la cogestion des ressources halieutiques sur l'axe des rivières M'fimi et Lokoro vise à augmenter la productivité et le revenu de la pêche et réduire la pauvreté des communautés de pêcheurs. L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la province du Bandundu par la relance du secteur de la pêche artisanale en renforçant les capacités d'action de 600 pêcheurs constitués en micro-exploitations communautaires à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement de la cogestion participative et durable des ressources halieutiques par les formations pratiques des services publics locaux de la pêche et des organisations locales des pêcheurs. - Le renforcement et l'opérationnalisation des capacités de production des pêcheries communautaires. - L'amélioration de l'évacuation et la commercialisation des produits halieutiques vers les marchés non locaux. <p>Plus concrètement il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les capacités des services publics et mixtes d'appui (les opérateurs de la filière pêche issus du milieu associatif, les organisations faitières d'encadrement des pêcheurs, les pouvoirs publics provinciaux) pour l'assistance technique au secteur pêche. - Appuyer la structuration d'une autorité compétente pour contrôler la qualité des produits halieutiques et stimuler l'intégration de la pêche artisanale à la pêche semi-industrielle. - Encadrer les pêcheries dans la gestion de l'outil de production pêche et développer des activités génératrices de revenus alternatives et/ou complémentaires à la pêche. - Améliorer les capacités des organisations de pêcheurs en gestion rationnelle d'exploitation halieutique et en commercialisation. - Soutenir la productivité des pêcheries artisanales par la fourniture d'intrants et d'équipements aux pêcheurs. - Réhabiliter les infrastructures de base et moyen de stockage des pêcheries communautaires pour faciliter et valoriser l'exploitation des pêches. - Développer une activité d'évacuation et de commercialisation des produits halieutiques et agricoles gérée par une organisation faitière (Agrofood). | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Achat des équipements nécessaires • Appui / Assistance technique • Fourniture de matériel et de technologie • Mise à disposition de personnel • Réhabilitation des infrastructures immobilières • Renforcement de capacités • Renforcement institutionnel • Renforcement structurel • Service de Consultation technique | |
| Partenaire au Sud : | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINAGRIDER) | | | | | |
| Site internet : | www.agrofood-rdc.org | | | | | |



© Eddy De Laethauwer / APEFE

ENVIRONNEMENT

Le développement durable, c'est un développement qui permet d'offrir, dès aujourd'hui, un niveau de vie convenable à chacun d'entre nous, sans compromettre la possibilité pour les générations futures de subvenir à leurs besoins.

POUR LA DURABILITÉ

La population mondiale est aujourd'hui de 7 milliards d'habitants. On sera 9 milliards d'ici à 2050. Et nos besoins en ressources naturelles - dont les réserves sont en diminution - ne cessent d'augmenter. Face à l'écart des revenus qui ne cesse de s'agrandir, l'APEFE s'implique pour un développement durable par le renforcement des capacités des agents chargés de la lutte contre la désertification et de la gestion des ressources forestières en Algérie et en Mauritanie. Avec le soutien de la Région Wallonne, de l'AWEX, de WBI et de l'UCL à travers des voyages d'études, des échanges d'expertise, des formations et l'introduction de techniques innovantes, l'APEFE apporte son appui technique et son conseil permanent au développement de synergies locales et internationales, pour la protection de l'environnement.



© Marc Parfondy / UCL



Algérie

L'OR VERT ALGÉRIEN

Avec la création d'une nouvelle cellule informatique, la Direction Générale Algérienne des Forêts (DGF) s'est engagée depuis 2012 dans un processus de modernisation de ses outils de gestion forestière afin d'améliorer la qualité des informations disponibles et de capitaliser les connaissances, pour rationaliser à long terme l'exploitation durable de ces ressources naturelles et créer de nouveaux emplois. Composée d'informaticiens et d'ingénieurs forestiers issus des trois zones de conservations d'El Tarf, Khenchela, et M'Sila, la nouvelle cellule accompagne le développement et la mise en place du nouvel outil d'aide à l'aménagement du territoire et à la gestion du cadastre, grâce à l'appui de la Région Wallonne, de Wallonie-Bruxelles International (WBI), à l'Université Catholique de Louvain (UCL) - à travers les experts du département des sciences forestières du Earth and Life Institute mis à disposition par le Département de la Nature et des Forêts (DNF) de la Wallonie.



© Marc Parfondy / UCL

Les trois zones de conservations des wilayas d'El Tarf, Khenchela, et M'Sila permettent d'expérimenter toutes les spécificités de la gestion forestière sur le territoire algérien.

Après avoir choisi le type de base de données, le langage de programmation et les applications les plus appropriées, les informaticiens algériens ont élaboré, avec l'appui des experts de l'UCL, un modèle conceptuel de données. Cette étape importante précise la structure du système d'information et définit les relations entre les éléments de la future base de données informatiques. Ils ont ensuite suivi plusieurs formations courtes en Belgique, pour approfondir leurs connaissances en Linux, Windev et PostgreSQL. Ces langages de programmation au « code source ouvert » - libre distribution, d'adaptation et de redistribution - permettent en effet de gérer des bases de données relationnelles tout en assurant la pérennité à long terme du projet.

En complément à cette initiative, un autre axe de coopération concernait le développement des ressources génétiques forestières et l'alimentation d'une base de données floristiques connue sous le nom de NAFLO. Après une mission d'évaluation et la formulation de recommandations quant à la mise en place d'une filière de semences forestières en Algérie, les échanges se sont concentrés sur l'accompagnement à la mise en place d'une législation sur les semences basée sur les normes internationales.

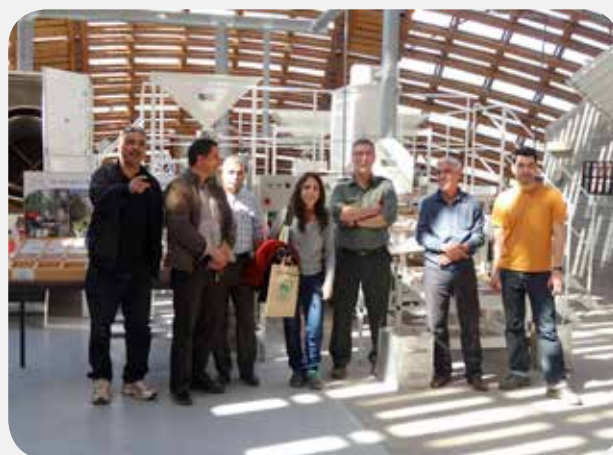
 Algérie

UN COMPTOIR FORESTIER WALLON

Un voyage d'étude en Wallonie a été organisé en avril 2013 avec l'appui de WBI, afin de soutenir le développement des compétences des acteurs algériens en matière de semence forestière, notamment au niveau législatif, génétique (sélection des peuplements à graine, vergers à graines), de gestion de la semence (récolte, conservation, germination) et de la traçabilité de la graine à la plantation. Composées d'agents forestiers de la DGF en Algérie, la délégation comprenait également des représentants de l'Institut National de la Recherche Forestière algérien et de l'EAGR, l'Entreprise Algérienne de Génie Rural. Point d'orgue de la visite, le Comptoir Forestier de Marche-en-Famenne est centré sur l'amélioration de la productivité et de la diversité génétique de la forêt wallonne. Dirigé par Alain Servais, expert en génétique forestière impliqué dans les échanges depuis le début du programme, le comptoir a pour mission principale la récolte des graines des meilleurs peuplements forestiers wallons. Durant les 4 jours qu'aura duré leur visite les membres de la délégation algérienne auront visité de nombreux sites d'exploitation forestière en Wallonie entre autres les Pépinières Poncelet à Alle-sur-Semois et les massifs forestiers de Spa.



Visite du massif forestier de Spa



La délégation au Comptoir Forestier de Marche-en-Famenne



Visite des Pépinières Poncelet spécialisées dans le plant forestier résineux et feuillu.



Mauritanie

ENRAYER L'AVANCÉE DU DÉSERT ET LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES

Le programme de l'APEFE en Mauritanie vise à renforcer les compétences des techniciens forestiers intervenant auprès des collectivités locales, par la mise en place d'un cadre de formation en technique de lutte contre la désertification et l'ensablement. Les zones ciblées par la Direction de la Protection de la Nature du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) entourent la capitale de Nouakchott, qui accueille aujourd'hui près du tiers de la population mauritanienne, dont de très nombreux anciens nomades, que la sécheresse a condamnés à changer de mode de vie.



Les connaissances techniques acquises durant les formations sont mises en application sur le terrain



L'eau et la végétation se raréfie sous l'effet climatique et la pression démographique

© Eddy De Laethauwer / APEFE

Mauritanie

DES PERSPECTIVES TRANSNATIONALES

S'étendant sur une superficie de 138.000 km² au Sud-Ouest du pays, les wilayas de **Trarza**, de **Brakna** et d'**Assaba** longent en partie le fleuve Sénégal, faisant vivre des centaines de milliers d'agriculteurs et d'éleveurs, auxquels se sont récemment ajoutés les cohortes de réfugiés maliens fuyant les conflits éclatés en 2012 au Nord de leur pays. D'où l'importance accordée par le gouvernement mauritanien au développement de dynamiques régionales de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, afin d'assurer la sécurité alimentaire d'une population déjà très vulnérable.

Chaque cycle de formation transmet en 30 jours, les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour diriger efficacement un chantier de fixation des dunes, mobiliser la population, implémenter des techniques de lutte contre la désertification et gérer des boisements. Après une année et demi, 7 formateurs et 43 techniciens sont déjà disponibles sur le marché de l'emploi. Ils permettront de compléter l'organigramme des services régionaux de l'environnement et de renforcer l'effectif des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IMGVSSS).

Ce faisant, l'APEFE développe les synergies avec les acteurs impliqués dans des dynamiques similaires au niveau régional, notamment avec l'administration forestière burkinabé pour l'organisation d'un voyage d'étude en 2014.



De nombreux anciens nomades, sont condamnés à la sédentarité par la sécheresse.

© Eddy De Laethauwer / APEFE



Les wilayas de Trarza, de Brakna et d'Assaba alimentent des centaines de milliers d'agriculteurs et d'éleveurs, en bordure du fleuve Sénégal.



Les collectivités locales sont prêtes à se mobiliser pour assurer leur souveraineté alimentaire.

© Eddy De Laethauwer / APEFE



Algérie

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION ADAPTATIVE INFORMATISÉE DES FORÊTS

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|--|-----------|--|----------|----------|--|---------------|
| 145.000 € | 2011-2013 | APEFE / WBI | 52 % | 75.800 € | 0 | 0 |
| Description détaillée : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>Le programme a pour objectif d'améliorer qualitativement et quantitativement les capacités des institutions algériennes dans la gestion de leur patrimoine naturel et surtout forestière. Cet objectif passe nécessairement par l'informatisation de la gestion des forêts et par la prise en compte de l'aspect génétique.</p> <p>Le projet comprend trois axes d'actions principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> > La promotion de la gestion informatisée des forêts algériennes au travers de la mise en place d'un outil informatique avec des fonctions prioritairement cadastres et de support à l'aménagement forestier afin que 3 sites pilotes de conservation forestière (El Tarf, Khenchela, M'Sila) soient mis en place et équipés. > Le soutien au processus de sélection de la graine et la création d'un comptoir à graines à travers le développement d'un partenariat entre experts belges et algériens en ressources génétiques forestières, la mise en place de formations et des missions d'experts en Algérie. > La contribution à la base de données floristique NAFLO au travers de l'appui à l'encodage de données par des experts de la Direction Générale Algérienne de Forêts (DGF) et à la création d'interfaces de consultation plus pratiques et performantes. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement institutionnel, surtout en ce qui concerne les techniques de management et monitoring. • Formation des experts locaux. • Service de consultation et appui technique à tous les niveaux du programme. • Achat des équipements nécessaires | |
| Partenaire au Sud : | | Direction Générale Algérienne de Forêts (DGF) | | | | |
| Partenaire au Nord : | | Wallonie-Bruxelles International / Région Wallonne / Le Département de la Nature et des Forêts de la Wallonie / Université Catholique de Louvain | | | | |



Mauritanie

PROGRAMME D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION, FIXATION DE DUNES ET GESTION DES BOISEMENTS EN MAURITANIE

| Budget | Période | Source | Dépenses | | RH locales | RH expatriées |
|---|-----------|---|----------|-----------|---|---------------|
| 508.000 € | 2012-2014 | RW / AWEX | 57 % | 290.000 € | 0 | 1 |
| Description détaillée du projet : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>L'objectif poursuivi par ce programme est de contribuer à la préservation, la restauration et la gestion des ressources naturelles selon les principes du développement durable par le renforcement d'acteurs locaux, afin d'assurer un mieux-être des populations qui en vivent. Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer les capacités des techniciens forestiers intervenant auprès des collectivités locales en matière de lutte contre la désertification et en particulier de fixation des dunes (y compris en matière de gestion et d'exploitation des boisements).</p> <p>Pour ce faire deux types d'intervention sont mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le développement d'un cadre de formation fonctionnel pour le renforcement des techniciens forestiers intervenant auprès des collectivités locales en matière de lutte contre la désertification et en particulier de fixation des dunes (y compris en matière de gestion et d'exploitation des boisements) par le biais de 6 cycles de formation d'un mois, chacun de 7 modules, pour 14 participants ainsi que la production d'un manuel de formation révisé en français et en arabe. > L'élargissement à la Sous-Région du cadre de renforcement des capacités des techniciens spécialisés en lutte contre la désertification dans la perspective de programmes transnationaux par l'échange d'expérience avec le Burkina Faso notamment grâce à un voyage d'étude en matière de lutte contre la désertification de 6 techniciens burkinabés vers la Mauritanie et de 6 mauritaniens vers le Burkina Faso au sujet de l'Acacia Sénégal - gomme arabique. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Achat des équipements nécessaires • Appui / Assistance technique • Formation de formateurs • Formation technique et professionnelle • Réhabilitation des infrastructures immobilières (initialement => fourniture de mobilier, équipement de bureau) • Renforcement de capacités • Echange d'expérience sous régionale | |
| Partenaires au Sud : | | Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) | | | | |
| Partenaire au Nord : | | Région Wallonne (RW) / Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) | | | | |



GOUVERNEMENT ET SOCIÉTÉ CIVILE

L'autonomisation des femmes et la pleine mobilisation de leurs talents et de leur force d'initiative dans l'économie mondiale, le domaine politique et la société ont un effet de catalyseur sur l'exploitation du potentiel de développement d'un pays.

L'OCDE et le programme d'action de l'après-2015, www.oecd.org

PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS EN LUTTANT CONTRE LE CHÔMAGE

Si les femmes ont été plus nombreuses à entrer dans la population active ces dernières décennies, elles travaillent généralement dans le secteur informel du marché du travail, pour de faibles salaires et dans des conditions précaires. Plus exposées au risque de pauvreté, elles bénéficient moins souvent des dispositifs de protection sociale et de prestations telles que les pensions de retraite. De plus, elles continuent de percevoir des salaires inférieurs à ceux des hommes et d'être confrontées à la ségrégation professionnelle et au plafond de verre. Finalement, elles sont surreprésentées dans les emplois faiblement rémunérés et sous-représentées aux postes à responsabilité.

Créée en 2000, l'AFEM représente les femmes cheffes d'entreprise au Maroc et à l'International.



© AFEM

Avec plus de 10.000 marocaines cheffes d'entreprise recensées, le Maroc fait figure de précurseur en matière d'entrepreneuriat féminin. Principalement actives dans les secteurs des services, du commerce et de l'industrie textile, ces femmes drainent derrière elles toute une communauté. En renforçant les capacités des 4 structures nationales d'appui à l'entrepreneuriat féminin, « Min Ajliki » soutient les efforts déployés par le Maroc pour l'amélioration de la condition des femmes et la défense de leur droits.



Maroc

RENFORCER L'ACTION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

A travers la sensibilisation, la formation et l'accompagnement en incubateur d'entreprise, le programme « Min Ajliki / Pour toi » alimente le changement social au sein des institutions partenaires, et stimule les femmes désireuses de créer ou de consolider leur entreprise, dans les trois régions de Tanger Tétouan, Meknès-Tafilalet et du Grand Casablanca.

Développée par la société EDUCA, la Plateforme en ligne « Top Entrepreneur » propose des contenus et des outils électroniques, destinés tant aux professionnels de l'accompagnement qu'aux entrepreneurs. Ce système d'évaluation et de capitalisation permet de suivre en temps réel, les candidats enregistrés et leurs activités. Grâce à la plateforme, l'ANAPEC disposera bientôt de données statistiques fiables relatives à l'évolution de l'entrepreneuriat féminin. Côté entrepreneurs, la plateforme donne accès à des outils spécifiques d'orientation, de diagnostic et d'évaluation, essentiels au développement d'un projet d'entreprise.



Des séances d'information et des formations sont organisées dans les centres d'incubation pour les candidates à l'entrepreneuriat.



© Maha El Bchiri / APEFE

L'équipe de Min Ajliki participe à tous les événements «emploi» et «entreprise» de la zone ciblée avec ses partenaires pour sensibiliser le public féminin à la nouvelle démarche.

La formation des personnes ressources et des conseillers des institutions partenaires est une des premières étapes de la mise en œuvre de Min Ajliki. Par la suite, les échanges entre les partenaires permettront aux experts d'adapter l'outil en fonction des besoins, des difficultés et des réalités vécues par les opérateurs sur le terrain.

UNE LOGIQUE MULTI-ACTEURS

Conformément aux recommandations du CAD en matière de renforcement de capacités, le programme Min Ajliki intervient à tous les niveaux du système marocain de promotion de l'entrepreneuriat féminin grâce à des partenariats publics (ANAPEC / DFP) et privés (AFEM / AL AMANA). En mettant l'accent sur la communication, le dispositif donne à ces initiatives coordonnées, une portée et un impact sans précédents. Soutenus par l'APEFE, les partenaires de Min Ajliki ont développé de multiples collaborations, avec des institutions internationales (GIZ, BIT, OIM, Ambassades de Hollande et de Norvège) et des organismes belges de coopération internationale (CTB, DGD) ou de formation professionnelle (Educa, IFAPME, ACTIRIS, etc.), garantissant la durabilité institutionnelle de l'approche auto-entrepreneuriale et sa proximité avec les besoins de la société civile.



© Maha El Bchiri / APEFE

Min Ajliki aborde tous les aspects liés à la création d'entreprises pour sensibiliser, former, certifier et accompagner les femmes marocaines dans la création de leur propre entreprise.

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ PROMETTEUR

| PRIVE | | PUBLIC | |
|--|---|---|---|
|  <p>afem Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc</p> |  <p>anapec</p> | <p>ROYAUME DU MAROC</p>  <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DÉPARTEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</p> |  <p>alAmana MICROFINANCE</p> |
| <p>L'Association des femmes chefs d'entreprise (AFEM) est une association indépendante créée en 2000 afin de leur offrir un cadre leur permettant de contribuer à l'essor de l'économie nationale et de s'impliquer plus dans le débat économique et social. Avec près de 300 membres, dirigeantes de sociétés morales, l'AFEM possède un réseau national et international, fort influent de décideuses d'entreprises. Elle dispose également d'incubateurs pour accueillir les futurs entrepreneuses.</p> | <p>L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) est l'entité gouvernementale chargée d'accompagner les porteurs de projets d'entreprise, en l'occurrence féminins au Maroc. Ses agences sont réparties sur l'ensemble du territoire. Min Ajliki collabore avec la Division Auto Emploi chargée de l'accompagnement et de l'appui à la création des Très Petite Entreprise pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin marocain.</p> | <p>Le Département de la Formation professionnelle (DFP) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle assure l'élaboration de la politique du gouvernement en matière de formation professionnelle. Avec l'AFEM, il soutient la création d'un nouveau Centre de Formation par Apprentissage à Casablanca.</p> | <p>Leader de la microfinance au Maroc, Al AMANA Microfinances est une association à but non lucratif qui propose des services financiers aux personnes ou aux petites structures exclues du système financier classique. Très active dans les milieux précaires et vulnérables comme le milieu rural, elle dispose du meilleur taux de clientèle féminine du Maroc.</p> |
| <p>www.afem.me</p> | <p>www.anapec.org</p> | <p>www.dfp.ac.ma</p> | <p>www.alamana.org.ma</p> |



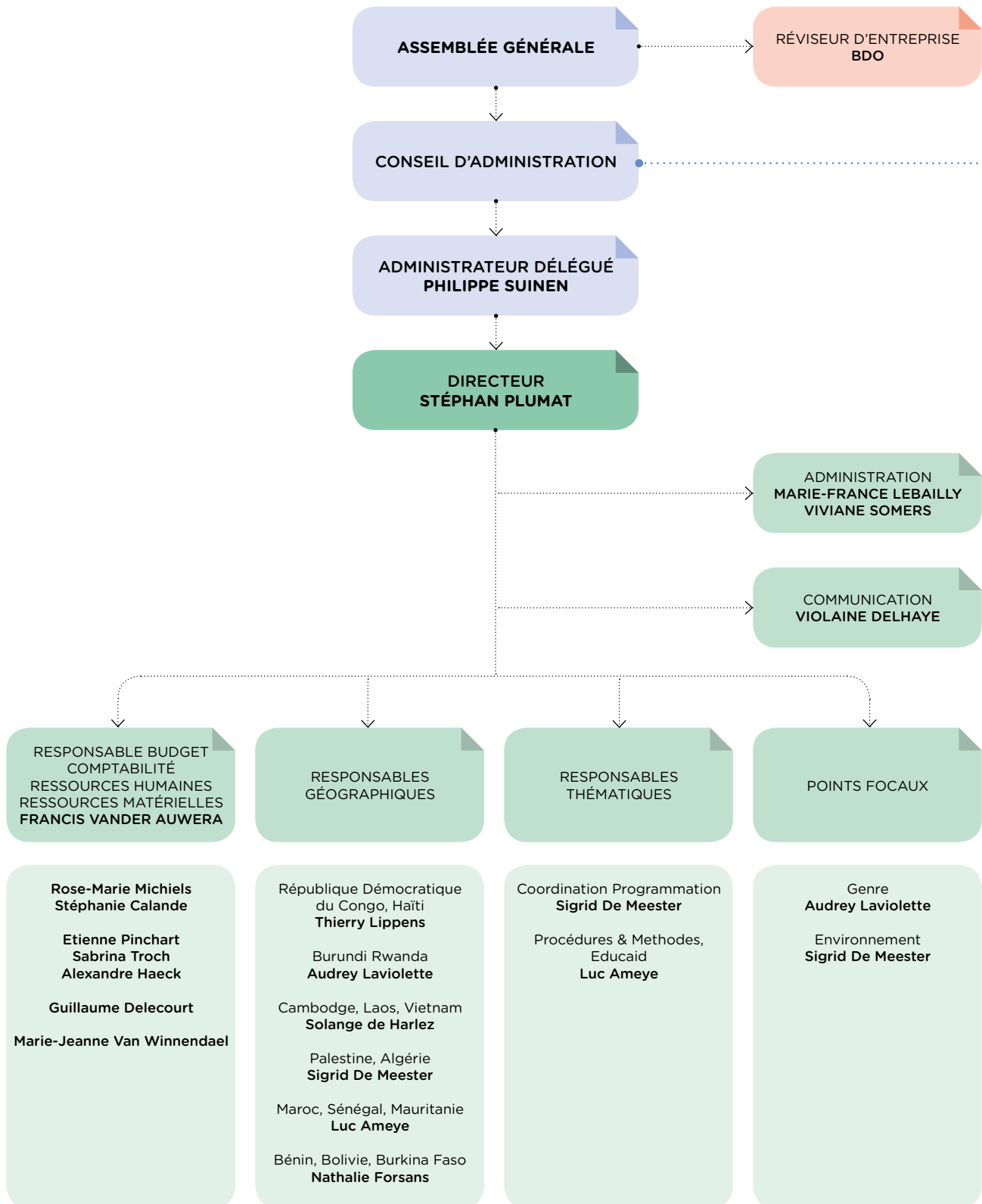
PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ (MIN AJLIKI)

| Budget Total | Période | Source | | Dépenses au 31/12/2013 | RH locales | RH expatriées |
|---|--|-------------|---------------|------------------------|--|---------------|
| 5.439.000 € | 2013-2016 | DGD 44 % | MAROC 66 % | 628.000 € | 4 | 4 |
| Description détaillée du projet : | | | | | Nature des services fournis : | |
| <p>« Min Ajliki / Pour toi » vise le développement quantitatif et qualitatif de l'entrepreneuriat féminin marocain dans les trois régions de Tanger Tétouan, Meknès-Tafilalet, le grand Casablanca. Le programme aborde tous les aspects liés à la création d'entreprises et devrait d'ici 2016, sensibiliser 15.000 femmes, en former et en certifier 2700, et en accompagner 1650 à la pré-crédation d'entreprises. Finalement, à travers la plateforme « Top entrepreneur » et le réseau de l'ANAPEC, Min Ajliki devrait toucher plus de 94.000 femmes sur l'ensemble du territoire marocains, selon un dispositif d'accompagnement comportant cinq axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation à l'esprit d'entreprendre dans les 3 régions de la zone du programme : Tanger Tétouan, Meknès-Tafilalet, Grand Casablanca. • L'amélioration des capacités entrepreneuriales des femmes par la mise en place du Centre de formation par l'Apprentissage de Casablanca, la formation des formateurs des instructeurs des cadres issus des trois institutions partenaires ANAPEC, AFEM et AL AMANA Microfinances, ainsi que les femmes entrepreneuses ciblées par le programme. • L'amélioration des compétences managériales des femmes entrepreneuses de la zone du projet notamment par la mise en place de trois incubateurs, suivi post incubation • L'opérationnalisation d'un système autonome de suivi, évaluation, capitalisation de l'information relative à l'entrepreneuriat féminin, via la mise en place, l'adaptation et les formations pour l'utilisation du logiciel « Top Entrepreneur », ainsi que la production et diffusion des supports didactiques ; • Le renforcement du management participatif au sein du programme par l'élaboration et la mise en œuvre des outils de communication et des actions de formation pour la cohésion du programme. | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de personnel • Renforcement structurel • Assistance technique / Consultance • Fourniture de matériel et de technologie • Appui au développement de partenariat • Formations de Formateurs • Formation technique et professionnelle • Réhabilitation des infrastructures • Renforcement institutionnel | |
| Partenaires au Sud : | Direction de la Formation Professionnelle (DFP) / Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) / Association des Femmes-chefs d'Entreprise du Maroc (AFEM) / AL AMANA Microfinances | | | | | |
| Partenaire au Nord : | Organisation Internationale du Travail (OIT) / Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) / Coopération allemande (GIZ) / Ambassades du Royaume des Pays-Bas / Ambassade de Norvège ++ Coopération fédérale belge (DGD) / la Coopération Technique Belge (CTB) / Agence Wallonne à l'Exportation et aux investissements étrangers (AWEX) / Association belge et internationale des femmes cheffes d'entreprises (AFCE) / cabinet wallon EDUCA / ACTIRIS / Haute Ecole de Commerce (HEC) de Liège / Solvay Business School (ULB) / ICHEC Brussels Management School / Institut Wallon de la Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) / AFFA - Crédal Entreprendre asbl / Union des Classes Moyennes (UCM) / ONG Solidarité Socialiste | | | | | |
| Site internet : | http://minajliki.ma | | | | | |

ORGANISATION

MANAGEMENT

ORGANIGRAMME



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013

| | |
|-------------------------------|--|
| Rudy DEMOTTE | Ministre-Président des Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne. Président de l'APEFE |
| Jean-Pascal LABILLE | Ministre fédéral de la Coopération au Développement. Vice-Président de l'APEFE |
| Marie-Martine SCHYNS | Ministre de l'Enseignement obligatoire Vice-Présidente de l'APEFE |
| Jacques BOUNAMEAUX | Administrateur général. IFAPME |
| Francis BRANCART | Directeur. Direction de la Politique environnementale. Département des politiques européennes et des Accords internationaux. Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement |
| Serge CARABIN | Directeur général. Direction générale de la Santé. Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique |
| Edgard d'ADESKY | Conseiller à la DGD |
| Vinciane DE KEYSER | Secrétaire générale adjointe de la FEDSUC |
| Frédéric DELCOR | Secrétaire général |
| Florence DESHUYTENEER | Attachée en charge de la Coopération bilatérale directe avec les pays partenaires en Afrique de l'Ouest à la Direction « programmes gouvernementaux » |
| Anne DETHY | Directrice. Direction de la Politique agricole régionale |
| Roberto GALLUCCIO | Administrateur délégué du CPEONS |
| Etienne GILLIARD | Directeur des Relations internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles |
| Lise-Anne HANSE | Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire. Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique |
| Jacqueline JOURNEE | Attachée à la Direction des Politiques transversales du Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DG06) |
| Chantal KAUFMANN | Directrice générale à la DGENORS |
| Charles Etienne LAGASSE | Directeur général adjoint WBI |
| Philippe LEBAILLY | Professeur à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Economie et développement. Représentant de la CUD |
| Thierry LEMOINE | Direction des Technologies, de la Recherche et de l'Energie |
| Jean-Pierre LOIR | Conseiller général de la Direction « programmes humanitaires et de sécurité alimentaire » - programmes non gouvernementaux |
| Sylvie MARIQUE | Directrice générale. Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé |
| Françoise MASSART | Professeur. Unité des Relations Internationales à l'UCL |
| R. MICHEL | Premier Attaché. Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine |
| Peter MOORS | Directeur général à la DGD |
| Marcel REMON | Professeur aux FUNDP. Département Mathématique |
| Philippe SUINEN | Administrateur général de Wallonie-Bruxelles International. Administrateur délégué de l'APEFE |
| Marie-Christine VAN BOCKESTAL | Administrateur général du FOREM |
| Alain VERHAAGEN | Chargé de cours à l'ULB |

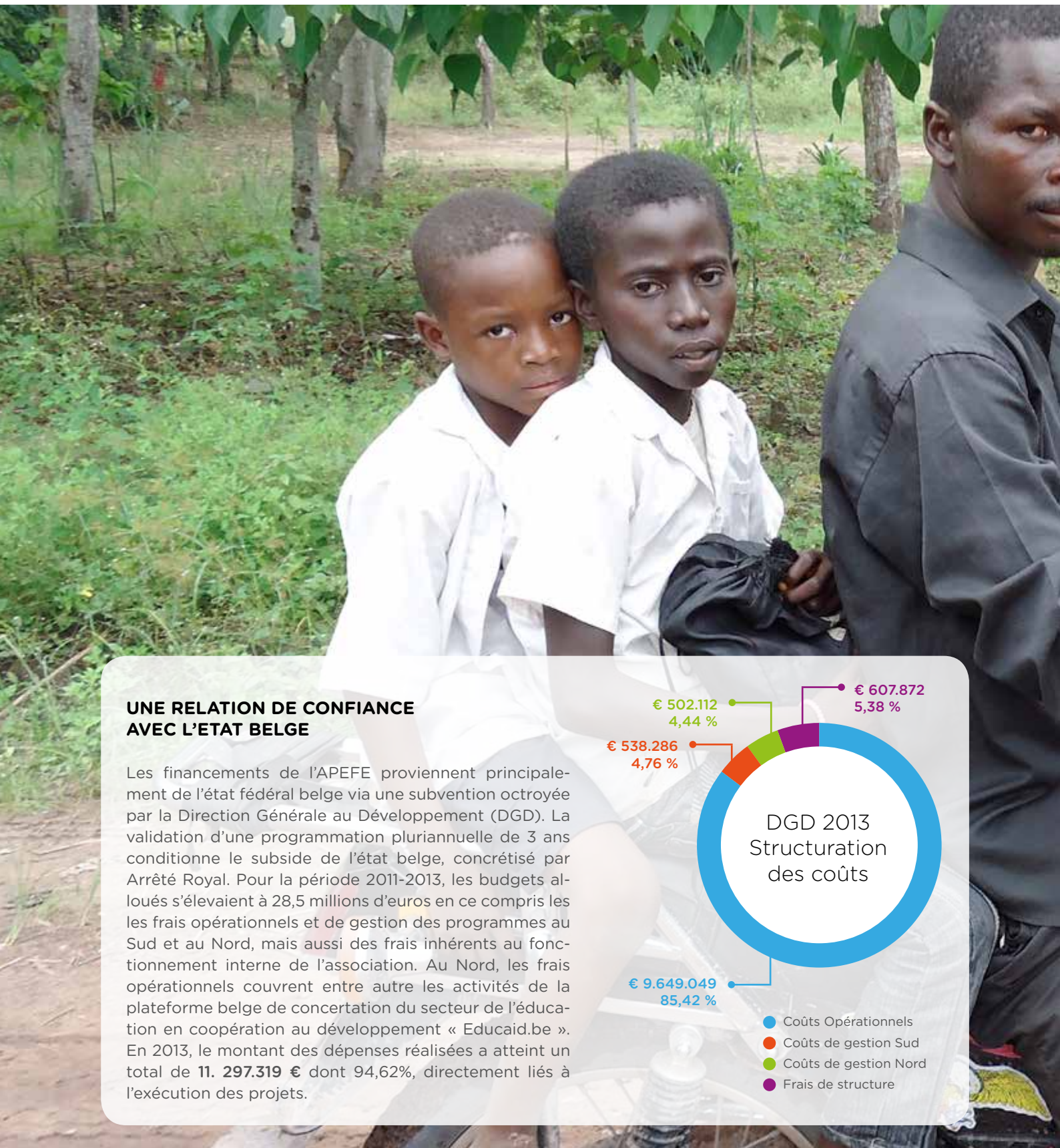
MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APEFE

| | | |
|------------------------|---|--|
| Rudy DEMOTTE | Ministre-Président des Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne en charge des Relations internationales Président de l'APEFE | Rue Mazy, 25-27 5100 NAMUR |
| Jean-Pascal LABILLE | Ministre fédéral de la Coopération au développement Vice-Président | Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES |
| Marie-Martine SCHYNS | Ministre de l'Enseignement obligatoire Vice-Présidente de l'APEFE | Place Surlet de Chokier, 15 1000 BRUXELLES |
| Fabrice AERTS-BANCKEN | Directeur général adjoint, | Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES |
| Thierry ANTOINE | Directeur du collège technique St. Jean | Rue du Pont St. Jean, 48 1300 WAVRE |
| Jacques BOUNAMEAUX | Administrateur général - IFAPME | Place Albert Ier, 31 6000 CHARLEROI |
| Francis BRANCART | Directeur Direction de la politique environnementale. Département des politiques européennes et des Accords internationaux Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement | Avenue Prince de Liège, 15 5100 NAMUR |
| Serge CARABIN | Directeur général Direction générale de la Santé Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique | Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES |
| Edgard d'ADESKY | Conseiller à la DGD Chef du service « autres partenaires » | Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES |
| Vinciane DE KEYSER | Secrétaire générale adjointe de la FEDESUC | Avenue Mounier, 100 1200 BRUXELLES |
| Pierre DEHOMBREUX | Vice-Recteur aux Relations Internationales | Place du Parc, 20 7000 MONS |
| Frédéric DELCOR | Secrétaire Général de la Fédération Wallonie-Bruxelles | Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES |
| Amar DERNI | Directeur général adjoint Direction générale de l'Enseignement Non-obligatoire et de la Recherche Scientifique | Rue Lavallée, 1 1080 BRUXELLES Liliane.vigneron@cfwb.be |
| Florence DESCHUYTENEER | Attachée en charge de la Coopération Bilatérale directe avec les pays partenaires En Afrique de l'Ouest à la Direction « programmes gouvernementaux » | Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES |
| Anne DETHY | Directrice Direction des programmes européens. Départements des politiques européennes et des Accords internationaux Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement | Chaussée de Louvain, 14 5000 NAMUR |
| Michèle DEWORME | Attachée en charge de projets initiés pour les ONG à la Direction « programmes non gouvernementaux » | Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES |
| Jean DUMORTIER | Directeur général honoraire Ministère de l'Education Nationale | Boulevard Louis Mettwie, 95 1080 BRUXELLES |
| Mondher EL JAZIRI | Facultés des Sciences | Campus de Gosselies ULB - CP 130 Rue des Professeurs Jeener et Brachet, 12 6041 CHARLEROI |
| Christine FAVART | WBI | Place Saintelette, 2 1080 BRUXELLES |
| Roberto GALLUCCIO | Administrateur-délégué du CPEONS | Rue des Minimes, 87/89 1000 BRUXELLES |

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| Etienne GILLIARD | Directeur des Relations internationales | Boulevard Léopold II, 44/1 ^{er} ét. 1080 BRUXELLES |
| Lise-Anne HANSE | Directrice générale à la Direction de l'Enseignement obligatoire Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique | Rue Lavallée, 1 1080 BRUXELLES |
| Corinne HEUS | Attachée en charge de la Coopération Universitaire francophone à la Direction « programmes non-gouvernementaux » | Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES |
| Robert JEUKENS | Chargé de mission auprès du Secrétaire général du Ministère de la Communauté française | Rue Zeecrabbe, 17 1180 BRUXELLES |
| Jacqueline JOURNEE | Attachée à la Direction des Politiques transversales du Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DG06) | Place de Wallonie, 1 5100 JAMBES |
| Chantal KAUFMANN | Directrice générale adjointe à la Direction générale de l'Enseignement non-obligatoire | Rue Lavallée, 1 1080 BRUXELLES |
| Charles-Etienne LAGASSE | Inspecteur général WBI | Place Saintelette, 2 1080 BRUXELLES |
| Philippe LEBAILLY | Professeur à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux Représentant C.U.D. | Economie et Développement rural Passage des Déportés, 2 5030 GEMBOUX |
| Christian LECLERCQ | Chargé de mission à la Direction générale de la Culture | Boulevard Léopold, II, 44 1080 BRUXELLES |
| Thierry LEMOINE | Chargé des relations internationales Direction des programmes fédéraux et internationaux Département des programmes de recherches Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche | Avenue Prince de Liège 7 5100 NAMUR |
| Alexandre LODEZ | Directeur de l'Institut Supérieur St Martin | Mont St Martin, 45 4000 LIEGE |
| Jean-Pierre LOIR | Conseiller général de la Direction « Programmes humanitaires et de sécurité Alimentaire » - programmes non-gouvernementaux | Rue des Petits Carmes, 15 1000 BRUXELLES |
| Sylvie MARIQUE | Directrice générale Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé | Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5100 NAMUR sylvie-marique@spw.wallonie.be |
| Françoise MASSART | Professeur - Unité des relations internationales - UCL | Place Montesquieu, 1 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE |
| Raymond MICHEL | Premier Attaché - Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie | Rue des Brigades d'Irlande, 1 5000 NAMUR |
| Philippe MONFILS | Député Européen | Rue du Vieux Maieur, 42 4000 LIÈGE |
| Danièle MOREAU | WBI | Place Saintelette, 2 1080 BRUXELLES |
| Philippe SUINEN | Administrateur Général de Wallonie-Bruxelles International Administrateur délégué de l'APEFE | Place Saintelette, 2 1080 BRUXELLES |
| Jean-Pierre THOMAS | Directeur Direction des Ressources humaines, des pouvoirs locaux. Département des Ressources humaines et du Patrimoine, des pouvoirs locaux Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé | Rue Van Opré, 95 5100 NAMUR |
| Jean-Louis THONNARD | UCL - Institut de Neurosciences | 53, Avenue Mounier (5375) 1200 BRUXELLES |
| Marie-Christine VAN BOCKESTAL | Administrateur général du FOREM | Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI |

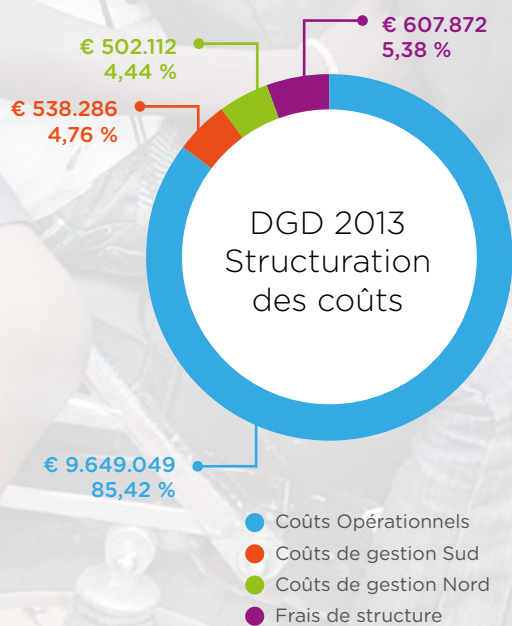
BILAN FINANCIER

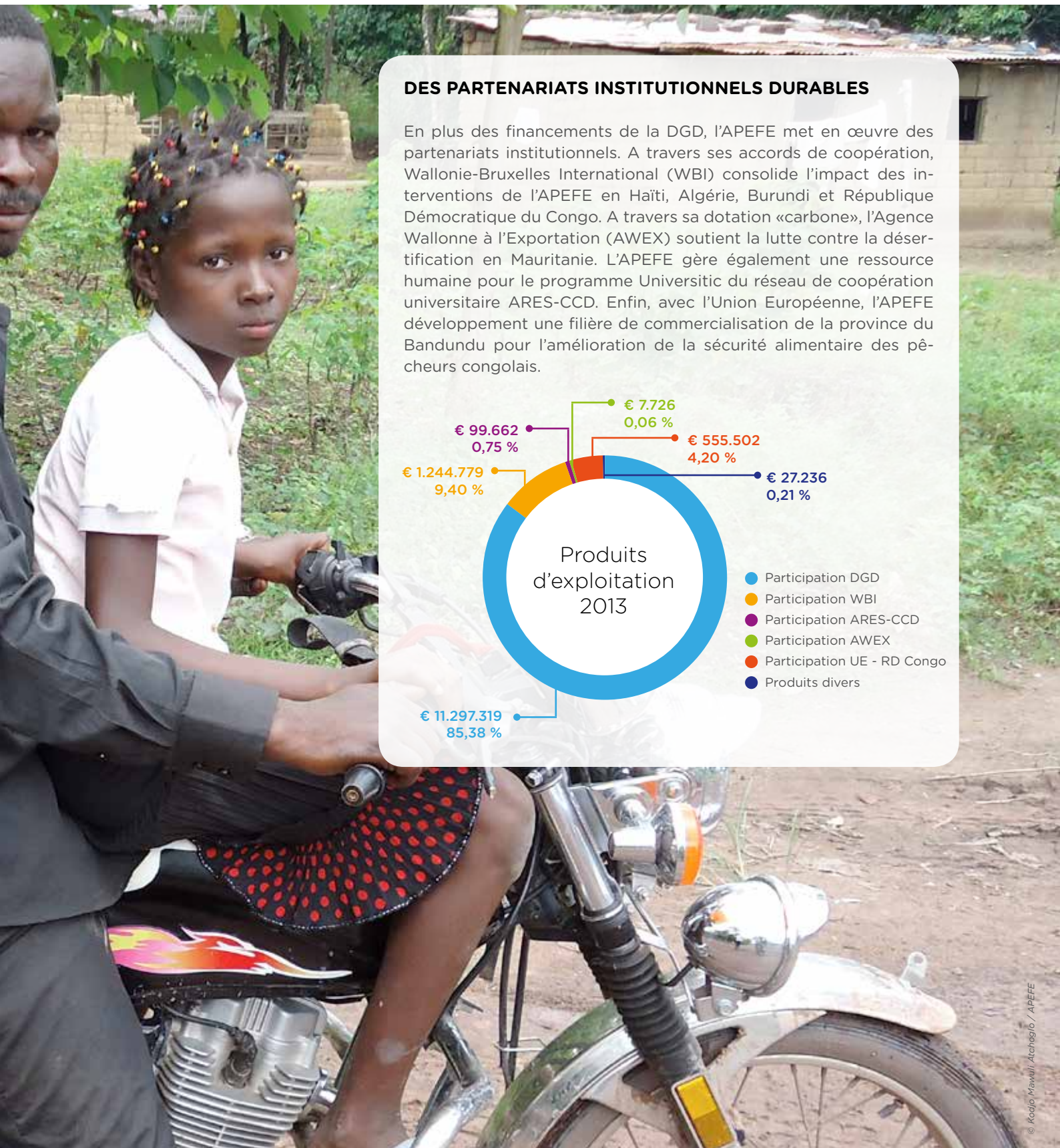
L'APEFE publie ses comptes
chaque année à la Banque
Nationale de Belgique



UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC L'ÉTAT BELGE

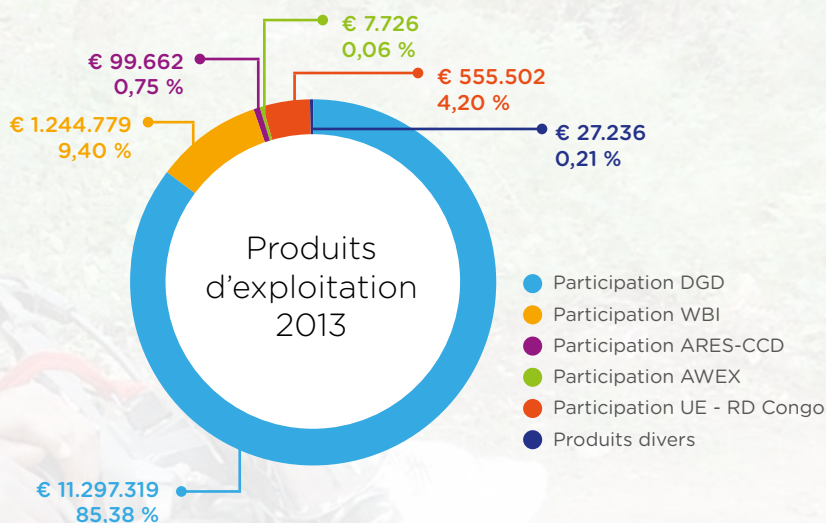
Les financements de l'APEFE proviennent principalement de l'état fédéral belge via une subvention octroyée par la Direction Générale au Développement (DGD). La validation d'une programmation pluriannuelle de 3 ans conditionne le subside de l'état belge, concrétisé par Arrêté Royal. Pour la période 2011-2013, les budgets alloués s'élevaient à 28,5 millions d'euros en ce compris les frais opérationnels et de gestion des programmes au Sud et au Nord, mais aussi des frais inhérents au fonctionnement interne de l'association. Au Nord, les frais opérationnels couvrent entre autre les activités de la plateforme belge de concertation du secteur de l'éducation en coopération au développement « Educaid.be ». En 2013, le montant des dépenses réalisées a atteint un total de **11. 297.319 €** dont 94,62%, directement liés à l'exécution des projets.





DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS DURABLES

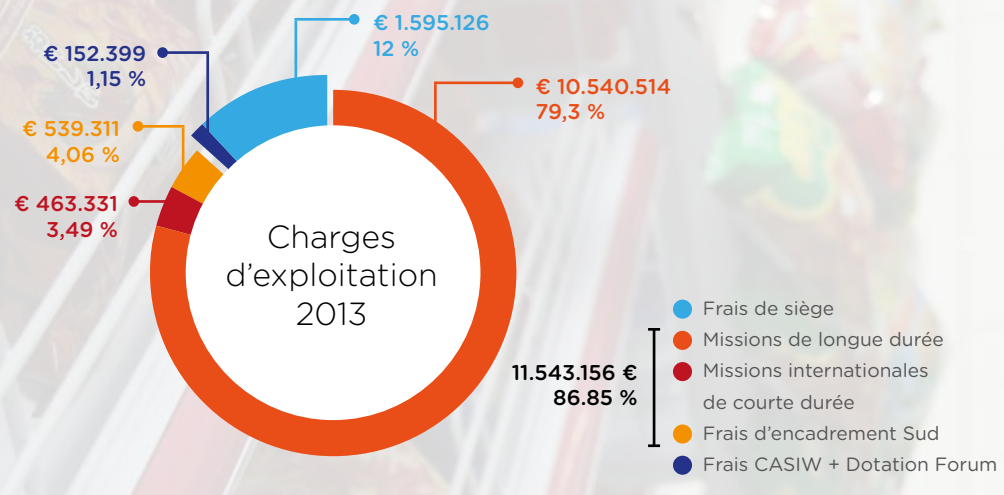
En plus des financements de la DGD, l'APEFE met en œuvre des partenariats institutionnels. A travers ses accords de coopération, Wallonie-Bruxelles International (WBI) consolide l'impact des interventions de l'APEFE en Haïti, Algérie, Burundi et République Démocratique du Congo. A travers sa dotation «carbone», l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) soutient la lutte contre la désertification en Mauritanie. L'APEFE gère également une ressource humaine pour le programme Universitic du réseau de coopération universitaire ARES-CCD. Enfin, avec l'Union Européenne, l'APEFE développe une filière de commercialisation de la province du Bandundu pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des pêcheurs congolais.





87 % AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS

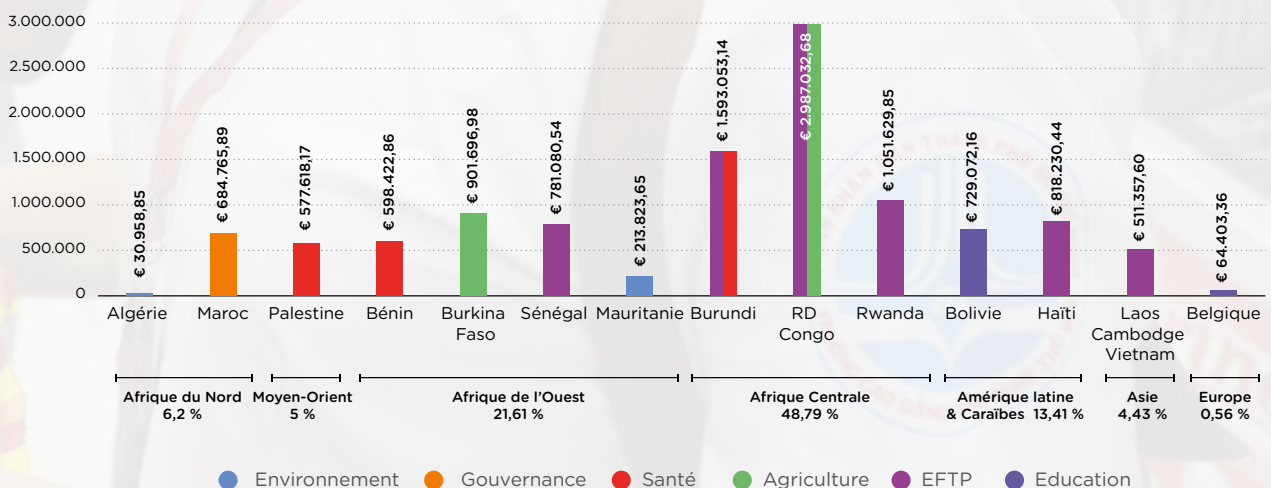
En 2013, l'APEFE a affecté **87% de son budget - soit 11.543.146 euros** - à l'exécution des programmes sur le terrain à travers des missions internationales de courte durée, des évaluations, des missions de longue durée et des frais d'encadrement au Sud et au Nord. En comparaison, les frais de structure du siège équivalent à 12 % des dépenses. L'APEFE offre également son appui administratif à la Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne (CASIW) et contribue à l'organisation du Forum Mondial de la Langue Française à travers une dotation.



L'APEFE MISE SUR L'EFTP EN 2013

Active dans les pays partenaires de la coopération belge et de WBI, l'APEFE consacre plus de 50 % de son budget au secteur de l'éducation et la formation technique et professionnelle (EFTP). Elle intervient dans ce secteur principalement en Afrique Centrale et de l'Ouest, mais également en Asie, ainsi qu'en Bolivie et en République d'Haïti. Avec 26% du budget consacré à l'agriculture durable et la protection de l'environnement, l'APEFE contribue à assurer la sécurité alimentaire et à augmenter les revenus des petits producteurs, notamment grâce à l'appui de l'Union Européenne. Finalement la formation des agents de santé est également au cœur des préoccupations en Palestine, au Bénin et au Burundi et mobilisent 14 % des ressources de l'APEFE dans le développement de systèmes de formation, en collaboration avec les universités.


Répartition du budget 2013 réalisé par pays




PERSPECTIVES 2014-2016

Déployé dans 10 pays et une région constituée du Cambodge, du Laos et du Vietnam, le programme des activités de l'APEFE pour la période 2014-2016 représente 28.500.000 euros dont 23.966.742 euros réservés aux coûts opérationnels, 3.176.116 euros aux coûts de gestion et 1.357.143 euros aux coûts de structure (5 %). Les coûts de gestion représentent 11,7 % des coûts opérationnels. Tous les programmes pays ou région bénéficient d'un budget d'au moins 1,5 millions d'euros, coûts opérationnels et coûts de structure cumulés. Seul le Rwanda fait exception avec un budget total d'environ un million d'euros dans la mesure où l'essentiel des activités sera réalisé sur deux ans. Il faut rappeler que cette intervention est menée conjointement avec la CTB et la VVOB et qu'elle devrait trouver son terme en 2015.

En termes d'évolution des programmes nous pouvons souligner, par pays, les éléments suivants :

 **1. Bénin** : le programme continue à se concentrer sur la formation dans le domaine des ressources humaines du secteur de la santé et focalise ses activités sur l'appui à la formation initiale et continue du personnel paramédical et, dorénavant, social.

 **2. Bolivie** : Il s'agit de consolider pendant deux ans, les acquis du programme actuellement en cours en matière d'Education interculturelle plurilingue. Cette période de finalisation est motivé par le retard pris en 2011 et 2012 suite à des problèmes d'ordre politique et institutionnel. D'autre part, un appui au Ministère de l'éducation sera développé pour renforcer la

politique d'Education alternative et productive dans deux régions du pays : Altiplano-La Paz et Chaco-Santa Cruz.



3. Burkina Faso : Il s'agit de capitaliser les résultats acquis dans le cadre du programme d'amélioration de la gestion de l'eau pour l'agriculture irriguée en les étendant notamment aux domaines relatifs à l'initiative Grande Muraille Verte pour le Sahel et le Sahara. D'autre part, un nouveau programme consacré au développement des soins de kinésithérapie sera mis en place à la demande du Ministère de la Santé et sur le modèle de ce qui s'est fait au Bénin au Burundi dans la perspective d'une coopération Sud-Sud.



4. Burundi : d'une part, le programme consacré au secteur Education - sous-secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle s'inscrit dans la continuité des deux programmes Education mis en œuvre dans le programme précédent. Les deux programmes fusionnent à partir de 2014 pour s'aligner sur la restructuration des Ministères. La stratégie d'intervention de l'APEFE reste identique, en alignement avec la stratégie nationale. D'autre part, le programme consacré au secteur Santé - appui au développement de la kinésithérapie qui a démarré en 2011, se poursuit dans une deuxième phase 2014-2016. Calqué sur le programme kiné développé par l'Apefe au Bénin, ce programme s'inscrit dans une vision à long terme, avec pour objectif de développer qualitativement et quantitativement les capacités de soins en kinésithérapie et en réadaptation médicale au Burundi. Il fait une large place à la coopération Sud-Sud.



5. Haïti : le programme poursuivra la stratégie définie en 2012 et mise en œuvre à partir de 2013. Il s'agira de contribuer à l'amélioration de l'insertion professionnelle et renforçant l'offre de formation professionnelle et en renforçant les capacités d'encadrement de 12 centres de formation professionnelle.



6. Maroc : le programme poursuivra ce qui a été prématurément interrompu en 2013, suite à la réaffectation intégrale des reliquats du Programme Détenue en 2012. Il s'agit d'appuyer les autorités publiques (DFP/ANAPEC) et des acteurs clés de la société civile marocaine (AFEM/ALAMANA) dans le développement de l'auto-emploi et plus particulièrement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc. Ce programme vise à mettre en place des structures de formation et d'accompagnement des femmes entrepreneures et à doter le pays d'un système performant de suivi interactif.



7. Palestine : dans le programme précédent deux programmes en santé ont été démarrés. Le programme de « Renforcement de la qualité des soins infirmiers » a pris du retard et nécessite d'être consolidé afin d'atteindre l'objectif et les résultats. Un axe a été ajouté afin d'améliorer la durabilité. Le programme d'« Accessibilité des groupes vulnérables à des services communautaires sociaux, éducatifs » a vu ses résultats et son objectif atteints. Une extension géographique est maintenant visée ainsi que l'ajout d'un axe supplémentaire pour améliorer l'inclusion de la personne handicapée.



8. République démocratique du Congo : à la suite du précédent, ce programme continue à travailler sur les deux axes sectoriels agriculture et éducation. Le volet agriculture vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les provinces du Bas-Congo et du Katanga. Il comprend également un volet consacré au secteur pêche dans la province du Bandundu financé principalement par l'Union

Européenne. En éducation, l'APEFE continue de collaborer avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Arts. Il s'agit de contribuer à développer des dispositifs d'insertion professionnelle efficaces en lien avec le monde de l'entreprise. Enfin, l'APEFE propose d'étendre le programme IFADEM (Initiative Francophone de Formation à Distance des Maîtres du primaire) mené sur fonds propre dans le programme précédent en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie.



9. Région Asie : à la suite du programme précédent, il s'agit de continuer à renforcer les stratégies du Cambodge, du Laos et du Vietnam dans le domaine de l'adéquation entre la formation et l'emploi, en développant notamment des axes de coopération entre ces trois pays par ailleurs partenaires au sein de l'ASEAN.



10. Rwanda : l'intervention continue à s'intégrer au programme commun d'appui à la formation professionnelle (PAFP), appuyé conjointement par la CTB, le VVOB et l'APEFE. Ce programme vise le renforcement des capacités du partenaire aux différents échelons : WDA, IPRC-Sud, établissements scolaires de la Province du Sud. Sur base des résultats atteints depuis le démarrage du programme en 2010, la phase II du programme (01/2014 - 01/2016) a pour objectif de consolider les acquis atteints à ce jour.



11. Sénégal : le programme s'inscrit dans la poursuite et la consolidation des deux programmes antérieurs. Il vise à renforcer les performances des 3 institutions de formation de formateurs du Sénégal au travers de la capacitation des ressources humaines, d'une généralisation de l'Approche par compétences et d'une amélioration de la coordination et de l'harmonisation du système au niveau d'une composante institutionnelle centralisée.



**Association pour la Promotion
de l'Education et de la Formation
à l'Etranger**

Place Saintelette 2
B-1080 Bruxelles
T +32 2 421 83 83
F +32 2 421 83 86
contact@apefe.org
www.apefe.org

Secrétaire de rédaction :

Violaine Delhaye

Collaboration :

Pr. AKPO César
M. AMEYE Luc
M. APALA FLORES Pedro
M. ATCHOGLO Kodjo Mawuli
M. BENCHEQROUN Youssef
M. CAO Van Sam
Mme DAXHELET Françoise
Mme DE HARLEZ Solange
M. DE LAETHAUWER Eddy
Mme DE MEESTER Sigrid
Mme DEVAUX Marjorie
M. DIA Cheick Sadibou
M. DIOP Boubacar
M. EL ALOUA Jamal Eddine
M. FANSAKA Jean-Louis
Mlle FORSANS Nathalie
M. FRANSEN Jan
M. GAQUERRE David
M. GUKA Ignasse
M. HAFID Kamal
M. HOANG Ngoc Vinh
M. HUBY Eric
M. JADIN Olivier
M. JONYA Jean-Claude
M. KAMWENUBUSA Godefroid
Pr. KPADONOU Toussaint
M. KSONIKA Jacques
Mme LAVIOLETTE Audrey
M. LENAIN Georges
Mme LÉONARD Hermionne
Dr LEUANG Vannalek
M. LIPPENS Thierry
Dr LUSALUSA Simon
Mme MIYARA Laila
M. MOITROUX Luc
Dr MONTTOISY Pascal
M. NSENGIYUMVA Albert
M. NSHIMIRIMANA Pascal
M. NTEMA Prosper
Mme PHAM Sophie
M. SEM. POK Pann
M. RUDAHUNGA Gedeon
M. SHEHADEH Edmond
Mme SIEBERTZ Brigitte
M. STIEVENART Benoît
M. TSHIBANGU Clément
M. VAN HASELMA Wybe
M. WOIRIN Didier
M. ZANGRE Adolphe

Graphisme :

Polygraph'
www.polygraph.be

Impression :

Imprimerie Massoz
www.massoz.be

Editeur responsable :

Stéphan Plumet
Place Saintelette 2
B-1080 Bruxelles

Version numérique téléchargeable sur www.apefe.org

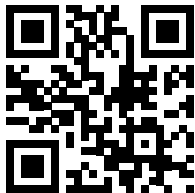
Achévé d'imprimer en août 2014
Tous droits de reproduction réservés - © APEFE 2014

APEFE



**Association pour la Promotion
de l'Education et de la Formation
à l'Etranger**

Place Saintelette 2
B-1080 Bruxelles
T +32 2 421 83 83
F +32 2 421 83 86
contact@apefe.org
www.apefe.org



Wallonie - Bruxelles
International.be



Feel inspired

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**